


· BIBLIOTECA ·
· LVCCHESI · PALLI ·
Grande Sala OS
26 - III - 15

MÉTHODE
D'ÉQUITATION.

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.


à son ami
Baucher
lith.

MÉTHODE
D'ÉQUITATION

basée sur de nouveaux principes.

QUATRIÈME ÉDITION,

AUGMENTÉE DE RAPPORTS OFFICIELS EN FAVEUR DE L'APPLICATION
DE LA MÉTHODE AUX CHEVAUX DE TROUPE,

D'UNE THÉORIE SUR LES MOYENS D'OBTENIR UNE BONNE POSITION DU
CAVALIER, ETC, ETC., ETC.

Par F. BAUCHER.

PLANCHES PAR L. HEYRAULD.

Une confidence n'a de mérite qu'autant
qu'elle est entière.
(Passe-Temps équestres.)



PARIS.

RUE NEUVE-SAINT-NICOLAS, 20 bis,
FAUBOURG SAINT-MARTIN.

1843

A

Monsieur le Lieutenant-Général

Marquis Oudinot.

Général,

J'ai conscience que vingt ans d'études laborieuses m'ont mis à même de faire faire à l'équitation des progrès importants. L'espoir d'être un jour utile à mon pays en perfec-

tionnant dans l'armée l'instruction des hommes et des chevaux, était le stimulant le plus puissant qui encourageât mes efforts.

Le premier, de tous les officiers généraux, vous avez bien voulu vous occuper sérieusement de ma méthode. Monsieur le Maréchal Ministre de la Guerre, en vous chargeant d'en vérifier l'efficacité, ne pouvait choisir un juge plus compétent, et j'ai le droit d'être fier de l'approbation que vous m'avez accordée. Mais je sais, en outre, que vous employez votre puissante influence pour faire adopter dans l'armée une innovation que vous croyez utile. Vous suppléez ainsi à ce qui me manque pour rehausser moi-même le mérite de mes travaux. Croyez, Général, à ma vive reconnaissance, et acceptez-en le témoignage dans la dédicace de ce livre. Je vous en fais hommage, afin que si l'armée tire un jour quelque profit des principes qu'il développe,

elle sache bien que c'est en partie à votre intervention éclairée qu'elle aura été redevable de leur application dans ses rangs.

Agréez, Général, l'assurance de ma haute considération.

F. Baucher.

INTRODUCTION.

La vérité a ses ennemis,
l'erreur ses partisans.
(*Passe-Temps équestres.*)

Si la Providence a donné à l'homme une intelligence supérieure, n'est-ce pas afin qu'il puisse s'en servir pour secourir et diriger les êtres moins privilégiés qui lui servent d'instruments et de serviteurs? Comment donc interpréter cette maxime de l'Ancien Testament qui nous dit : *Il faut employer le fouet avec le cheval, le frein avec l'âne, la verge avec l'ignorant?* Ces paroles renferment assurément un sens caché, impénétrable pour nous, car s'il fallait les prendre à la lettre, elles sont trop indignes de la sagesse divine pour que nous ne fussions pas en droit de les considérer comme apocryphes. Le cheval, en effet, ne serait donc qu'une machine sans mémoire, sans discernement, sans instinct? Mais cela fût-il ainsi, l'animal ne possédât-il aucune faculté intellectuelle, il resterait encore un mécanisme organisé dont les rouages, pour fonctionner avec ensemble et régularité, au-

raient besoin d'être parfaitement harmonisés entre eux. Or, je le demande, est-ce avec le fouet qu'on leur donnera cet accord indispensable à la justesse de leur jeu? Non, sans doute. Et si, dans ce cas, le cheval ou la machine ne satisfait pas à nos exigences, ce n'est pas lui qu'on devrait fouetter, mais bien le présomptueux qui veut diriger un mécanisme dont il ne connaît pas même les ressorts.

Et si maintenant nous rendons au cheval la part d'intelligence qui lui revient de droit; si nous reconnaissons que cet animal est capable d'appréciation, de discernement; qu'il possède la sensation, la mémoire et la comparaison, nous devons nécessairement en déduire qu'il est soumis à toutes les règles communes aux êtres sensibles et intelligents, et qu'en s'efforçant d'éviter ce qui lui est pénible, on recherchera naturellement ce qui lui est agréable. Est-ce encore avec le fouet que vous parlerez alors à son intelligence? que vous lui ferez comprendre qu'il est de son intérêt de se livrer à votre direction, de substituer à des exercices faciles et journaliers des mouvements nouveaux et d'abord fatigants? Une telle conduite ne prouverait-elle pas évidemment que vous-même vous êtes inférieur en intelligence à l'animal? On le voit donc, le précepte du livre saint ne peut avoir le sens qu'on serait disposé à lui donner, car machine,

automate ou être intelligent, c'est par la science et le raisonnement, et non par le fouet, qu'on doit conduire et dresser un cheval. Ceci s'adresse principalement à ceux qui, d'après ce principe ou tout autre aussi dénué de logique, se figurent qu'il suffit de payer cher et de frapper fort pour posséder de bons chevaux et savoir les guider. Que de temps au contraire, que d'études ne faut-il pas pour connaître à fond ce noble animal! La vie entière n'y peut suffire pour celui qui pratique l'équitation avec conscience, avec discernement, avec amour enfin; mais que de compensations ne puise-t-on pas dans le travail lui-même! que de vives satisfactions, que d'instants délicieux pour l'écuyer! quel noble interprète il rencontre dans cet intéressant ami de l'homme! quelle intimité pleine de charmes, que de conversations vives, piquantes et instructives! Demandez à tous ceux qui ont goûté de pareilles jouissances s'il est vrai que le cheval ne soit qu'une machine inintelligente. Puissé-je vulgariser ces jouissances dans le monde équestre en publiant aujourd'hui les nouveaux principes contenus dans ce livre! Je sais bien que plusieurs de mes rivaux ont prétendu que ma méthode, fruit de vingt années de recherches consciencieuses, était connue en Allemagne, en Russie, en Italie, longtemps avant que je fusse au monde. Ces excellents compatriotes, plutôt que de re-

connaître qu'une réforme utile au pays est due à l'un de leurs concitoyens, préféreraient sans doute qu'elle fût sortie d'une source étrangère. *Il est juste de dénoncer les plagiaires;* mais avant de les flétrir, on devrait au moins s'assurer de leur mauvaise foi. Ici, loin de rechercher la vérité, ces messieurs n'ont apporté dans leurs attaques ni certitude ni bonne foi; tout était pure invention de leur part. L'envie est si prompte à calomnier!

Si ma méthode était connue avant moi, pourquoi donc ne la pratiquait-on pas dans toute son étendue? Il n'est pas d'écuyer qui ne préférât obtenir en un jour les résultats d'un mois, en un mois ceux d'une année; il n'en est pas qui ne fût enchanté de pouvoir donner une éducation brillante à des sujets réputés indomptables. Pourquoi donc continuent-ils de se traîner à la remorque d'une vieille routine impuissante ou du moins très-incomplète? Pourquoi? La réponse est bien facile; c'est que personne ne leur avait indiqué les moyens de faire mieux. Je défie tous les hommes compétents en équitation d'expliquer la dixième partie des principes qui constituent mon système, ou d'en expliquer convenablement le plus simple détail, à moins qu'ils ne soient venus s'instruire à mon école. Je puis, au surplus, invoquer à l'appui de ce que j'avance le témoignage de MM. le comte de Brèves et le marquis de Miramont, que je m'ho-

nore d'avoir eu pour élèves. Après avoir étudié à fond mon système, ces messieurs sont allés parcourir l'Allemagne, la Hongrie, la Prusse, pour voir ce qui se pratique en équitation dans ces divers pays, et se mettre à même de publier leurs propres observations sur cet art. Qu'on leur demande si parmi les nombreux écuyers qu'ils ont visités, ils en ont rencontré un seul dont les théories ou les moyens d'application eussent le moindre rapport avec ceux que je professe; ils répondront négativement comme ils l'ont déjà fait à moi-même et à tous ceux qui les ont questionnés à ce sujet.

N'est-il pas déplorable qu'après avoir dépensé sa vie et son intelligence à la recherche d'une vérité utile, il faille plus de temps pour déjouer les rivalités jalouses et faire prévaloir son autorité qu'il n'en a fallu peut-être pour la trouver? Je le sens, un défaut capital de ma nature est de ne savoir mettre aucun mystère dans l'exposé de mes principes. J'ignorais qu'il fallût écrire d'une manière plus ou moins obscure pour être apprécié et accepté comme maître. J'avais la bonhomie de ne pas omettre la moindre particularité dans l'explication de mon système, pensant que la pratique valait mieux que les théories; que c'était le meilleur moyen d'éviter les fausses interprétations, et de rendre à l'équitation l'unité nécessaire à son

application : j'avais tort, à ce qu'il paraît, puisqu'à chacun de mes procédés on opposait de grands mots isolés de tel ou tel maître, devenu célèbre par cela seul qu'il était incompréhensible. Ainsi, lorsque j'ai parlé des attaques, et démontré leur utilité comme moyen d'éducation, on m'a répondu que M. de la Guérinière avait dit quelque chose du *pincer délicat de l'éperon*. Si je demandais alors comment doit se pratiquer ce pincer délicat, dans quel moment, dans quel but, quel doit être l'effet de la main pour le seconder, on restait muet comme M. de la Guérinière lui-même : on prétendait que chacun devait interpréter de son mieux un silence qu'il n'avait probablement pas gardé sans raison.

Quand j'ai indiqué les moyens de rendre élégante la position disgracieuse d'un cheval mal conformé, on a prétendu que c'était le principe professé par M. de Vaudeuil, qui ne disait autre chose à ses élèves que *du brillant! du brillant! du brillant!* Le mot n'était donc pas nouveau, puisque ce brave écuyer le répétait quand même.

Quand j'ai parlé des assouplissements, de leur utilité, des moyens de les mettre en pratique, pour hâter des trois quarts l'éducation du cheval, on a trouvé que le mot était bien ancien, et que, dans tous les temps, on avait recommandé d'assouplir les chevaux. Oui, mais comment? Par des procé-

dés aussi contraires à la nature du cheval qu'au sens commun le plus vulgaire, par des moyens entièrement opposés à ceux que j'indiquais moi-même. N'importe; le mot assouplissement est écrit en toutes lèttres dans les auteurs; donc le mot n'est pas neuf. Ces mêmes auteurs ont dit aussi qu'il fallait mettre les chevaux dans la main, sans expliquer davantage dans quel but et par quels procédés; le ramener n'était donc pas non plus de moi, bien que j'aie suppléé à tout ce qui avait été omis.

Le rassembler n'était pas plus nouveau; tous les ouvrages en ont parlé: « Rassemblez votre cheval, » dit-on à l'élève qui prend sa première leçon, faisant ainsi de la chose la plus importante et la plus efficace en équitation un mouvement machinal, sans but ni effet. Voilà cependant où conduisent les grands mots vides de sens que l'on accepte sans les comprendre. J'ai défini le rassembler, j'ai grandi l'équitation, on doute encore!

Tous les auteurs aussi ont parlé du départ au galop; mais quel est celui qui a donné sur ce sujet des principes rationnels? Quant à l'influence de la conformation du cheval sur la disposition de ses forces; quant à ce que je disais et répétais sur la nécessité de combattre les forces instinctives, de les annuler, de les livrer à la disposition du cavalier, pour qu'il pût les répartir à son gré, et sup-

pléer aux effets de vices physiques de l'animal, comme il n'y avait point de mots dans aucun ouvrage qui eussent rapport à ce travail, on ne me comprenait pas, ou on feignait de ne pas me comprendre, etc., etc., etc. Il faut donc du mystère, des mots sonores, pour frapper l'imagination de certaines gens; plus on est obscur, plus on est profond, et ce qui n'est pas compris devient par cela même *phénoménal*. Dirai-je la véritable cause de cette mauvaise disposition d'esprit? Oui; la science m'en fait une loi : c'est que l'on n'est pas fâché d'abriter sa propre ignorance derrière le vague qui laisse planer sur l'art des principes aussi incertains et aussi faux.

On m'a souvent demandé si, à l'exemple de quelques célébrités équestres, on pourrait avec ma méthode exécuter de prime abord, sur un cheval encore ignorant, quelques-unes des principales difficultés de l'équitation. Ma réponse a toujours été négative. Ces étonnants tours de force sont particuliers à l'homme qui les pratique; ils n'appartiennent à aucun système. Quels fruits en effet peuvent en recueillir l'art et la science? Quels principes peut-on établir sur des procédés aussi peu rationnels? comment les enseigner, lorsqu'ils dépendent uniquement de l'énergie physique du cavalier et de la violence de ses effets? A quoi cela peut-il lui servir à lui-même, sinon à éblouir quel-

ques curieux peu capables de juger et d'apprécier ce qui est véritablement de la science équestre? Le cheval que l'on soumet à une pareille violence cède d'abord à des brusqueries qui le surprennent et le démontent; mais la réflexion vient ensuite, il combine ses résistances, et prévient bientôt, par des forces et des oppositions contraires, tous les mouvements pénibles auxquels l'avaient d'abord assujetti de subits renversements d'encolure, de tête et de corps. On est alors surpris de voir le cheval qui semblait dressé refuser d'exécuter sous le même cavalier les mouvements les plus simples et les plus faciles; c'est qu'étant revenu à lui-même, il acquiert bien vite la mesure de ce qu'il peut faire, prend l'initiative, et devient agresseur peut-être pour toujours. Si quelques amateurs s'étonnent de cette conséquence, c'est une preuve que leurs connaissances en équitation sont bien bornées. Quant aux écuyers vraiment capables, ils ne voient dans ce dévergondage de l'art qu'un blasphème équestre, un avenir sans résultats pour l'éducation du cheval, et des dangers réels pour son organisation (1).

(1) M'étant assuré que parmi nos *célébrités équestres* la véritable équitation était faussée ou méconnue, j'ai cru devoir protester en général et sans nommer personne contre l'erreur ou l'ignorance. M. d'Aure a répondu par un pampblet. — L'indiscrétion n'est pas de mon côté.

Le cheval, quelque favorisé qu'il soit de la nature, a besoin d'un exercice préalable pour disposer ses forces à se prêter un mutuel secours; tout devient sans cela machinal et hasardeux, autant de sa part que de celle du cavalier.

Quel est le musicien qui pourrait tirer d'un instrument des accords mélodieux sans avoir jamais exercé ses doigts au mécanisme de cet instrument? Il ne produirait, sans nul doute, que des sons discordants et faux; le même résultat a lieu en équitation, lorsqu'on veut faire exécuter à un cheval des mouvements auxquels il n'a pas été préparé. Si le cheval est un sujet qui doit servir à produire un poëme, ce n'est pas l'improvisation, mais la réflexion et le temps moral qui nous mettront à même d'accomplir dignement notre œuvre. Corneille, Racine, tous nos grands poëtes, n'écrivaient qu'après avoir mûrement étudié leur sujet; leurs chefs-d'œuvre ont passé à la postérité. Nous avons vu et entendu des improvisateurs; que reste-t-il de leurs productions? elles sont oubliées, même de leur vivant.

Les écuyers à grande réputation étaient loin de supposer qu'on pût trouver un jour des procédés plus simples et plus naturels que ceux qu'ils pratiquaient, et qu'on pût arriver à faire beaucoup mieux. Je dois cependant le dire à leur louange, s'ils sont restés stationnaires, ils ont fait preuve

aussi d'une sagesse qui, bien que routinière, avait le grand avantage de ne pas extrapasser les chevaux, et s'ils n'ont pas fait progresser l'art, ils ne l'ont pas du moins fait rétrograder. Ce livre démontrera que si ma méthode donne les moyens de faire vite, elle enseigne aussi à bien faire, puisque tout y est défini, gradué, raisonné; tout se suit et s'enchaîne dans mon système : chaque mouvement est la conséquence d'une position qui est ellemême produite par une force transmise. Le cheval n'est donc jamais fautif, mais toujours le cavalier; et dès lors plus de cravache, plus de chambrière pour châtier ce qu'on appelle la désobéissance ou la méchanceté de l'animal. J'explique, je fais comprendre pourquoi dans certains cas il refuse d'obéir, et j'indique les moyens de le disposer à bien faire. Je soutiens que le cheval n'a jamais tort, et je le prouve. S'il a le libre emploi de ses forces, il sera maître de ses mouvements, et fera ce qu'il voudra en dépit du cavalier. A quoi pourront servir dans ce cas les effets de force, les coups de cravache appliqués sans discernement? Changeront-ils la disposition des forces du cheval pour leur donner la justesse, la direction qui leur manque? Non, sans doute! Et pourquoi dès lors punir l'animal pour des résistances qui sont la conséquence naturelle de la position dans laquelle on le laisse? Il faut donc l'en faire sortir d'abord, et

cela devient facile au cavalier lorsqu'il a rendu le cheval assez souple pour être à même de dominer ses forces et de le placer toujours dans la position convenable.

C'est par vingt-quatre procédés nouveaux, concourant tous à la même fin, c'est-à-dire à ramener dans un équilibre parfait les constructions les plus défectueuses, que je suis arrivé à opérer dans l'équitation un changement qui rendra, je l'espère, les plus importants services à la cavalerie. Elle y trouvera économie de temps, amélioration des chevaux, émulation pour les cavaliers, progrès dans l'instruction, précision dans les manœuvres, etc.

Une clameur, circonscrite, il est vrai, dans un cercle assez étroit, est cependant parvenue jusqu'à moi. Comment se fait-il, disaient certaines gens, qu'un professeur, un innovateur, qui a la prétention de faire école, vienne cependant se montrer en public? Ne serait-il pas plus convenable qu'à l'exemple de ses confrères, il s'en tînt à professer son art dans son manége? Les amateurs lui auraient tenu bon compte de ses efforts; ils l'auraient entouré de plus de considération; car enfin son talent est de ceux qu'on va juger pour un franc, et cela frise de bien près le saltimbanque. Ce langage, s'il est spécieux, n'en est pas moins injuste. Il faut vivre avant tout, et faire honneur à ses affaires. Je ne sache pas que la considération s'attache à un

homme qui par une sotte vanité laisse péricliter son établissement, et se trouve forcé par la suite de frustrer ses fournisseurs qui ont eu foi en sa parole. Or, je le demande : depuis l'installation en France des écoles d'équitation, en est-il beaucoup, même parmi celles qui étaient subventionnées par le gouvernement, qui aient pu atteindre une position financière satisfaisante? est-il un seul écuyer qui se soit assuré quelques ressources pour ses vieux jours?... C'est que de tous les genres d'industrie, celui-ci est le plus ingrat. L'établissement et l'entretien d'un manége exigent des frais énormes : et comme le véritable goût de l'équitation est très-peu répandu, comme cet art est tombé dans le domaine du caprice ou de la vanité, il est tout à fait impossible de soutenir un établissement de ce genre, à moins de cumuler deux industries.

Voici pour la question matérielle ; celle d'art vient ensuite. Je devais faire connaître ma méthode, lui donner la publicité, le retentissement dont je la croyais digne, convaincre enfin les incrédules. J'avais, dans un ouvrage précédent, exposé mes principes, persuadé qu'ils allaient faire une révolution équestre. Six ans s'étaient écoulés sans que j'eusse reçu le moindre encouragement : les uns ne comprenaient pas, les autres ne voulaient pas comprendre. On eût préféré sans doute à des

procédés efficaces, mais qui exigeaient une certaine étude, des mors capables d'arrêter un cheval sur place, des moyens mécaniques qu'il eût suffi d'acheter pour devenir un écuyer habile. Quoi qu'il en soit, quelques amateurs, MM. Gaussen, Villars, Gatayes, Rul, venaient seuls étudier mes principes, et mon but était manqué. Je voulais que ce qui restait enfermé entre quatre murs se répandît dans toute la France, et que l'armée surtout fût amenée à connaître et à pratiquer mes principes. Je voulais forcer les étrangers à convenir de notre supériorité équestre, en leur montrant les ressources que nous savons tirer même des chevaux inférieurs. Voilà quels étaient mes rêves, mes espérances, et tout me fait présager qu'ils vont se réaliser bientôt. Mais je le dois à la résolution que j'ai prise de prouver l'efficacité de ma méthode, en rendant le public juge de ses résultats. Lorsque ce grand appréciateur a vu les difficultés que j'avais surmontées, lorsqu'il a su que ces chevaux qui paraissaient devant lui si nobles et si brillants, étaient des animaux que j'avais choisis exprès dans les conditions les plus défavorables, et que j'avais payés de cinq à six cents francs, il a déclaré hautement qu'il devait y avoir du bon dans ma méthode. Mes adversaires ont bien été forcés dès lors de dire comme tout le monde ; et ils ont eu beau prétendre que ces résultats tenaient plutôt à

l'homme qu'à la méthode, le coup était porté, et les amateurs sont arrivés d'eux-mêmes pour s'initier à mes principes. D'adversaires qu'ils étaient, ils sont devenus mes chauds partisans, et l'ont proclamé hautement. C'est mon travail au Cirque qui seul leur avait dessillé les yeux. Il est probable que sans les exercices publics de Partisan, Neptune, Capitaine, Géricault, Buridan, Topaze, etc., je serais encore enfoui, inconnu et sans écho, au fond de la rue du Faubourg Saint-Martin. Mais, en vérité, je m'explique ici comme si j'avais besoin de me justifier de m'être montré en public. Quoique mon goût soit entièrement opposé au plaisir que peuvent éprouver certaines personnes à se donner en spectacle, je ne crois pas, en le faisant, manquer en rien à ma propre dignité; j'aime et j'honore toutes les professions respectables, celles surtout qui sont destinées à éclairer le public et à le distraire. Que m'importent les sots propos de quelques envieux? Tout homme qui veut faire prévaloir un principe doit être prêt à tout braver, insolence, railleries, sarcasmes des uns, oubli, indifférence des autres. Il y a longtemps pour mon compte que j'y suis fait; et je trouve dans l'approbation des gens sensés que j'affectionne une large compensation à tous ces inconvénients passagers. A ceux donc qui prétendent que je ravale mon titre d'écuyer en le mettant en scène, je réponds

que Molière et Shakspeare avaient aussi la bassesse de jouer leurs pièces en public, et qu'en imitant dans ma sphère obscure l'exemple de ces grands génies, je ne fais qu'obéir à leurs voix, qui nous crient sans cesse : « Élevez votre intelligence sur la ruine des préjugés ! »

·PPENDICE.

Depuis la première publication de ma méthode, des faits irrécusables ont attesté la vérité des principes qui y sont exposés. M. le maréchal ministre de la guerre a chargé une commission, présidée par le lieutenant-général, marquis Oudinot, de reconnaître ses avantages (1). Cinquante chevaux de troupe ou d'officiers, qui n'avaient pas encore commencé leur instruction, ou qui étaient reconnus difficiles ou vicieux, ont été soumis aux expériences. L'épreuve a commencé le 21 mars. Les exigences du service de la garnison de Paris ne permettant de mettre à la disposition de la commission qu'un petit nombre de cuirassiers, gardes municipaux et lanciers de première classe, presque tous les che-

(1) La commission était composée du lieutenant général Oudinot, du colonel Carlet, commandant la garde municipale, du chef d'escadrons Novital, commandant le manége de l'école de cavalerie, des capitaines instructeurs de Guès du 5me cuirassiers, et de Mesange du 3me lanciers.

2

vaux ont été confiés à des cavaliers peu intelligents ou dont l'instruction n'était pas très-avancée. Les cavaliers ont eux-mêmes exercé leurs chevaux. Le 9 avril, c'est-à-dire après quinze leçons, M. le maréchal ministre de la guerre a voulu être témoin des résultats du système qu'il avait donné l'ordre d'expérimenter; son excellence était accompagnée des membres du comité de cavalerie et de plusieurs autres officiers généraux. Les cavaliers étant complétement armés et équipés et les chevaux chargés, on a exécuté individuellement et en troupe, à toutes les allures, des mouvements que jusqu'à ce jour on n'avait demandés aux chevaux qu'après cinq ou six mois d'exercice sous des cavaliers déjà instruits. Le maréchal, ministre, a suivi toutes les expériences avec le plus grand intérêt, et avant de se retirer il a témoigné toute sa satisfaction et annoncé l'intention de faire faire une application générale dans l'armée.

Les rapports que je joins ci-après serviront de pièces authentiques pour convaincre l'incrédulité ou fermer la bouche à la malveillance; ils démontreront également à chaque cavalier qu'en peu de temps il peut devenir le professeur de son cheval, atténuer ses défauts et tirer tout le parti possible de ses qualités. La position actuelle du cavalier m'ayant paru laisser beaucoup à désirer sous le rapport de la promptitude de l'instruction et sur-

tout du développement de la compréhension équestre, je me suis décidé à présenter un nouveau mode d'exercice propre à former l'éducation du soldat.

C'est toujours avec crainte que l'on met au jour une idée nouvelle, bien qu'on soit convaincu d'avance par une longue pratique des avantages réels qui doivent en résulter. N'est-on pas exposé à rencontrer à côté des gens consciencieux les adversaires de mauvaise foi, les ennemis intéressés du progrès, toujours disposés à méconnaître ou à dénigrer les découvertes désintéressées, utiles et consciencieuses? J'allais oublier d'y ajouter le fléau des plagiaires. C'est ainsi que déjà plusieurs pamphlétaires ont cherché par toutes espèces de moyens, excepté celui du raisonnement, à arrêter l'élan (si profitable d'ailleurs à l'art hippique) qui s'était manifesté à l'occasion de ma nouvelle méthode. J'aurais laissé dans l'ombre tous ces détracteurs, si le nom de M. d'Aure ne se fût pas trouvé en tête de l'une de ces brochures ; j'ai dû répondre, et afin que le public, trop souvent abusé par le vain éclat d'un nom, fût mis à même de juger si l'adversaire qui attaque mon système est bien réellement une autorité irrécusable et compétente, j'ai recherché et exposé dans une récente brochure ce que M. d'Aure appelle *ses* principes équestres.

Comme les brochures, sous le point de vue scientifique, sont sans importance, je crois devoir, dans l'intérêt de l'art et de la complète édification des amateurs, reproduire ici un échantillon des *hautes* leçons de M. d'Aure.

Cet échantillon suffira dailleurs pour donner une idée du reste.

TRAITÉ D'ÉQUITATION PUBLIÉ EN 1834 PAR M. D'AURE, PAGE 123.

L'auteur suppose « qu'un cheval devant tourner
» à droite, et s'y refusant par une raison quelcon-
» que de souffrance ou de volonté, se dérobe à
» gauche ; généralement l'homme qui le montera,
» pour le faire tourner à droite, ouvrira la rêne
» droite et résistera sur cette rêne tant que le cheval
» n'aura pas cédé. Il arrive alors que par cette ac-
» tion trop répétée de la rêne droite, le cavalier
» offense la barre droite de manière à la rompre
» (les cavaliers de M. d'Aure sont terriblement
» énergiques), ou à lui donner une sensibilité telle
» qu'il ne répondra plus à ce mouvement d'attrac-
» tion (il est ingénieux le mouvement d'attrac-
» tion!) qui, tendant à porter sa tête à droite, en-
» traînerait la masse de ce côté, tandis qu'aucon-
» traire, cédant à la sensibilité qui lui vient de

» droite, il se portera à gauche et s'y jettera d'au-
» tant plus qu'on agira davantage sur la rêne
» droite, qui, souvent dans ce cas, pliera bien l'en-
» colure à droite, mais fera reculer la tête de fa-
» çon à ce que le mouvement de l'épaule droite
» étant arrêté, il faudra absolument que le cheval
» s'échappe à gauche si l'on continue à le tenir en
» mouvement. *Le seul moyen de porter remède à ce*
» *mal*, c'est de rétablir l'équilibre de la sensibi-
» lité dans la bouche du cheval, *d'offenser, s'il est*
» *nécessaire, la barre gauche*, afin de faire tourner
» le cheval à droite par la résistance de la rêne
» gauche, ainsi que par l'action des jambes, qui
» maintiendront ses hanches vis-à-vis des épau-
» les (1). »

L'ouvrage presque tout entier de M. d'Aure est traité avec cette *hauteur* et cette rectitude de vues. Je demande maintenant si l'homme qui a pu

(1) M. le baron de Curnieu alla trouver M. Aubert, auteur d'un pampblet, collaborateur et ami de M. d'Aure, et lui demanda ce qu'il pensait d'un écuyer qui donnerait ce principe : « Fracasser la barre » d'un cheval afin de l'harmoniser avec l'autre barre qui aurait été » offensée par le cavalier? » M. Aubert s'indigna, anathématisa l'écuyer ignorant et barbare qui professait do telles maximes. Cet emportement aurait peut-être provoqué un accès d'extravagance, si M. de Curnieu ne se fût empressé de lui dire : « Calmez-vous ; cet individu que » vous venez d'injurier sans ménagement, c'est d'Aure. — Ah bah ! » impossible ! — Lisez. » Notre libelliste tomba en syncope, et M. do Curnieu vint ensuite me raconter cette piquante anecdote, qui m'a semblé digne de la publicité.

émettre de pareilles hérésies et de pareils non-sens n'est pas déchu du droit de se poser en appréciateur et en critique d'un système scientifique et raisonné d'équitation.

DOCUMENTS OFFICIELS EN FAVEUR DE MA MÉTHODE.

Voici la reproduction littérale des rapports officiels dont j'ai parlé précédemment; j'ajouterai que soixante autres rapports favorables rédigés par des généraux, colonels, chefs d'escadrons, capitaines et lieutenants, ont été aussi adressés à M. le Ministre de la guerre, depuis huit mois que l'on a commencé les essais de ma méthode dans une partie de la cavalerie. Ces autorités et ces faits ne sont-ils pas suffisants? Malgré le changement fondamental que ce nouveau mode d'équitation a apporté dans la cavalerie, malgré le supplément d'études qu'il exige, je n'ai trouvé que des dispositions empressées et bienveillantes dans l'armée. Le suffrage des militaires qui ont travaillé sérieusement ma méthode m'a complétement dédommagé des jalousies et de la mauvaise foi que j'ai rencontrées ailleurs chez des écuyers et des cavaliers qui ont critiqué mes principes sans les connaître.

LETTRE DE M. CHAMPMONTANT, LIEUTENANT-COLONEL D'ÉTAT-MAJOR, SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE LA CAVALERIE, A M. BAUCHER.

Paris, le 14 janvier 1842.

« Monsieur,

» M. le ministre de la guerre a renvoyé au comité de la cavalerie l'examen d'une proposition contenue dans la lettre

que vous avez adressée à son Excellence, et dans sa séance de ce jour le comité a décidé qu'avant de passer outre à sa délibération, il vous ferait connaître le désir qu'il éprouve de vous entendre, et de recevoir de vous des explications qui lui semblent indispensables.

» M. le lieutenant-général président du comité me charge en conséquence d'avoir l'honneur de vous demander s'il peut vous convenir de vous rendre mercredi prochain, 19 de ce mois, à onze heures du matin, à la salle des séances, 61, rue de l'Université.

» Si ce jour ne vous était pas agréable, je vous prierais de vouloir bien en désigner un autre, et je prendrais de nouveau les ordres de M. le président.

» Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Le lieutenant-colonel d'état-major, secrétaire du comité de la cavalerie.

«CHAMPMONTANT. »

LETTRE DE M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL MARQUIS OUDINOT A M. BAUCHER.

Paris, le 17 mars 1842.

« Monsieur,

» Par suite des propositions que vous avez faites à M. le maréchal ministre de la guerre, son Excellence a décidé qu'il serait fait à Paris une série d'expériences sur votre



méthode pour dresser les chevaux de remonte et ceux qui sont reconnus difficiles. En conséquence, cent jeunes chevaux pris dans les régiments de cavalerie en garnison à Paris seront dressés d'après votre système. S'il existe dans ces deux corps quelques chevaux difficiles, ils seront également soumis à votre méthode. Les expériences auront lieu en présence d'une commission composée des capitaines instructeurs du 5me de cuirassiers et du 3me de lanciers. Le chef d'escadrons commandant le manége de l'école de cavalerie, auquel le ministre donne l'ordre de se rendre à Paris, fera partie aussi de cette commission, dont la présidence m'est confiée. Avant de donner des instructions au maréchal de camp commandant la brigade et aux colonels des deux régiments de cavalerie, j'ai besoin, monsieur, de m'entendre avec vous. Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien vous rendre demain, à neuf heures, chez moi, où ces messieurs seront réunis.

» Recevez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» Le lieutenant-général
» Marquis OUDINOT. »

RAPPORT SUR LES EXPÉRIENCES DE LA MÉTHODE DE M. BAUCHER, ET RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS JOURNALIÈRES, PAR LE CHEF D'ESCADRONS NOVITAL, COMMANDANT A L'ÉCOLE ROYALE DE SAUMUR.

« Les capitaines instructeurs des 5me régiment de cuirassiers et 3me de lanciers, désignés par le ministre de la guerre

pour faire partie de la commission, se sont réunis à moi, ainsi qu'à M. Baucher, au quartier de Sens, le 21 mars dernier, et les expériences ont commencé.

» Pour édifier, pour construire, il faut des matériaux; pour enseigner, il faut des maîtres. Or, M. Baucher, chargé de démontrer sa méthode et voulant prouver ses bons résultats, ne pouvait tout d'abord procéder sur une grande échelle, et faire pratiquer lui-même son système à un trop grand nombre d'hommes et de chevaux. Il a donc dû se créer des interprètes, des coopérateurs. Il les a pris parmi les officiers et cavaliers des deux régiments.

» 21 mars.—Dans la première séance, la leçon a été donnée à deux sous-officiers du 5me cuirassiers, sur deux chevaux complétement neufs, l'un allemand, l'autre normand, et à un même nombre de sous-officiers et de chevaux du 3me lanciers; ces derniers (de la remonte de Valenciennes) possédaient une instruction plus avancée que les chevaux des cuirassiers, et avaient même reçu la bride depuis quelques jours.

» Les officiers, sous-officiers et cavaliers, après une explication succincte et aussi très-claire, très-nette, très-rationnelle de M. Baucher, sur le fond de sa méthode, sur les diverses causes des défenses du cheval et les moyens simples, mais efficaces, de les combattre, ces officiers et sous-officiers, dis-je, après une démonstration de quelques instants, ont mis la main à l'œuvre et obtenu des résultats presque instantanés sur des natures brutes, sinon rebelles. Au bout d'une demi-heure, chaque cheval, d'abord inerte, a compris les aides et s'est prêté pour ainsi dire de bonne grâce à toutes les exigences du cavalier, premièrement dans la leçon à pied et en place, puis monté. Un cheval du 3me lanciers a cependant résisté à l'action latérale du mors, c'est-à-dire à la flexion de la mâchoire; mais, comprenant bientôt l'inutilité de sa résistance, il a cédé.

» Bon nombre d'officiers en dehors de la commission, mus par un noble zèle, assistaient à cette première séance, et les résultats obtenus aussi promptement ont prévenu chacun en faveur de la méthode.

» Dans la seconde séance on a procédé comme dans la première, mais sur quatre chevaux par régiment au lieu de deux. Les résultats ont été plus grands que ceux du matin, car deux chevaux nouvellement admis, l'un normand, du 5me cuirassiers, et l'autre navarin, du 3me lanciers, ont opposé une grande résistance à la première action du mors. Le navarin surtout a mis de l'opiniâtreté et de la méchanceté dans ses défenses, jusqu'à frapper le cavalier avec les pieds de devant. Enfin ils ont fini l'un et l'autre, après quelques minutes, par céder et se rendre d'une manière satisfaisante, sinon complète, à la main de M. Baucher, tandis que d'autres cavaliers, simples adeptes, naturellement moins habiles, avaient échoué.

» 22 mars.—Les expériences de la seconde journée ont été à peu près les mêmes que celles de la veille. Les mêmes chevaux ont été mobilisés et se sont soumis sans la moindre résistance. Ils ont répondu aux jambes, d'une manière satisfaisante, dans la mobilisation de la croupe. Deux chevaux de plus par régiment ont été soumis aux épreuves et n'ont été nullement rebelles.

» 23 mars.—Dans la troisième journée on a opéré sur six chevaux de chaque régiment. Les progrès des hommes et des chevaux ont été sensibles, à l'exception du cheval navarin, cité plus haut, et qui, par recrudescence, a présenté des résistances et des défenses très-fortes en se cabrant et en luttant à outrance contre son cavalier ferme et solide, tandis que la veille il paraissait maîtrisé. Mais les jours suivants il a fini par être complètement soumis.

» 24 mars.—Les expériences de ce jour ont été faites sur

dix chevaux de chaque régiment. Tous les cavaliers ont compris parfaitement toutes les flexions, le ramener, etc., etc. Les chevaux se sont montrés soumis, légers, maniables. Un gris, des lanciers, nouvellement admis, a opposé de vives résistances, prenant des positions de tête difficiles à combattre. Enfin, après un quart d'heure, il a été vaincu, et, vers la fin de la leçon, il se livrait facilement.

» 25 mars. — Mêmes opérations que la veille, obéissance plus passive chez tous les chevaux déjà mobilisés. Un cheval normand du 5me, âgé de sept ans, a été amené ce jour-là; ce cheval opposait, pour défenses, des ruades, des sauts réitérés, lorsque le cavalier l'enfourchait; après la mobilisation de pied ferme par M. Baucher, et un mouvement rétrograde longtemps continué, il s'est amendé, et à la fin de la leçon il était à moitié soumis.

» 26 mars. — Continuation des épreuves sur les mêmes chevaux, amélioration dans la souplesse, la régularité des flexions et des mouvements. Défenses moins grandes chez le cheval normand, qui la veille était intraitable.

» La séance terminée par des flexions d'ensemble, par le reculer et quelques mouvements de pied ferme, aux indications de M. Baucher.

» 27 mars. — D'abord même travail que la veille; ensuite, travail à volonté, au trot, les chevaux conduits avec le filet. Pas de résistance: légèreté évidente chez presque tous les chevaux; mais obligation de revenir parfois, pour certains, à la mobilisation de pied ferme.

» Le *rueur*, cité plus haut, s'est moins défendu. La résistance morale surtout a cédé en partie.

» 28 mars. — Le travail a continué, comme les jours précédents, pour confirmer les chevaux qui se sont montrés plus souples généralement; quelques-uns, cependant, ont

encore opposé de légères résistances, tels que *le gris*, des lanciers, dont il a été parlé.

» La reprise au trot, à volonté, les chevaux conduits avec le filet, a été satisfaisante.

» Mobilisation d'ensemble à la fin de la séance.

» La garde municipale, sur sa demande d'être associée aux expériences, a envoyé plusieurs officiers et sous-officiers avec leurs chevaux, présentant, pour la plupart, quelques difficultés sur le rapport du ramener; dès le premier jour il y a eu amélioration.

» 29 mars. — Même travail que le 28. Amélioration sensible dans les progrès des hommes et des chevaux.

» 30 mars. — Les chevaux, dans cette séance, se sont montrés généralement dociles, bien disposés et légers. Les flexions à pied et à cheval ont été très-bien faites. Dans les mouvements, on a remarqué encore quelques contractions d'encolure qui tenaient probablement au peu d'habitude qu'ont les hommes de pratiquer la méthode.

» Enfin, les chevaux ont été conduits avec la bride à toutes les allures et ont bien donné dans la main.

» Le galop a été commencé sur les grandes pistes, les chevaux se sont montrés légers et obéissants.

» Il y a eu grande amélioration chez le *rueur* en question, qui, monté par un élève distingué de M. Baucher, a souffert, sans oser se défendre, les attaques de l'éperon.

» 31 mars. — Mêmes opérations que la veille, travail au trot et au galop alternativement. Grande amélioration en tout; les chevaux étaient presque dressés.

» 1er avril. — Le travail suspendu à cause du mauvais temps.

» 2 avril. — Le travail a été repris comme les jours précédents, mais les cavaliers ayant le sabre, dont les chevaux n'ont été nullement impressionnés.

» 3 avril. — Les expériences de la journée ont laissé peu à désirer. Les chevaux légers, et parfaitement obéissants, ont exécuté les mouvements à toutes les allures et peuvent entrer dans les rangs de l'escadron.

» *Nota.* On avait dû d'abord procéder sur une grande échelle avec cent chevaux. Sur la proposition de M. Baucher, ce nombre a été réduit au quart, les résultats devant être les mêmes.

» Voilà donc les résultats obtenus en *treize jours* et même moins pour certains chevaux. Les faits parlent, ils sont concluants. Faire en quelques jours ce que l'on gagnait en six mois, un an, est un avantage immense que la cavalerie se plaira à reconnaître. Faire de chaque cavalier, quel qu'il soit, l'instructeur de son cheval, en est un autre non moins grand. Propager le goût de l'équitation par l'attrait qu'elle a pour tous ceux qui la pratiquent, c'est encore un des bienfaits que doit répandre la méthode de M. Baucher.

» Chaque innovation a ses détracteurs, chaque perfectionnement a ses opposants. On sait déjà que le système en question soulève, provoque des jalousies, des susceptibilités, amène une quasi-révolution dans le monde hippique. On veut attaquer l'œuvre de l'habile écuyer et lui donner le cachet d'une imitation des Pignatel, des Pluvinel, des Newcastle, des la Guérinière, des d'Auvergne, des Chabannes, etc., etc. Sans doute, ces hommes habiles ont prêché l'assouplissement et l'équilibre, mais ont-ils donné les moyens d'exécution, ont-ils enseigné une théorie aussi lucide, aussi nette, aussi bien raisonnée que celle de M. Baucher? Ont-ils tous, comme lui, joint l'exemple au précepte? et leurs disciples d'aujourd'hui, choqués du progrès qui s'annonce, pourront-ils, en hardis concurrents, entrer dans l'arène et manier leurs chevaux comme le nouveau maître de l'équitation, en tirer un parti aussi étonnant, aussi pro-

digieux, quelle que soit d'ailleurs leur construction ? Non ; je ne le pense pas. La méthode de M. Baucher doit faire école, parce qu'elle s'appuie sur des principes vrais, fixes, raisonnés ; tout en elle est mathématique et peut se rendre par des chiffres. A lui donc appartient la nouvelle époque qui commence, à lui la gloire d'avoir mis le cheval dans la dépendance complète de son cavalier, en paralysant toute résistance, toute volonté, et en remplaçant les forces instinctives par des forces transmises.

» Mais, pourrait-on objecter, cette espèce de captivité à laquelle on veut soumettre le cheval ne nuira-t-elle pas à sa conservation, ne sera-t-elle pas la source d'une ruine prématurée ? A cela il est facile de répondre par un dilemme bien puissant : à savoir, que lorsque tous les rouages d'une machine sont bien engrenés, que chacun fournit son contingent d'action, il y a harmonie, partant nécessité d'une force moindre. Dans un corps organisé, lorsqu'il y a souplesse, liant dans toutes les parties, l'équilibre est facile, il y a légèreté, moins de force de contraction, et par conséquent moins de fatigue.

» Loin de ruiner, la nouvelle méthode n'a-t-elle pas l'avantage d'être un puissant auxiliaire pour le développement des muscles, surtout dans un jeune sujet?

» La vitesse, la franchise des allures, pourrait demander encore la cavalerie, ne souffriront-elles pas de l'emprisonnement dans lequel le nouveau système semble tenir le cheval ? Non, car il jouit, même dans le *rassembler*, de toutes ses facultés locomotrices, il est parfaitement à son aise dans les aides et dans sa position d'équilibre, ce qui oblige tous les muscles à fournir leur quote-part dans l'action.

» Cette question nous amène à parler des bornes que l'auteur du système, toujours exact et rationnel dans ses pen-

sées comme dans son dire, prétend donner à l'équitation militaire. Ces bornes ne dépassent pas l'instruction élémentaire à laquelle le cheval de troupe doit être soumis, c'est-à-dire qu'elles ne vont qu'au *ramener;* car, alors, le cheval est dans la main, il est en équilibre, conséquemment léger, obéissant, constamment à la disposition de son cavalier : que veut-on de plus, surtout à la guerre?

» Quant à l'équitation *savante*, à la haute école, là, il n'y a pas de limites; le plus habile va le plus loin. Le tact, l'intelligence, le raisonnement assurent le succès. Ce sont ces qualités éminentes qui, jointes à la persévérance et à l'étude, ont fait grandir le talent de l'habile écuyer qui nous occupe et qui a tant de droits à nos sympathies.

» Faire ici l'analyse complète de la méthode de M. Baucher serait chose opportune; mieux vaut cependant renvoyer à son ouvrage récemment publié, et que tout officier de cavalerie doit s'empresser de lire pour y puiser de saines et véritables doctrines sur l'équitation

» Mais, si claire, si logique que soit la théorie de M. Baucher, elle n'en aura pas moins, comme je l'ai dit plus haut, ses détracteurs, ses adversaires; à ceux-là il faudra opposer les faits, l'évidence, qui parlent assez haut pour triompher des plus incrédules.

» Je me résume en disant que, si, comme j'aime à le croire, la nouvelle méthode est adoptée, la cavalerie sera dotée d'une ressource immense, basée sur des moyens prompts et infaillibles pour le dressage des jeunes chevaux et des chevaux difficiles.

» L'opinion de MM. les capitaines instructeurs des 5ᵉ cuirassiers et 3ᵉ lanciers se trouve renfermée dans ce que je viens d'émettre; comme moi ils concluent à l'adoption de la méthode, et s'unissent à moi dans l'expression

d'un sentiment de reconnaissance personnelle pour son auteur.

» Paris, le 4 avril 1842.

» Le chef d'escadrons, commandant le manége de
» l'école de cavalerie.

» De Novital. »

RAPPORT AU LIEUTENANT-GÉNÉRAL OUDINOT, PAR M. CARRELET, COLONEL DE LA GARDE MUNICIPALE DE PARIS.

Paris, le 6 avril 1842.

« Mon général,

» Vous avez eu la bonté de permettre à la garde municipale d'assiter aux essais faits en votre présence par M. Baucher pour le dressage des jeunes chevaux. C'est un devoir pour moi, mon général, de vous adresser d'abord mes remercîments pour l'obligeance et la bienveillance que vous avez mises à accueillir ma demande.

» Conformément à votre autorisation, un lieutenant et un sous-officier de chacun de mes escadrons, sous les ordres d'un capitaine adjudant-major, ont assisté aux leçons données chaque matin au quartier de l'hôtel de Sens; moi-même j'y suis allé souvent pour étudier les nouveaux procédés mis en usage par M. Baucher.

» Permettez, mon général, que je vous fasse connaître le résultat des impressions que mes officiers et moi avons éprouvées en écoutant le développement des théories de M. Baucher, et en les voyant appliquer immédiatement.

» Le système général de M. Baucher pour le dressage des jeunes chevaux consiste :

» 1° Dans la domination des forces de l'encolure;

» 2° Dans l'annulation de ses résistances.

» Ces idées-là existent de temps immémorial, et à cet égard tous les cavaliers sont d'accord; mais les moyens employés par M. Baucher sont tout à fait différents de ceux mis en usage jusqu'à ce jour, et les anciens principes sur l'équitation sont presque complétement changés par les adeptes de M. Baucher. C'est presque une révolution dans l'équitation, mais à mon avis il faut toujours se rendre à l'évidence des faits; toute opposition systématique ne fait que retarder le moment de la vérité.

» En effet, suivant les anciens principes, on procédait au dressage des chevaux par des moyens successifs et très-longs. Par les procédés de M. Baucher, on amène tout à la fois, sellés et bridés, les chevaux sur le terrain où ils reçoivent simultanément la leçon avec le filet, la leçon avec la bride.

» Son système pour se rendre maître du cheval consiste d'abord à assouplir l'encolure, parce qu'elle est la base de toutes les défenses qui peuvent se présenter.

» Raconter ce dont nous avons été témoins depuis quinze jours serait d'un détail peu important pour vous, mon général, qui avez tout vu en artiste; le raconter pour les autres n'est pas mon affaire. D'ailleurs, les écuyers auxquels on parlera des leçons de M. Baucher et de leurs résultats seront probablement, comme nous, un peu incrédules avant d'avoir vu; mais quand le résultat est évident, il n'y a plus moyen de ne pas croire, il faut se rendre, quelque peine qu'on éprouve à sacrifier des habitudes de trente ans, habitudes invétérées et auxquelles on a cru comme à l'Évangile.

» Pour abréger cette narration dont vous n'avez certes pas besoin (car je ne connais pas de plus juste appréciateur des hommes et des choses que vous, mon général, qui vous occupez toujours si utilement des intérêts de l'armée), je vous dirai qu'officiers et sous-officiers de la garde municipale sont unanimes pour approuver les procédés

de M. Baucher, appliqués au dressage des jeunes chevaux.

» Nous avons assisté à l'éducation de quarante chevaux de troupe, tous plus ou moins difficiles, et nous sommes convaincus que, par le système Baucher, ils ont été plus avancés en quinze jours qu'ils ne l'auraient été en six mois par les procédés que nous suivons habituellement.

» Je suis tellement convaincu de l'efficacité des moyens professés par M. Baucher, que je vais soumettre à ces principes tous les chevaux de mes cinq escadrons.

» Cinq chevaux de la garde municipale, plus ou moins difficiles, ont été assouplis en huit ou dix leçons, et ramenés à la position normale, ils sont devenus calmes et obéissants.

» Je suis avec respect,

» Mon général,

» Votre très-humble et obéissant serviteur,

» Le Colonel de la garde municipale

» CARRELET. »

RAPPORT DE M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL MARQUIS OUDINOT A S. EX. M. LE MARÉCHAL MINISTRE DE LA GUERRE.

Paris, le 7 avril 1842.

« Monsieur le maréchal,

» Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 11 mars dernier, il a été fait à Paris, sur la demande de M. Baucher, une série d'expériences destinées à constater si la méthode de cet écuyer, relative au dressage des chevaux, pouvait être appliquée avec avantage aux corps de troupes à cheval.

» Ces expériences ont commencé le 21 du mois dernier; j'ai l'honneur de vous transmettre, monsieur le maréchal, les rapports auxquels elles ont donné lieu de la part des capitaines-instructeurs du 5e de cuirassiers et du 3e de lanciers, et du chef d'escadrons commandant le manége de l'école de cavalerie. J'y joins, en outre, un rapport du colonel de la garde municipale, qui a désiré que son corps participât à ces expériences. Les membres de la commission chargée de constater les avantages et les inconvénients de la méthode de M. Baucher se plaisent à reconnaître que le système auquel cet écuyer a attaché son nom est destiné à abréger sensiblement l'instruction des jeunes chevaux, et à répandre le goût de l'équitation dans l'armée. Leur opinion ne se fonde pas seulement sur les résultats que présente la prompte instruction des chevaux dressés en leur présence d'après la nouvelle méthode; ils basent encore leur conviction sur l'étude raisonnée qu'ils ont faite de la méthode elle-même.

» Ces officiers ont compris, ainsi que moi, monsieur le maréchal, qu'il fallait étudier à fond le système nouveau avant d'avoir le droit d'émettre un avis consciencieux sur un sujet d'une telle importance; ils ont pensé que, pour apprécier progressivement et la base et les moyens d'enseignement que cherche à propager M. Baucher, il était nécessaire de devenir d'abord ses disciples. Aussi tous les membres de la commission montent-ils tous les jours à cheval avec lui dans son manége.

» *S'emparer des forces instinctives* du cheval, les *subordonner aux forces transmises* par le cavalier, *à l'aide d'assouplissements* qui détruisent les moyens de résistance et d'opposition; *combattre enfin la mauvaise répartition des forces* de l'animal *et la roideur produite par une mauvaise conformation*, tel est en substance un système auquel son auteur a

consacré vingt années de méditation et de travail, un système dont les règles sont, pour ainsi dire, mathématiques, et qui est établi sur les lois naturelles. Les principes mis au jour par M. Baucher sont un grand et incontestable progrès. Cette conviction, monsieur le maréchal, s'affermit de plus en plus dans l'esprit des membres de la commission. A mesure qu'ils approfondissent la méthode, ils en apprécient mieux la supériorité, supériorité sanctionnée déjà par des faits concluants. Quinze jours ont suffi pour que le système appliqué à de jeunes chevaux complétement ignorants, ou réputés difficiles, et même vicieux, les mît à même de travailler avec régularité à toutes les allures, isolément et dans les rangs, les hommes entièrement armés et équipés, les chevaux chargés.

» MM. les membres du comité de cavalerie se sont transportés sur le terrain des exercices, et ont été témoins d'un résultat qui a dépassé leurs espérances et les miennes. Aujourd'hui, monsieur le maréchal, on peut assurer que l'expérience est consommée. Elle l'est en ce sens du moins que la partie élémentaire de la méthode, c'est-à-dire celle qui consiste à demander aux jeunes chevaux l'obéissance indispensable pour le travail militaire peut recevoir une facile application dans les corps de cavalerie. Toutefois, monsieur le maréchal, si cette méthode, à la portée des intelligences ordinaires, est de nature à avancer l'instruction des jeunes cavaliers et des chevaux neufs, si elle enseigne à tirer un grand parti des chevaux, parce que tout y est défini, gradué et raisonné, cependant ce n'est que par une étude approfondie et par une longue pratique que les instructeurs pourront parvenir à vaincre certaines difficultés considérées jusqu'à ce jour comme insurmontables. Pour que le système de M. Baucher produise dans l'armée tous les avantages qu'on peut en attendre, il serait nécessaire

qu'un certain nombre d'instructeurs, appelés à le propager ensuite, y fussent initiés d'une manière aussi complète que possible.

» J'ai en conséquence l'honneur de vous proposer de prescrire :

» 1° Qu'au retour à Saumur du commandant du manége de l'école, les jeunes chevaux soient dressés conformément à la nouvelle méthode, et que des observations soient faites sur les avantages ou les inconvénients qu'elle présente;

» 2° Que dans le 5me de cuirassiers et le 3me de lanciers l'application de cette méthode se continue;

» 3° Que les divers corps de cavalerie, dans un rayon de vingt-cinq lieues autour de Paris, détachent, pour deux mois environ, le capitaine instructeur et un officier, qui viendraient étudier le système de M. Baucher. Ces officiers devraient être sous les ordres du lieutenant-colonel d'un des deux régiments de cavalerie en garnison à Paris.

» Afin que le chef d'escadrons commandant le manége de l'école soit plus que personne familiarisé avec ce système, votre Excellence trouvera sans doute convenable qu'il revienne, vers le 1er mai, passer à Paris le temps nécessaire pour le posséder entièrement.

» Enfin, à défaut de M. Baucher lui-même, il serait utile que son fils passât au camp de Lunéville les mois de juin, de juillet et d'août. Le commandement de ce camp m'ayant été confié, je pourrais alors faire appliquer sous mes yeux la nouvelle méthode d'équitation. Il serait facile également d'y appeler les capitaines instructeurs et un officier des régiments qui sont en garnison dans un rayon d'une vingtaine de lieues.

» Jusqu'à présent, monsieur le maréchal, M. Baucher n'a voulu entendre parler d'aucune rétribution. Son ambition est d'être utile à l'armée, et de reculer les bornes d'un art

pour lequel il est passionné. Si, comme je le crois fermement, sa méthode peut abréger l'instruction des troupes à cheval, une indemnité pécuniaire sera évidemment impuissante pour récompenser un tel service. Mais malgré le désintéressement de M. Baucher, le département de la guerre ne doit pas disposer, comme aujourd'hui, de son temps sans qu'il reçoive en retour une rétribution. A vous seul, monsieur le maréchal, il appartient de résoudre cette question. Le désintéressement de M. Baucher est tel que la solution ne saurait entraîner de difficultés.

» Mais avant de vous prononcer sur ces dispositions il est indispensable, monsieur le maréchal, que le système nouveau soit soumis à votre haute appréciation. Comme toutes les doctrines que l'on veut substituer aux idées généralement admises, il rencontrera de l'opposition et des résistances; aussi doit-il être jugé directement par un ministre qui a déjà doté la France de grandes institutions, et qui seul est assez puissant pour le protéger contre les attaques de l'ignorance, de la routine ou même de l'envie.

» Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, sous la date du 5 de ce mois, que son intention était d'assister elle-même, accompagnée des officiers généraux de cavalerie en ce moment à Paris, au travail que dirige M. Baucher. Je vous prie très-instamment, monsieur le maréchal, de vouloir bien déterminer le plus tôt possible le jour où les expériences devront avoir lieu sous vos yeux.

» Je suis avec respect,

» Monsieur le maréchal,

» De votre Excellence,

» Le très-humble et très-obéissant serviteur,

» Le lieutenant général,

» Marquis Oudinot. »

LETTRE DE S. EXC. LE MARÉCHAL SOULT, MINISTRE DE LA GUERRE, A M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL MARQUIS OUDINOT.

Paris, le 5 avril 1842.

« Général, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, vous m'informez que les expériences de la méthode Baucher, soumises à la commission que vous présidez, ont commencé le 21 mars dernier; qu'elles seront terminées du 8 au 10 du courant, et que déjà les expériences de cette méthode font présager des résultats favorables, surtout dans sa partie élémentaire; vous terminez en exprimant le désir que j'accorde quelques instants aux exercices qui ont lieu, et que je sois accompagné par les officiers-généraux de cavalerie présents à Paris, afin qu'ils soient ainsi à même de se former un opinion sur un mode d'instruction qui vous paraît avoir beaucoup d'avenir.

» J'ai lu avec satisfaction les détails que vous me donnez sur les premiers essais qui ont eu lieu en votre présence.

» Je m'empresse, d'ailleurs, de vous informer que je me rendrai avec plaisir au vœu que vous m'exprimez d'assister à l'une de vos plus prochaines expériences, accompagné de MM. les officiers-généraux de cavalerie; je vous préviendrai à l'avance du jour que j'aurai fixé.

» Le président du conseil,
» Ministre secrétaire d'Etat de la guerre,
» Maréchal duc DE DALMATIE. »

LETTRE DE M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL MARQUIS OUDINOT A M. BAUCHER.

Paris, le 21 mai 1842.

« M. le maréchal ministre de la guerre me fait savoir, monsieur, sous la date du 20 mai, qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt le rapport que je lui ai transmis sur les expériences qui ont été faites à Paris, à l'effet de constater si votre méthode d'équitation devait être appliquée avec avantage aux corps des troupes à cheval.

» Le ministre me charge de vous exprimer tous ses remercîments pour le zèle et le désintéressement dont vous avez fait preuve jusqu'à présent dans l'intérêt de l'art et de l'armée. Toutefois son Excellence ne peut et ne doit pas continuer de disposer de votre temps sans vous accorder en retour une juste indemnité. Elle aurait désiré que les crédits mis à sa disposition permissent d'organiser sur une échelle étendue la continuation des expériences de votre méthode; mais les règles qui régissent la spécialité de l'emploi de ces crédits ont apporté des obstacles à la réalisation de ses intentions.

» La commission que je préside a été d'avis qu'il y aurait lieu de vous allouer une indemnité de 5 francs par jour pour chaque officier qui monterait à votre manége, et elle a en même temps proposé à M. le ministre de détacher à Paris pendant deux mois le capitaine-instructeur et un officier des régiments placés dans un rayon de vingt-cinq lieues autour de la capitale. Cette disposition s'appliquerait naturellement aux régiments en garnison à Chartres, Beauvais, Provins, Versailles, Melun, Compiègne, Meaux, Saint-Germain et Fontainebleau. Les vingt officiers de ces dix régiments

et les six officiers des trois régiments stationnés à Paris, montant chaque jour à votre manége, auraient occasionné une dépense journalière de 130 francs. La situation du budget et l'absence de tout crédit spécial pour une dépense de cette nature n'ont pas permis d'accueillir cette proposition comme elle était formulée, et M. le maréchal ministre de la guerre a pensé qu'en se bornant à faire monter ces vingt-six officiers tous les deux jours, il atteindrait le double but de ne pas compromettre le succès des expériences, et de renfermer la dépense dans des limites étroites et nécessaires. Cette disposition sera de ma part l'objet d'une observation; je préviens le ministre que j'ai autorisé les officiers à monter tous les jours, sauf à abréger le temps de leur séjour à Paris.

» J'ai demandé également que M. votre fils fût autorisé à se rendre à Lunéville, afin de pouvoir, en qualité de commandant du camp, y faire faire sous mes yeux l'application de la méthode. J'ai exprimé en outre le désir que les capitaines-instructeurs et un officier des régiments qui sont en garnison dans un rayon d'une vingtaine de lieues de cette place y fussent appelés pour être initiés à votre système. Ces propositions, qui ont pour but et qui auront pour résultat de mettre le plus grand nombre de régiments possible à même d'appliquer, s'il y a lieu, la méthode en cours d'essai, ont paru à M. le ministre susceptibles d'être accueillies.

» Bien que je considère l'expérience qui a été faite sous ma direction comme concluante, surtout en ce qui concerne le dressage des jeunes chevaux, et bien que M. le ministre apprécie aussi ces résultats, S. Exc. pense cependant, d'accord avec la commission, qu'il est nécessaire de continuer les essais. En effet, votre méthode, fût-elle même jugée définitivement par la commission, et dût-elle réaliser tous

les avantages que vous en attendez, ne saurait s'imposer à l'opinion publique. Elle aura ses opposants dans l'armée comme dans la classe civile; c'est le sort de toute idée nouvelle. Il faut donc d'abord qu'elle se fasse connaître, qu'elle se propage, et qu'elle soit généralement adoptée avant que le Département de la guerre consacre et légalise cette adoption.

» Je vous annonce donc, monsieur, que d'après ces considérations, M. le maréchal ministre de la guerre a arrêté les dispositions ci-après :

» 1° Les jeunes chevaux de l'école de cavalerie seront dressés d'après la méthode Baucher sous la direction de M. le chef d'escadrons, commandant le manége, qui recevra en temps opportun l'ordre de revenir à Paris pour se familiariser de plus en plus avec ce système de dressage.

» 2° L'application de la méthode sera continuée dans le 5e de cuirassiers, dans le 3e de lanciers, dans le 3e d'artillerie et dans la garde municipale. Elle sera introduite dans le 5e de dragons, nouvellement arrivé à Paris.

» 3° Les régiments de cavalerie et d'artillerie stationnés dans un rayon de vingt-cinq lieues autour de Paris détacheront pour deux mois le capitaine-instructeur et un lieutenant qui viendront étudier la méthode Baucher. Le lieutenant sera, autant que possible, choisi parmi ceux qui ont suivi le cours de l'école de cavalerie, soit comme officier d'instruction, soit comme officier élève.

» Ces officiers seront placés sous les ordres et la direction de M. Grenier, chef d'escadrons au 9e cuirassiers.

» 4° M. Baucher fils se rendra au camp de Lunéville, il y séjournera pendant les mois de juin, juillet et août. Les capitaines-instructeurs et un lieutenant des corps de troupes à cheval stationnés à Toul, Nancy, Haguenau, Epinal, Strasbourg, Schelestadt, Sarreguemines, Commercy,

Colmar, Saint-Mihiel et Verdun, seront appelés à Lunéville pendant les mêmes mois pour y étudier le système Baucher. Ces officiers seront placés sous les ordres et la direction de M. Mermet, chef d'escadrons au 2e de cuirassiers.

» 5° M. Baucher fils recevra une indemnité de 500 fr. par mois, payables sur les frais de la remonte générale.

» 6° Chacun des corps de troupes à cheval et des établissements de remonte recevra deux exemplaires de votre ouvrage intitulé : *Méthode d'équitation basée sur de nouveaux principes.*

» 7° Vous recevrez une indemnité de 5 fr. par jour pour chaque officier qui montera dans votre manége.

» Les dispositions que je viens de vous communiquer prouvent, monsieur, que M. le ministre de la guerre veut que l'armée mette à profit les progrès que vous avez fait faire à l'équitation. Je m'applaudis d'être appelé à seconder les intentions de M. le maréchal, et vous me trouverez en toutes circonstances disposé à rendre justice à un talent que chaque jour j'apprécie davantage.

» Recevez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération particulière et de mes sentiments distingués.

» Le lieutenant-général, marquis OUDINOT. »

ÉQUITATION BAUCHER.

RAPPORT DU CHEF D'ESCADRON GRENIER, CHARGÉ DU COMMANDEMENT DES OFFICIERS DÉTACHÉS A PARIS, PAR DÉCISION MINISTÉRIELLE DU 20 MAI 1842, POUR ÉTUDIER LA MÉTHODE D'ÉQUITATION DE M. BAUCHER.

Versailles, le 25 juillet 1842.

« Les officiers détachés à Paris, par décision ministérielle en date du 20 mai 1842, pour étudier la méthode d'équitation de M. Baucher, étaient au nombre de vingt-deux, le capitaine instructeur et un lieutenant par régiment. Ils ont travaillé tous les jours, depuis le 1er juin jusqu'au 15 juillet, en deux reprises, l'une de dix heures et demie à midi, l'autre de trois heures et demie à cinq heures. Il y a eu trente-neuf jours de travail.

» M. Baucher donnait toujours la leçon lui-même, et en ma présence. Il a établi dans le travail une progression à l'aide de laquelle il a démontré la méthode d'équitation, en expliquant successivement, d'une manière claire et précise, les principes sur lesquels elle est basée.

» Les explications orales étaient presque toujours données à chacun en particulier, et l'application sur le cheval immédiatement exigée. M. Baucher ne quittait l'officier auquel il s'adressait qu'après s'être assuré par des questions que son explication était comprise. Il sollicitait les observations de chacun, et donnait à chaque principe qu'il avait émis tous les développements qui lui étaient demandés.

» Cette manière de donner la leçon parut étrange dans

le commencement; elle était nouvelle pour nous, qui jusqu'alors avions reçu et donné les leçons d'équitation dans les manéges par des explications faites à voix haute, et dont chaque écolier devait profiter suivant son intelligence. Ainsi, non-seulement les principes d'équitation étaient nouveaux, mais la manière de professer était nouvelle aussi.

» Les officiers appelés à Paris pour étudier la méthode d'équitation de M. Baucher n'étaient pas tous arrivés avec la croyance qu'on pût leur apprendre quelque chose. La moitié de ces officiers sont capitaines instructeurs, les autres des lieutenants appelés à le devenir. Aussi dans le commencement il y avait peu de confiance de la part des officiers dans leur nouveau professeur, quelquefois de l'opposition, mais toujours de la bonne volonté et du zèle.

» Peu à peu la confiance est venue, l'opposition a disparu, mais ce n'est qu'au bout du premier mois, après vingt-cinq leçons environ, que tous les officiers, sans exception, avaient compris la méthode, et reconnu la supériorité des principes de M. Baucher sur ceux qui étaient connus de nous.

» Avant de partir, chaque officier m'a remis un rapport sur le travail pendant notre séjour à Paris, sur son opinion particulière relativement à la méthode, sur l'application qu'on peut en faire dans la cavalerie. Tous reconnaissent avoir tiré un grand parti du travail pour le dressage de leurs chevaux et pour leur instruction propre en équitation. Tous approuvent la nouvelle méthode et désirent son application dans les régiments.

» En exprimant aujourd'hui mon opinion sur la méthode d'équitation de M. Baucher, je puis donc m'appuyer de celle de vingt-deux officiers de cavalerie qui par leur position d'instructeurs peuvent être considérés comme juges compétents.

» La méthode d'équitation de M. Baucher est positive et rationnelle, elle est facile à comprendre, surtout quand on l'étudie sous la direction de quelqu'un qui la connaît. Elle est attrayante pour le cavalier, donne le goût du cheval et de l'équitation ; elle tend à développer les qualités du cheval, surtout celle de la légèreté, qu'on aime tant à trouver chez le cheval de selle. Mise en pratique dans les régiments de cavalerie, elle doit apporter les meilleurs résultats, et faire faire à cette arme un immense progrès. Appliquée au dressage des jeunes chevaux, elle développe l'instinct du cheval, lui fait trouver aisance et agrément dans la domination du cavalier, elle le préserve de la ruine prématurée qu'entraîne souvent un dressage mal entendu ; elle peut abréger le temps qu'on donne à l'éducation des chevaux ; elle intéresse les cavaliers qui y sont employés. Ceux-ci dès-lors apportent dans ce travail un goût et un soin qui leur profite comme instruction et préserve le cheval de tout mauvais traitement. Appliquée à l'instruction des officiers, des sous-officiers et du peloton modèle, elle donnera le goût de l'équitation, qui, on ne cesse de le répéter, se perd tous les jours dans la cavalerie. Connue des instructeurs, elle fera disparaître ce qu'il y a de monotone et d'aride dans cette partie du service.

» J'évite dans ce rapport d'entrer dans aucun détail sur les principes d'équitation de M. Baucher, qui sont parfaitement expliqués dans les ouvrages qu'il a écrits. Toute dissertation serait superflue ; je crois peu à l'équitation écrite, c'est un art qu'on n'apprend que par la pratique et sous la direction d'un bon maître. Aussi je pense que c'est moins dans les écrits de M. Baucher qu'à son manége qu'il faudrait aller puiser ses principes. A leur arrivée à Paris, les officiers qui croyaient connaître la méthode de M. Baucher par ses ouvrages la jugeaient de manières différentes ; après l'avoir

entendue professer pendant un mois, ils la comprenaient de la même manière, et en reconnaissaient la bonté et la justesse. M. Baucher est certainement un praticien habile, mais il est surtout professeur clair, précis et persuasif.

» Je crois que, pour répandre la nouvelle méthode d'équitation dans la cavalerie, pour qu'elle y soit comprise et qu'elle y porte le résultat qu'on peut en attendre, il faudrait que chaque régiment pût envoyer successivement des officiers au manége de M. Baucher, comme il a été fait pour ceux que j'ai eu l'honneur de commander.

» Je crois qu'il faudrait porter à deux mois au moins le temps consacré aux leçons, et que les officiers en reçussent une chaque jour, qu'un manége fût mis entièrement à leur disposition, afin qu'ils pussent, à différentes heures de la journée, appliquer ce qui leur est enseigné à la leçon donnée par le professeur.

» C'est surtout à l'école de cavalerie que la méthode de M. Baucher devrait être connue.

» Le chef d'escadron du 9me cuirassiers,

» Chargé du commandement des officiers détachés à Paris pour étudier la méthode d'équitation de M. Baucher,

» A. Grenier. »

RAPPORT DEMANDÉ PAR LE COLONEL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION, POUR ÉTUDIER LE DRESSAGE DES JEUNES CHEVAUX D'APRÈS LA MÉTHODE DE M. BAUCHER, ET RÉDIGÉ PAR M. DESONDES, LIEUTENANT AU 9me DE CUIRASSIERS (1).

Répondre aux questions suivantes : 1° l'âge et le signalement du cheval; 2° s'il était complétement dressé ou si son instruction était incomplète; 3° les résultats obtenus sur la soumission du cheval; 4° les avantages obtenus par le cavalier sous le rapport de l'équitation; 5° l'opinion de l'officier sur l'application de la méthode au dressage des jeunes chevaux dans les régiments; 6° toutes les observations qu'il croit devoir faire dans l'intérêt général.

1° Age et signalement du cheval. — L'Escobar, sept ans, 1 mètre 576mm bai marron, miroité, en tête, bordé, *CQ*.

2° S'il était complétement dressé, ou si son instruction était incomplète.

3° Les résultats obtenus sur la soumission du cheval.

« Ces dernières questions se touchent, et l'historique des progrès d'un cheval aussi mal doué que le mien pour le service de la selle me semble un argument puissant en faveur de la méthode qui a pu opérer un tel changement. Ce n'est pas à dire que mon cheval soit déjà parvenu à un degré complet d'instruction; mais le point de départ et le point d'arrivée, telle est la question, je pense.

(1) Aujourd'hui capitaine-instructeur au 8e régiment de hussards.

1° Degré d'instruction du cheval avant la méthode.

» Or, quel est le point de départ? Un carrossier d'une charpente extrêmement forte, et très-vigoureusement musclé; mais l'encolure massive, surchargée même, la tête très-forte et lourdement attachée, puissance très-grande dans le devant, le train de derrière moins fortement constitué; des jarrets défectueux, prédominance des parties antérieures sur les parties postérieures. Aussi, avant d'être soumis à la méthode, mon cheval, s'appuyant sur le mors, m'opposait par ses contractions d'encolure des résistances qui paralysaient complétement tous les moyens que l'ancienne équitation pouvait me suggérer pour m'en rendre maître. Ce cheval m'ayant appartenu pendant les dix derniers mois d'un cours que je viens de suivre à Saumur, je dus y recevoir tous les conseils de mes professeurs, plus experts que moi en matière d'équitation.

» Mais je dois l'avouer, ni mors dur ni mors doux, ni douceur ni violence, rien ne pouvait y faire; il m'arrivait chaque jour, travaillant dans le rang à l'école de peloton ou d'escadron, de passer du deuxième rang au premier, victime de l'extrême légèreté de ma main. Tout rendre, avoir constamment les rênes flottantes; telle était la plus expresse recommandation qui m'avait été faite pour empêcher mon cheval d'aller trop vite. Le mal était donc incurable, car la légèreté de la main est un de ces remèdes que prescrit l'ancienne équitation, comme souverain pour toutes les maladies équestres; et le remède avait échoué.

2° Degré d'instruction du cheval ayant été soumis à la méthode.

» Je n'essayerai pas de le dissimuler, lorsque M. Baucher commença à m'instruire dans sa méthode, peu de temps

avant notre réunion à Paris, je me faisais un malin plaisir de lui amener un sujet que je croyais destiné à donner un démenti à la méthode. L'expérience m'a offert une leçon que j'espère aussi profitable pour moi qu'elle l'a été pour mon cheval. Le lourd carrossier est devenu par sa légèreté un cheval de selle; il est plus que ramené, il est au rassembler presque complet. Déjà même j'obtiens sur lui les premiers commencements du piaffer. Si quelques contractions se manifestent encore au galop, elles sont toutes produites par ma faute, et ces fautes, inhérentes aux anciens principes d'équitation dont j'étais imbu, m'amènent naturellement à parler des progrès que j'ai pu faire moi-même en équitation avec les leçons de mon nouveau professeur.

3° Les avantages obtenus par le cavalier sous le rapport de l'équitation.

» J'ai perdu ce respect règlementaire mais exagéré que j'avais pour la sensibilité des flancs de mon cheval. Mes jambes, au lieu de *tomber naturellement de leur propre poids*, se sont (n'en déplaise à l'ordonnance) assez rapprochées des flancs du cheval pour essayer de prendre leur part dans l'action que je dois imprimer aux forces de l'animal.

» L'adhérence plus grande de mes cuisses et de mes jambes m'assure en même temps plus de solidité. Ainsi, je crois avoir gagné plus de moyens d'action et plus de moyens de tenue.

» Ces deux qualités doivent être recherchées par tout cavalier. Reste pour l'instructeur militaire une autre part plus grande, mais aussi plus difficile; ce sont les conseils, les leçons qu'il doit donner aux hommes qu'il est chargé d'instruire. Quels progrès ai-je pu faire dans cette voie?

Je dois l'avouer, les enseignements que j'avais reçus jusqu'ici laissaient un tel vague dans mon esprit, que je ne donnais qu'à regret un conseil en équitation.

» Tel est le point où j'étais arrivé après deux cours faits à l'école de cavalerie, et faits, j'ose le dire, avec tout le zèle, sinon tout le succès possible. J'en appelle à tous les officiers de l'armée, qui comme moi sont enfants de cette école; eux seuls, ce me semble, ont droit de juger les doctrines qui s'y professent. Et, qu'ils le disent avec moi (dût-on les traiter d'enfants ingrats), que leur reste-il des leçons qu'ils ont suivies? Quel rôle peuvent-ils jouer comme instructeurs militaires en équitation? Eh bien, aujourd'hui des données positives sont entre nos mains. J'ai reçu, ainsi que chacun des officiers qui ont suivi les leçons de M. Baucher, des principes dont l'exactitude rigoureuse, mathématique, ne doit plus laisser aucun doute dans l'intelligence la moins heureuse. Je dois toujours savoir maintenant où est le mal. La position du cheval me le démontre. Je dois toujours savoir avec quelles armes il faut combattre ce mal. Ces armes sont une autre position, donnée aux forces du cheval, qui permette, qui commande le mouvement.

» Je crois donc avoir répondu, mon colonel, à la question qui nous est posée sur les progrès personnels que nous avons pu faire en équitation. Je n'hésite pas à le dire, ma solidité est plus grande, mes moyens d'action plus puissants; mes principes comme instructeur mieux arrêtés, plus clairs, doivent être plus convaincants pour les cavaliers que je serai appelé à instruire.

4° L'opinion de l'officier sur l'application de la méthode au dressage des jeunes chevaux dans les régiments.

» Ce n'est pas seulement à l'intelligence du cavalier que parlent les moyens fournis par la nouvelle méthode, mais



bien encore à celle du cheval lui-même; n'est-ce pas dire par conséquent combien le dressage des chevaux devra, sous son influence, marcher plus rapidement, plus sûrement?

» Je ne me donnerai pas la peine de relever les futiles objections qui ont pu être présentées à ce sujet. J'ai moi-même soumis à la méthode vingt-huit jeunes chevaux dans mon régiment; et malgré tout ce que pouvait avoir d'incomplet une instruction transmise par un officier qui n'avait que des notions encore trop élémentaires, j'ai obtenu les résultats les plus prompts et les plus satisfaisants. Mes cavaliers étaient loin d'être choisis, ayant été recrutés pour la plupart parmi les hommes démontés du régiment. Mais leur attention toujours fixée par cet échange de concessions qu'ils essayaient d'établir entre eux et leurs chevaux; — mais ce maniement constant d'un cheval d'abord roide et stupide, qui se pétrissait sous leurs mains, prenait réellement une autre forme, et finissait par deviner toutes les intentions de son maître; — cet exercice continuel de l'intelligence du cavalier qui la développe sans la fatiguer; — tous ces bienfaits, en un mot, de la méthode Baucher faisaient que l'éducation équestre de l'homme marchait de front avec celle de son cheval. J'ajouterai à ce propos que je comprends difficilement qu'une des plus fréquentes objections faites à l'application militaire du système Baucher ait été puisée dans l'inintelligence de nos hommes.

» Le jour où les instructeurs seront plus habiles, les hommes deviendront plus intelligents. J'ai hâte de franchir cette objection, car je craindrais d'être forcé d'avouer et de faire avouer à mes collègues en instruction que l'inintelligence équestre n'était pas seulement le partage des simples cavaliers. Mon amour-propre national ne s'humilie pas au point de croire qu'un cavalier français soit

destiné à ne jamais aborder les plus petites difficultés de l'équitation dont le cavalier allemand atteint, dit-on, les sommités. Mais le temps nous manque, dira-t-on ! Il me semble que c'est surtout quand on est pressé qu'on doit prendre le chemin le plus court. Ce n'est pas à dire pour cela qu'on doive précipiter l'instruction du cheval, et c'est un des écueils que je redoute surtout pour chacun de nous autres; gardons-nous bien de l'impatience de jouir trop vite.

» Limitée par le temps, notre éducation, celle de nos chevaux a dû être improvisée par notre professeur; il a dû même franchir rapidement les échelons intermédiaires pour nous faire passer successivement en revue toutes les difficultés de son équitation. Cette tâche, je la considérais comme impossible; aujourd'hui je vois qu'elle ne l'était pas, du moins pour lui. Mais rappelons-nous cette recommandation qu'il nous a si souvent, si expressément faite : « Noubliez pas que chaque jour doit amener un progrès, » mais qu'il n'y a que les progrès lents et positifs qui puis-» sent assurer l'éducation du cheval; méfiez-vous des im-» provisations qui disparaissent aussi rapidement qu'elles » sont nées. »

» Je crains donc, mon colonel, que ce terme de quarante-cinq jours, fixé pour le dressage du jeune cheval, ne soit considéré par beaucoup d'officiers, victimes d'un zèle mal entendu, que comme le plus grand avantage de la méthode. Ces fautes devront être commises souvent, elles ne font que le procès des anciennes doctrines.

» Le dressage du cheval se résumait pour nous dans une série de mouvements répétés à satiété, jusqu'à ce que la routine, aidée de quelque peu d'usure, fît à force de temps un animal hébété et disgracieux qu'on appelait cheval dressé, parce qu'il ne lui restait plus assez de vigueur pour se défendre.

» Tout à coup des moyens nouveaux et sûrs sont livrés entre nos mains. Quelques jours ont suffi pour nous faire obtenir de brillants résultats ; une première victoire nous fait tout oser à nous si peu habitués à des victoires équestres. Oui, c'est l'impuissance de l'ancienne méthode qui nous livre sans défense contre les séductions d'un premier succès ; pauvres hier, riches aujourd'hui, nous sommes des parvenus en équitation, nous croyant tout permis jusqu'à ce qu'un échec vienne nous apporter un salutaire avertissement.

» Je crois donc, mon colonel, qu'on ne saurait trop mettre chacun en garde contre le désir d'improviser, et que quelques conseils, relatifs à cette question de temps, auraient dû être ajoutés à la méthode provisoire (1). Des erreurs de principes s'y rencontrent, erreurs involontaires, sans doute, mais qu'il importe de ne pas consacrer par l'ordonnance. Par exemple, dans le reculer il est dit : *Si la croupe se déplace, on doit la ramener à l'aide de la jambe du côté où elle se jette, employant au besoin la rêne du filet ou de la bride du même côté.* Ce n'est pas avec la jambe qu'on doit combattre une résistance, mais bien avec le filet ; notre professeur nous a assez répété ce principe.

» Le canevas qu'on nous présente me paraît bon, mais je regrette qu'on n'ait pas parlé des attaques. Sans les attaques, pas de ramener complet. Le cheval qui les a comprises est devenu à jamais la conquête du cavalier. Livrez-le ensuite à un cavalier maladroit, employez-le même à un service autre que celui de la selle ; le jour où vous voudrez,

(1) Le travail fait à la hâte pour l'instruction spéciale des chevaux de troupes, et d'après le dernier ouvrage de M. Baucher (*Méthode d'Equitation basée sur de nouveaux principes*), a été modifié de quelques parties, d'abord par la commission de Lunéville et postérieurement par le comité de cavalerie.

vous le retrouverez tout prêt à vous répondre quand quelques attaques auront rappelé au foyer les forces qui s'étaient égarées sous une main inhabile. Est-il permis de dédaigner ou de craindre une arme aussi puissante, pour nos chevaux de troupe surtout, que les brusques à coups de manœuvres peuvent faire sortir de la position du ramener, et qui n'y rentreront, je le répète, qu'au moyen des attaques.

» Je pense qu'il serait utile d'avoir dans chaque régiment un peloton modèle. Je sais qu'il existe déjà règlementairement, mais je voudrais que les cavaliers qui en feraient partie, instruits aussi complétement que possible dans la méthode, pussent exécuter avec leurs chevaux toutes les difficultés que M. Baucher nous a fait aborder en si peu de temps; on pourrait ainsi juger du degré d'instruction équestre auquel peut prétendre la troupe. Ce serait un moyen de conserver, de perpétuer les excellentes doctrines que nous venons de recevoir. Chaque cavalier serait jaloux d'en faire partie quand il aurait admiré les succès de ses camarades.

» Ainsi, abréger singulièrement la route, obtenir des résultats qui étaient interdits aux anciennes écoles, ce serait déjà assez de titres pour recommander la nouvelle méthode. Elle en a d'autres : on peut au moyen de deux mots résumer le parallèle qu'on serait tenté d'établir entre l'ancienne et la nouvelle équitation. Dans les écoles françaises ou allemandes le cheval est assis, dans l'école Baucher il est équilibré.

» Dans les premières écoles, son éducation, péniblement acquise, a dû ruiner ses jarrets et ses hanches, et paralyser le jeu de ses épaules, condamnées à l'inaction. Il a payé cher une éducation incomplète. Chaque jour encore ces parties, que l'éducation a déjà altérées, doivent achever de s'user par cette répartition inégale. Témoins les jarrets si accidentés de nos chevaux de manége, témoin l'usure

de leurs boulets, tandis qu'au contraire les épaules, restées vierges, s'engourdissent de jour en jour; chaque pas fait par un cheval dans une position semblable est un acheminement vers une ruine prématurée.

» Dans l'école de M. Baucher, au contraire, non-seulement on n'altère pas la conformation organique, mais, pour surcroît d'avantages, en exerçant des parties faibles, on donne plus de souplesse et plus de ton à certains muscles, on répartit différemment les forces, de manière à alléger des parties peu puissantes, et à forcer d'autres plus fortes de partager avec les premières le rôle qu'elles leur imposaient tyranniquement. Ce ne serait donc pas assez que de dire que le cheval dressé par la méthode nouvelle n'a pas été altéré dans son organisme.

» On a mieux fait, on lui a donné une position et des aplombs que la nature lui avait refusés. Oui, j'ose l'avancer, l'art s'est mis à la place de la nature; et ce n'est pas blasphémer que de dire que la nature a été vaincue dans cette lutte.

» Grâce aux bienfaits de la méthode Baucher, l'équitation deviendra désormais dans la cavalerie un plaisir plein de charmes, au lieu d'être considérée comme une ennuyeuse corvée. Les chevaux seront soignés par les cavaliers en raison des services agréables qu'ils leur rendront, la proportion effrayante des pertes diminuera; enfin, tranchons le mot, la plus heureuse des innovations doit amener une bienfaisante révolution dans la cavalerie.

» Cependant qu'il me soit permis de le dire ici: des études plus prolongées que celles que nous venons de faire pendant six semaines peuvent seules donner des apôtres intelligents de la méthode Baucher.

» C'est avec un sentiment amer que j'ai vu cette limite de temps; d'autres plus heureux que nous viendront sans

doute. Pendant longtemps encore la cavalerie est intéressée à réunir sous les leçons de notre professeur un certain nombre d'officiers. Mais alors un local plus vaste, des éléments plus complets qui permettent d'appliquer sur plusieurs chevaux au lieu d'un seul, feront que la tâche, entièrement accomplie, répandra dans la cavalerie des résultats inappréciables. Les esprits les plus rebelles, convaincus comme nous le sommes, diront avec nous :

» A Baucher la cavalerie reconnaissante !

» 15 juillet 1842.

» A. DESONDES,
» Lieutenant au 9e cuirassiers. »

ÉCOLE ROYAL DE CAVALERIE.

SIXIÈME ET DERNIER RAPPORT SUR LES EXPÉRIENCES DE LA NOUVELLE MÉTHODE D'ÉQUITATION DE M. BAUCHER.

« Les premiers essais sont terminés. Les mouvements principaux de l'école de peloton à cheval, la course des têtes, la charge, ont complété le travail. Ainsi, trente-cinq leçons ont suffi pour parfaire l'instruction des chevaux dociles ou rebelles qui m'ont été confiés. L'ébauche du cheval, c'est-à-dire le travail en bridon prescrit par l'ordonnance, réclamait à lui seul un laps de temps plus long, au bout duquel on osait à peine prendre la bride. Sous ce rapport le

nouveau système est d'une immense utilité pour la cavalerie.

» Mais la promptitude avec laquelle on peut mettre des chevaux neufs dans les rangs n'est pas le seul avantage que présente la nouvelle méthode ; elle garantit, en outre, la conservation du cheval ; elle développe ses moyens, ses facultés ; ils grandissent par l'harmonie, par le rapport des forces entre elles, par leur usage rationnel et opportun. Ce n'est pas par l'emploi immodéré de la force qui fait triompher d'un cheval rebelle, mais l'emploi bien combiné d'une force ordinaire. Le système doit être regardé comme éminemment conservateur, puisque le dressage bien gradué, bien combiné, ne peut avoir de fâcheuses influences sur le physique du cheval, et que, dans son emploi, ses forces étant à la disposition du cavalier, c'est celui-ci, dispensateur absolu de ces mêmes forces, qui devient responsable de la durée ou de la ruine prématurée.

» La vitesse des allures a été mise en doute et contestée. En effet, si on voulait lancer à la charge le cheval complètement ramené, il perdrait sans doute de son impulsion ; mais quant aux allures ordinaires, au trot allongé même, le cheval acquiert par le *ramener* une nouvelle vigueur, et la citation de l'auteur de la méthode, relative à cette allure, se vérifie très-bien par l'expérience, et prouve, en outre, que les allures ne pourront que gagner en régularité et précision, condition première de la rectitude des manœuvres, des bonnes marches et de leur prolongation avec moins de fatigue.

» La docilité qu'acquiert le cheval soumis à la mobilisation est chose digne de remarque. Dès le premier jour, pas un seul des chevaux qui viennent d'être dressés par la nouvelle méthode n'a été impressionné, ni par le feu, ni par les armes ou les divers bruits de guerre ; le cheval est tout à son cavalier.

» Et cependant l'application de la nouvelle méthode n'est pas sans difficultés, surtout pour ceux qui sont peu disposés au zèle, à la persévérance qu'elle réclame. Ces qualités sont une condition indispensable pour réussir. Si elles n'existent pas généralement, espérons qu'elles ne manqueront pas de se développer avec le goût que fera renaître l'introduction d'un progrès si utile à la cavalerie. Il ne faut qu'essayer du système pour s'y livrer avec ardeur; il est entraînant, il séduit et absorbe ceux qui le comprennent, qui en ont mûri la théorie si claire, si rationnelle, et qui change en science exacte l'équitation considérée jusqu'à présent comme un art.

» Les expériences terminées aujourd'hui et qui font l'objet de ce rapport ne militent pas seules en faveur du système de M. Baucher; celles que l'on continue sur les autres catégories de chevaux témoignent aussi de ses avantages, et fourniront, sans aucun doute, des preuves plus frappantes encore par les difficultés plus grandes qui seront vaincues.

» Je me résume en disant que la nouvelle méthode doit être un grand bien, une amélioration incontestable pour la cavalerie. L'instruction élémentaire, applicable aux chevaux de troupe, sera facile et intelligible pour tous les cavaliers. Quant à l'équitation *savante*, dite haute école, elle sera du domaine des officiers et des sous-officiers hors du rang, et aura, comme partout, pour base l'intelligence, l'aptitude et le raisonnement, qualités indispensables pour en reculer les limites. L'école de cavalerie, terre classique de l'équitation, trouve déjà dans ce progrès un nouvel aliment à son zèle; jalouse des intérêts et de la prospérité de la cavalerie, instituée pour concourir à ses progrès, elle regarde généralement le système Baucher comme un bienfait et une nouvelle source de succès.

» Je fais donc des vœux pour l'adoption de la nouvelle

méthode, et je désire ardemment sa prompte introduction dans la cavalerie.

» Saumur, le 6 août 1842.

» Le chef d'escadrons commandant le manége de l'école de cavalerie,

» De Novital. »

(Extrait du *Spectateur militaire*, 199e livraison.)

ESSAI FAIT AU CAMP DE LUNÉVILLE DE LA NOUVELLE MÉTHODE D'ÉQUITATION SOUS LA DIRECTION DE M. BAUCHER FILS.

« *Il est des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois.* Cette vérité, mise en évidence par Montesquieu, est particulièrement applicable à l'équitation en France. On répète sans cesse que le Français n'est pas cavalier : ce reproche est loin d'être entièrement fondé. Notre pays produit peu de chevaux, et n'étant pas de bonne heure familiarisés avec eux, nous ne leur accordons pas toujours les soins assidus et affectueux qui assurent le bon entretien de ce précieux animal ; cela est incontestable, mais le Français est cavalier en ce sens qu'il est adroit, agile, et qu'il possède au plus haut degré la hardiesse et l'intelligence. Ainsi, sans parler de la chevalerie, qui fit faire parmi nous de grands progrès à l'équitation, il faut reconnaître qu'à toutes les époques ce sont plus particulièrement les écuyers français qui ont reculé les bornes de l'art : pour le prouver, il suffit de rappeler les noms de Pluvinel, de la Guérinière, de Dupaty de Clam, de Lubersac,

de Bohan, de Chabannes, etc. Tous ces hommes, et beaucoup d'autres que l'on pourrait citer, ont justement acquis une grande célébrité. Cependant il n'en faut pas conclure qu'après eux l'équitation doive rester stationnaire. Elle est susceptible encore de grands et importants perfectionnements.

» Passionné pour une science qui, depuis son enfance, est de sa part l'objet d'études aussi fructueuses que persévérantes, M. Baucher, après avoir obtenu du cheval une soumission en quelque sorte magique, n'a pas voulu profiter seul de ses méditations ; il les a nettement formulées, et sa méthode écrite est aujourd'hui entre les mains de tous ceux qui s'occupent d'équitation.

» Lorsque tout indique qu'elle est appelée à faire une sorte de révolution, le ministre de la guerre ne pouvait pas la laisser grandir et se propager sans savoir quels avantages l'armée pouvait en retirer. Sur la proposition du comité de cavalerie, M. le maréchal duc de Dalmatie a décidé que l'application de cette méthode serait faite à Paris, à Saumur et à Lunéville, par des officiers instrncteurs des différents corps des troupes à cheval ; et afin qu'une direction uniforme et méthodique fût donnée à ce travail, il a prescrit dans ces différentes localités que des commissions seraient formées sous la présidence du général Oudinot.

» Nous sommes parvenu à nous procurer un extrait du rapport qui a été adressé à cet officier-général par la commission qui avait été spécialement chargée d'examiner à Lunéville la question dans tous ses détails. Ce rapport aura d'autant plus d'intérêt pour nos lecteurs, que la nouvelle méthode d'équitation est sujette à controverse, comme toutes les innovations. Les observations de la commission répondent à toutes les objections ; elles sont le résultat de l'expérience, car la méthode a été appliquée sur une grande

échelle, pendant plus de trois mois, au camp de Lunéville.

» La division de dragons et les instructeurs des différents corps de troupes à cheval qui faisaient partie du camp devaient exécuter, d'après les principes de la nouvelle méthode, en présence de LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours, des exercices équestres qui auraient eu plusieurs milliers de spectateurs. L'événement funeste qui a enlevé à la France le Prince royal n'a pas permis que l'on donnât à ce travail l'éclat qui lui était destiné. Cependant M. le duc de Nemours, voulant juger par lui-même des résultats obtenus, a fait faire devant lui une partie des exercices.

» Dans l'intérêt de l'art, notre prochain numéro contiendra un programme des fêtes militaires qui devaient avoir lieu à Lunéville. Le lecteur verra que ces fêtes étaient dirigées dans un but d'utilité : le précis que nous en donnerons servira de complément au rapport ci-après.

A M. LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL MARQUIS OUDINOT, COMMANDANT LE CAMP DE LUNÉVILLE, etc.

RAPPORT *de la Commission chargée de constater les résultats obtenus par l'application de la nouvelle méthode d'équitation de M. Baucher, et de réviser* L'INSTRUCTION PROVISOIRE *pour dresser les jeunes chevaux.*

MON GÉNÉRAL.

« La commission à laquelle vous avez confié le soin de constater les résultats obtenus par l'application de *la nouvelle méthode* d'équitation de M. Baucher, et de réviser l'*instruction provisoire* pour dresser les jeunes chevaux,

rédigée à Paris et imprimée à Lunéville par vos ordres, a l'honneur de vous présenter son travail. Elle croit devoir y joindre une analyse succincte de cette méthode, et l'exposé des motifs qui l'ont engagée à apporter des modifications à la rédaction de l'*instruction provisoire*.

» Les principes de la nouvelle méthode d'équitation ont été appliqués avec le plus grand soin par les officiers instructeurs envoyés à Lunéville; ce travail a eu lieu sous la direction du lieutenant-colonel de Mermet, et en présence de M. Baucher fils, son dévouement et son expérience venant aplanir toutes les difficultés.

» Les épreuves sur les chevaux des officiers détachés à Lunéville, et sur les jeunes chevaux des régiments de dragons du camp, permettent à la commission de porter un jugement raisonné et définitif sur l'ensemble de la nouvelle méthode.

» Ce nouveau système a pour but de placer le cheval dans la dépendance absolue du cavalier, auquel il doit abandonner sans effort le libre emploi de ses forces; pour arriver à ce résultat, il faut d'abord combattre les résistances qui tiennent presque toujours à des causes physiques, et placer ensuite le cheval dans les conditions les plus favorables aux mouvements qu'on veut lui faire exécuter; résultats qui s'obtiennent par :

» Les assouplissements, la mise en main, les effets d'ensemble ou emploi combiné des aides supérieures avec les aides inférieures.

» C'est en appliquant à propos ces trois moyens d'action que l'on parvient à remplacer les forces instinctives par des forces transmises, c'est-à-dire par substituer la volonté de l'homme à celle du cheval, ce qui constitue l'art de le dresser.

» La commission, en conservant le même nombre de le-

çons que l'*instruction provisoire*, a cru devoir en régler la composition ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

Travail en place, le cavalier à pied.

Flexions de la mâchoire, à droite et à gauche, avec le mors de la bride.

Flexions perpendiculaires ou affaissement de l'encolure.

Flexions latérales de l'encolure avec les rênes du filet et celles de la bride.

Leçon du montoir. Travail en place, le cavalier à cheval.

Flexions latérales de l'encolure avec les rênes du filet et celles de la bride.

Flexions directes de la tête, ou ramener avec les rênes du filet et celles de la bride.

Flexions latérales de la croupe.

DEUXIÈME PARTIE.

Répétitions des assouplissements ou flexions.

Marcher au pas sur des lignes droites.

Changement de main.

Premiers principes du reculer.

DEUXIÈME LEÇO

PREMIÈRE PARTIE,

Continuation des assouplissements.

Rotation de la croupe autour des épaules. De l emploi des forces du cheval par le cavalier.

Marcher au pas.

Marcher au trot.

Changement de direction dans la largeur.

Dans la longueur.

Diagonal.

Marche circulaire.
Changement de main sur le cercle.
Flexions latérales des épaules.

DEUXIÈME PARTIE.

Répétition des assouplissements avec plus d'exigence dans le reculer.
Répétition des mouvements de la première partie en exigeant plus de précision et de régularité.
Voltes et demi-voltes au pas et au trot.
Rotation des épaules autour des hanches.
Changement de main diagonal sur deux pistes.

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

Continuation des assouplissements.
Répétition des mouvements principaux de la deuxième leçon.
Changement de main diagonal sur deux pistes en partant de pied ferme, et arrêter.
Étant de pied ferme, partir au trot.
Marchant au trot, arrêter.
Passer du trot au grand trot, et du grand trot au trot.
Travail sur deux pistes au pas seulement, la tête au mur, la croupe au mur.
Travail au galop sur la ligne droite.
Changement de pied.

DEUXIÈME PARTIE.

Travail au galop en cercle.
Changement de main en dehors et en dedans du cercle.
Travail en reprise par des indications.
Habituer les chevaux à se séparer les uns des autres.
Saut du fossé.
Saut de la barrière.

QUATRIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

Travail de la troisième leçon avec le sabre seulement.
Même travail avec toutes les armes.
Habituer les chevaux aux bruits de guerre.
Répéter les mêmes mouvements, les chevaux chargés et paquetés.

DEUXIÈME PARTIE.

Répétition du travail de la première partie avec les commandements militaires.
Réunion des jeunes chevaux en pelotons.

GRADATION DU TRAVAIL.

						Jours.	Leçons.
1re LEÇON.	1re partie,	4 jours,	2 leçons par jour,	1/2 heure chacune		8	16
	2e —	4 —	2	—	3/4 —		
2e LEÇON.	1re —	8 —	2	—	3/4 —	15	30
	2e —	7 —	2	—	3/4 —		
3e LEÇON.	1re —	6 —	2	—	3/4 —	12	24
	2e —	6 —	2	—	3/4 —		
4e LEÇON.	1re —	10 —	1	—	2 heures (compris le repos). . . .	20	20
	2e —	10 —	1	—	2 —		
					Total.	55	90

. . . .
. . . .

» En comparant la nouvelle méthode d'équitation pour dresser les jeunes chevaux avec celle adoptée par l'ordonnance, on reconnaît immédiatement sa supériorité.

» Elle lui est acquise d'abord par les assouplissements qui disposent le cheval à l'obéissance; ensuite, par l'emploi raisonné de ses forces, qui rend tous les exercices équestres plus faciles.

» On arrive progressivement à ce résultat au moyen du travail individuel, qui permet au cavalier de placer son

cheval dans les conditions les plus favorables aux mouvements qu'il exige de lui.

» L'ancienne méthode n'a peut-être pas assez insisté sur la nécessité d'équilibrer ses forces; elle exige de suite l'obéissance à des commandements instantanés qui empêchent le cavalier de se servir des aides à propos.

» Pour obvier à cet inconvénient, la nouvelle méthode procède en sens inverse; elle s'occupe d'abord de l'instruction du cheval de selle, abstraction faite de son emploi à la cavalerie; et à l'aide de moyens parfaitement combinés, elle le dresse en trente-cinq jours.

» Lorsque cette instruction est terminée, elle aborde progressivement les difficultés du travail militaire, en se conformant aux principes de l'ordonnance.

» La nouvelle méthode défend l'usage du bridon dans le travail des jeunes chevaux; elle économise ainsi un temps précieux, et détruit de mauvaises habitudes en ôtant aux chevaux la possibilité de prendre un point d'appui sur les rênes et de travailler *machinalement* sur les pistes avec l'encolure tendue et basse, défaut que le travail en bride ne corrigeait pas toujours.

» Elle prescrit au cavalier militaire d'employer tous les moyens qui dépendent de lui pour obtenir *la mise en main*, parce qu'elle empêche le cheval de se soustraire à l'obéissance.

» Ceux qui nient les avantages de cette position prétendent qu'elle s'oppose à la vitesse des allures. D'après ce raisonnement, l'équilibre des forces serait un obstacle à la progression, ce qui est inadmissible.

» La nouvelle méthode considère l'éperon comme un degré de plus dans les aides; le cavalier doit en faire usage lorsque le cheval n'obéit pas à l'action des jambes. Dans

certains cas, c'est un auxiliaire puissant pour arriver à la concentration des forces.

» La commission, après avoir pesé les avantages du nouveau système d'équitation, demeure convaincue qu'il est appelé à rendre les plus grands services à la cavalerie.

» Pour atteindre ce but, il est indispensable de faire une application judicieuse des principes, et de modifier quelques articles du règlement qui ne sont plus en rapport avec les changements apportés à l'instruction des jeunes chevaux.

» Ces améliorations dépendent de l'autorité supérieure. La Commission ne peut se permettre de les indiquer toutes; mais elle croit utile de signaler les principales.

» Les cavaliers employés aux jeunes chevaux seront obligés de monter à cheval deux fois par jour, et même trois lorsqu'il y aura promenade des chevaux de quatre ans; dans l'intérêt de l'instruction, il serait indispensable de les exempter *de tout service, ainsi que de corvées autres que celles relatives à leur peloton.*

» La commission pense que pour mettre en pratique avec succès la *nouvelle méthode d'équitation*, il est nécessaire de prescrire que les officiers et sous-officiers soient exercés d'abord à ce travail, afin de former le plus promptement possible un cadre d'instructeurs.

» Elle reconnaît également l'urgence de mettre les trois premières leçons à cheval de l'ordonnance en rapport complet avec le nouveau système d'équitation.

» La commission a remarqué que l'éperon se faisait souvent sentir avant l'action des jambes; elle pense qu'il faut diminuer la longueur de la branche, et la réduire *à trois centimètres.*

» L'élévation de la charge de devant (surtout celle de la cavalerie légère) est un obstacle à la position de la *mise en*

main et a toute bonne exécution. Il serait important qu'on arrivât promptement à la solution de cette question.

» Conformément à vos intentions, mon général, la commission s'est affranchie de toute prévention; elle s'est fait un devoir d'exprimer sa pensée toute entière, résultat d'une conviction profonde, puisée dans l'étude de la *nouvelle méthode* et dans les expériences qui ont été faites sous ses yeux, et auxquelles elle a été appelée à prendre part.

» La sollicitude éclairée de M. le maréchal ministre de la guerre pour l'armée est un sûr garant que cette méthode trouvera en lui un puissant protecteur, et que toutes les troupes à cheval pourront bientôt mettre à profit les importants avantages que procure son application.

» *Les membres de la commission* :

» Les capitaines DE JUNIAC, DE CHOISEUL, GROS-JEAN; le lieutenant-colonel MERMET; le général GUSLER. »

L'extrait suivant d'un mémoire sur les travaux du camp de Lunéville, publié dans *le Spectateur militaire* de novembre 1842, servira de complément à ce rapport.

L'adoption de la nouvelle méthode d'équitation peut avoir une grande influence sur l'instruction de la cavalerie; il était donc important qu'elle fût soumise à l'appréciation sérieuse, au contrôle sévère de juges compétents et nombreux. Quarante capitaines et lieutenants instructeurs, tant de l'artillerie que de la cavalerie, furent appelés à étudier à Lunéville, concurremment avec les 4e, 6e, 9e et 11e régi-

ments de dragons, le nouveau système d'équitation. Le lieutenant-colonel Mermet, auquel était adjoint M. Baucher fils, fut chargé de la direction de ce travail équestre; une commission présidée par le général Gusler surveillait les essais et en constatait chaque jour les résultats.

Pour que ces résultats fussent concluants, il ne fallait pas se borner au travail de manége: les chevaux soumis à la méthode devaient exécuter aux allures vives les mouvements militaires les plus compliqués. Le lieutenant-général Oudinot pensa qu'il était utile d'offrir pour but à l'émulation des fêtes militaires que depuis quelques années il a fait revivre à Saumur, et auxquelles les éléments divers réunis à Lunéville permettaient de donner un éclat particulier. Les exercices où se déploient au plus haut degré l'habileté dans la conduite du cheval et l'adresse dans le maniement des armes ne peuvent être plus heureusement appliqués que dans un camp; ils ne sont pas seulement profitables à l'instruction, ils favorisent aussi la santé des hommes. « Il conviendrait, » dit Alibert, de ressusciter des institutions dont l'unique » but était d'ennoblir et de rehausser le sentiment du cou» rage. Les tournois fortifiaient le corps en donnant plus » d'énergie à l'âme; rien n'était négligé pour encourager » ces joutes qui amusaient les spectateurs par des chocs » habilement combinés et des rencontres savantes. »

Les carrousels ont remplacé, dès le seizième siècle, les tournois trop souvent sanglants, et c'est avec raison que l'école de cavalerie eut, en 1828, l'idée de rétablir à Saumur, dans ce lieu célèbre par les tournois du roi René, nos anciens jeux militaires appropriés à l'emploi des armes actuelles.

Dans toutes les réunions de cavalerie, les exercices du carrousel ont donc un but utile, et en 1842, à Lunéville, ils avaient un intérêt spécial, car ils devaient faire ressortir,

dans toute leur évidence, et en présence d'un public nombreux, les avantages ou les inconvénients d'une nouvelle méthode d'équitation.

Pour que l'expérience fût complète, il fallait y soumettre des chevaux de toute nature et en nombre considérable. Le général Oudinot prescrivit donc que trois carrousels distincts auraient lieu. Le premier se composait de trente-deux officiers, le second d'un nombre égal de sous-officiers, le troisième de deux escadrons de troupes. Les cavaliers de l'un de ces escadrons étaient montés sur des jeunes chevaux français, anglais et allemands. Les chevaux de l'autre escadron étaient choisis parmi les mieux dressés. Cette composition des deux escadrons permettait d'établir une comparaison véritablement décisive.

Nous ne rappellerons pas ici les figures du carrousel des officiers et des sous-officiers; elles sont pour la plupart décrites dans le *Cours d'équitation militaire* qui doit en partie l'idée de ce travail à la Guérinière. « Le carrousel, d'après » ce célèbre écuyer, est une fête militaire ou image de com- » bat représentée par une troupe de cavaliers divisée en » plusieurs quadrilles, destinés à faire des courses. Les » exercices du carrousel se composent de différentes figures » formant une espèce de ballet de chevaux exécuté au son » des instruments et surtout des courses de la bague et des » têtes. »

Quant aux exercices du carrousel de la troupe, ils ne pouvaient être empruntés à aucune époque. Saumur seul avait, à l'inspection de 1841, exécuté un travail analogue avec un escadron. C'est donc à l'école de cavalerie, et particulièrement au capitaine Dubos, que nous sommes redevables de l'introduction d'exercices (1) qu'on ne peut trop

(1) Ce travail a dû recevoir à Lunéville plus de développement qu'à

propager, et sur lesquels le camp de Lunéville devait jeter un nouveau lustre.

Saumur, et les mouvements du carrousel de la troupe ont été réglés ainsi qu'il suit :

Entrée par quatre au pas.

Deuxième escadron, volte pour placer les deux têtes de colonne à la même hauteur.

Changement de direction dans la longueur de la carrière au trot.

Répéter le même mouvement.

Les escadrons étant sur les grands côtés, demi-tour à droite par quatre au trot.

Demi-tour à gauche pour quatre au trot.

A droite par quatre au trot et se porter en avant, haut le sabre, les deux escadrons marchant l'un sur l'autre au milieu de la carrière.

Au milieu de la carrière à droite par quatre en portant le sabre à l'épaule.

Dans chaque rang de quatre, prenez vos distances au pas.

Dans chaque rang, ouvrez les files à droite au pas.

Changement de direction dans la longueur de la carrière au trot, chaque file passant dans les intervalles de celles qui viennent à sa rencontre.

Répéter le même mouvement.

Les escadrons étant sur les grands côtés toujours par quatre et à files ouvertes, exécuter un à-droite par cavaliers au galop et passer dans les intervalles de l'escadron opposé.

Arriver sur la nouvelle piste, terminer le doublé par un à-droite par cavalier toujours au galop. Répéter le même mouvement pour se remettre dans l'ordre naturel.

Serrer les files à gauche au pas.

Sur la droite en bataille au pas, les deux escadrons se faisant face.

Dans chaque division en cercle à droite, la première division de chaque escadron se met seule en mouvement ; à ce moment, lorsqu'elle a exécuté un demi-tour à droite, son deuxième rang s'arrête, et le premier rang de la seconde division se met en mouvement ; lorsque celui-ci a exécuté un à-droite, le second rang de la première division qui s'est arrêté et le second rang de la seconde division se mettent en mou-

Un vaste terrain situé à l'entrée du parc, et servant d'esplanade au château de Lunéville, fut disposé avec autant de célérité que d'intelligence. La carrière, ornée de trophées et de faisceaux d'armes, était entourée de gradins où six mille personnes pouvaient trouver place.

Six semaines à peine s'étaient écoulées depuis que l'on avait commencé à appliquer au camp la nouvelle méthode d'équitation, et déjà, au milieu de juillet, officiers, sous-officiers et soldats étaient en mesure d'exécuter les divers carrousels. C'est le 20 du même mois qu'ils devaient avoir lieu en présence du Prince généralissime et du commandant supérieur de la cavalerie. Le suffrage des princes était l'objet de l'ambition de tous, lorsque le funeste événement qui a enlevé à la France S. A. R. le duc d'Orléans est venu ré-

vement. Ces quatre rangs, formant ainsi quatre rayons du même cercle, continuent leur conversion à pivot mouvant et au galop.

Les escadrons étant en bataille, se faisant face aux deux extrémités de la carrière, le quatrième peloton du premier escadron rompt par la gauche par un. Les huit premiers cavaliers s'établissent en cercle à droite au centre du terrain, les seize autres s'établissent en cercle à gauche, ayant au centre le premier cercle. Les trois premiers pelotons du même escadron rompent par deux et tracent un troisième cercle à main droite autour des deux autres; le deuxième escadron rompt par deux et complète cette figure en traçant à main gauche un quatrième cercle. Au commandement au galop, les deux cercles extérieurs prennent le galop en faisant haut le sabre, le cercle de seize cavaliers prend le trot et celui du centre fait feu du pistolet.

Les deux escadrons, étant en colonne serrée à l'extrémité du terrain, sont attaqués par un escadron de dragons à pied qui envoie un peloton en tirailleurs.

Le premier escadron exécute une charge en fourrageurs et se rallie derrière le deuxième.

Le deuxième escadron exécute une charge en ligne.

Défiler au galop.

pandre la consternation à Lunéville. Dès ce moment toute pensée de fête a dû disparaître.

Cependant, quand il fut décidé que monseigneur le duc de Nemours irait passer en revues les troupes du corps d'opérations sur la Marne, le commandant du camp de Lunéville prescrivit qu'un nouvel escadron de troupes, uniquement composé de jeunes chevaux français et étrangers, dont l'instruction n'était point encore commencée, serait exercé d'après la nouvelle méthode pour être présenté à S. A. R.

Après *vingt-six jours* de travail, ces jeunes chevaux étaient en état d'entrer dans le rang ; *huit journées* avaient en outre été employées à répéter les mouvements du carrousel. C'est à cette période de leur instruction qu'ils ont exécuté devant monseigneur le duc de Nemours, avec la plus grande régularité et une précision remarquable, des exercices militaires et équestres aussi compliqués que difficiles.

Les officiers instructeurs qui avaient été exercés au carrousel ont également exécuté en présence de S. A. R. un travail de *haute école*, avec une précision qu'il eût été impossible d'obtenir sans l'application des nouveaux principes.

Le Prince était entouré des officiers de huit régiments de cavalerie et d'une brigade d'infanterie; mais le deuil de l'armée interdisait toute apparence de fête, et le carrousel, qui n'avait été réorganisé que dans l'intérêt de l'instruction, fut d'autant plus concluant en faveur de la méthode Baucher, que toute pompe et tout prestige avaient été écartés.

Voilà des faits. Ne dispensent-ils point de tout commentaire? Ne répondent-ils pas suffisamment aux opinions routinières, rebelles aux améliorations et ennemies du progrès?

A la suite de ces documents émanés de nos au-

torités militaires, je crois devoir reproduire la lettre suivante au colonel du 2ᵉ lanciers de l'armée belge, par M. Bruyneel, capitaine-instructeur au même corps, qui a passé deux mois à Paris pour étudier ma méthode.

« Paris, 18 septembre 1842.

» Si je ne tenais pas autant, mon colonel, à vous donner des renseignements exacts sur la méthode d'un homme dont le mérite réel et reconnu occupe tous les hommes de l'art, je vous eusse écrit plus tôt; mais mon enthousiasme eût faussé mon jugement, et j'aurais raisonné comme un esprit prévenu, tandis que je ne veux vous soumettre que de froides et justes observations. Il est presque impossible de se défendre de quelques penchants d'amitié pour un homme qui vous traite avec une bienveillance extraordinaire, et qui met à votre disposition toute la générosité de son talent; ainsi vous pourrez supposer que je suis trop enchanté d'une méthode nouvelle; mais les avis que je vais émettre appartiennent aussi à d'autres cavaliers plus distingués que moi; c'est pourquoi je vous prie de faire la part qui revient au maître et à l'élève. Logé vis-à-vis du manége pour perdre le moins de temps possible, mon travail a lieu de six à neuf heures du matin et de une à quatre heures de relevée. Il faut bien rattraper par un peu plus de travail le temps que M. le ministre de la guerre a jugé convenable de retrancher de ma permission. Deux chevaux sont à ma disposition pour le dressage. Pour eux je trouve une heure le matin et une heure l'après-dîner, et ce qui me reste de temps après est employé à monter des chevaux faits. M. Baucher appelle une bonne enveloppe cette façon qui consiste à serrer le cheval comme dans un étau, afin de

maîtriser davantage sa volonté, d'acquérir plus de solidité, plus de moyens d'action et plus de moyens de tenue. D'après mes progrès, je juge l'excellence de ces principes, mais le travail extraordinaire auquel je suis soumis a presque cassé mes jambes, qui avaient encore bien besoin d'être dressées. Sous la direction d'un pareil maître, chaque pas amène un progrès, tant pour le cavalier que pour le cheval. Il serait impossible de posséder une manière plus claire, plus nette et plus précise, pour expliquer les moindres défenses du cheval et les moyens de les dominer. C'est l'art de l'écuyer dans toute sa perfection : il débute par convaincre l'intelligence ; après le précepte vient l'exemple, et il faut bien se rendre à l'évidence. Son système de dressage est aussi simple que rationnel ; il consiste à s'emparer des *forces instinctives* du cheval, à les subordonner aux *forces transmises* par le cavalier, à l'aide d'assouplissements qui détruisent les moyens de résistance et d'opposition, et à combattre enfin la roideur produite par la mauvaise conformation du cheval. Mais dans l'application de ce système il faut considérer deux parties bien distinctes : la première consiste à annuller toutes les résistances du cheval par l'assouplissement successif et méthodique de la mâchoire, de l'encolure, des hanches et des reins. A l'aide de ces assouplissements arrive bientôt la *mise en main*, sans laquelle il n'y a ni bonne position ni légèreté. Le cheval est alors disposé à supporter des effets d'ensemble ; de légères oppositions de mains et de jambes mettent facilement en rapport les forces de l'avant-main et de l'arrière-main, et le cheval obéit à toutes les impulsions qu'on veut lui donner. Je crois que l'instruction du cheval de troupe doit s'arrêter à cette partie élémentaire de l'art, qui me paraît aussi facile dans l'exécution que prompte et admirable dans ses effets. On ne saurait nier les résultats, et si vous aviez vu,

mon colonel, des chevaux d'une encolure contractée, le nez au vent, la tête dans une position horizontale, travailler après trois semaines d'exercices avec régularité à toutes les allures, la tête parfaitement ramenée et d'une extrême légèreté à la main, vous admireriez comme moi l'homme qui à force d'étude et de patience a atteint cette maturité de talent. M. Baucher a trop de réputation pour ne pas être en butte aux jalousies et à la malveillance. Un amateur, croyant prendre la méthode en défaut, lui amena un cheval dont la structure aurait découragé tout homme moins convaincu que M. Baucher. L'expérience n'a pas démenti la vérité des principes de ce dernier, car en moins d'un mois ce cheval, lourd carrossier, musclé comme un buffle, l'encolure massive, la tête forte et pesamment attachée, faible du derrière et d'une grande puissance dans le devant, est devenu cheval de selle; il est ramené, on le rassemble, il piaffe. Voilà des faits qui sont concluants. Je ne vous parlerai donc pas de tous les chevaux de diverses conformations vicieuses soumis aux leçons; tous passent sous la direction du maître, entre les mains des élèves, et reçoivent la même instruction.

» La seconde partie de ce système comprend le rassembler. C'est la partie savante de l'équitation, qui livre à la disposition du cavalier toutes les forces du cheval concentrées sur un même point, le centre de gravité. La dimension de cette lettre ne me permet pas d'entrer dans de plus amples détails, mais quand on a vu des chevaux de M. Baucher montés par lui-même faire des changements de pied à chaque temps de galop, reculer au trot, reculer au galop, reculer avec temps d'arrêt à chaque foulée, piaffer régulièrement avec un temps d'arrêt immédiat sur trois jambes, la quatrième restant en l'air, exécuter des pirouettes ordinaires sur trois jambes, celle de devant du côté vers lequel on

tourne restant en l'air pendant toute la durée du mouvement, etc., on reste étourdi, et l'on se demande s'il est possible de pousser l'équitation à un tel degré de perfection. Cet étonnement est le plus bel éloge que l'on puisse faire du célèbre écuyer, et si vous désirez bien le connaître, je vous prie de lire les saines et véritables doctrines publiées récemment dans un ouvrage que possède M. Renens. Après tout, ce système aura ses détracteurs; mais, à la longue, l'évidence triomphe toujours de l'envie et de l'incrédulité. D'après la méthode allemande, le cheval est constamment assis, et cette instruction fatigante ruine les hanches et les jarrets; M. Baucher, au contraire, équilibre les forces du cheval. Or, la plus forte objection qu'on lui ait faite jusqu'à ce jour, c'est le reproche de ruiner les chevaux. Je vous le demande, dans l'éducation des jeunes gens, lorsque la nature a développé les formes, n'emploie-t-on pas la gymnastique pour équilibrer les forces et rendre vigoureux les muscles, et les résultats de ce rude exercice furent-ils jamais nuisibles? Ce travail est-il autre maintenant qu'un exercice gymnastique, et les chevaux de M. Baucher, sans la moindre tare, sans molettes, et soumis chaque jour à un travail des plus difficiles, ne parlent-ils pas plus haut qu'une ridicule objection?

» M. le duc de Nemours, ainsi que les officiers généraux et supérieurs, revenus du camp de Lunéville, ont été satisfaits des résultats obtenus, en deux mois de temps, sur les jeunes chevaux, par le fils de M. Baucher. Sa méthode, passée à l'état d'ordonnance, est livrée à l'impression. Ceci m'amène naturellement à vous faire observer, mon colonel, qu'on pourrait, si vous le jugez convenable, réserver quelques jeunes chevaux, pour les soumettre, lors de ma rentrée, à la méthode. Cette expérience se faisant sous vos yeux, il vous serait facile de juger de ses avantages et de ses incon-

vénients. J'ai vu les chevaux de remonte du 3e lanciers et du 5e dragons. Ces chevaux sont parvenus en six semaines de temps à une régularité d'exécution qui laisse peu à désirer. M. Baucher et sa méthode n'occupent pas seulement l'attention publique en France et en Belgique; son dernier ouvrage est traduit en hollandais, par le major Vanmerlen, et les chevaux y sont dressés d'après sa méthode. Plusieurs officiers russes et allemands, un colonel de la garde impériale russe et un écuyer du roi de Wurtemberg ont visité le manége et assisté aux leçons.

» Agréez donc, mon colonel, l'hommage de mon respect et de mon dévouement.

» A. BRUYNEEL. »

I

NOUVEAUX MOYENS D'OBTENIR UNE BONNE POSITION DU CAVALIER.

> La nature a ses lois, les principes leurs règles, et l'homme ses préjugés.
> (*Passe-Temps équestres.*)

On trouvera sans doute étonnant que dans un ouvrage ayant pour objet l'éducation du cheval, je n'aie pas commencé par parler de la position du cavalier. En effet, cette partie si importante de l'équitation a toujours été la base des écrits classiques. Ce n'est pas sans motifs cependant que j'ai différé

jusqu'à présent de traiter cette question. Si je n'avais eu rien de nouveau à dire, j'aurais pu, ainsi qne cela se pratique, consulter les vieux auteurs, et à l'aide de quelques transpositions de phrases, de quelques changements de mots, lancer dans le monde équestre une inutilité de plus. Mais j'avais d'autres idées; je voulais une *refonte à neuf*. Mon système pour arriver à donner une bonne position au cavalier étant aussi une innovation, j'ai craint que tant de choses nouvelles à la fois n'effrayassent les amateurs, même les mieux intentionnés, et qu'elles ne donnassent prise à mes adversaires. On n'aurait pas manqué de proclamer que mes moyens d'influence sur le cheval étaient impraticables, ou qu'ils ne pouvaient être appliqués qu'avec le secours d'une position plus impraticable encore. Or, j'ai prouvé le contraire : d'après mon système, des chevaux ont été dressés par la troupe, quelle que fût la position des hommes à cheval. Pour donner plus de force à cette méthode, pour la rendre plus facilement compréhensible, j'ai dû l'isoler d'abord de tous autres accessoires et garder le silence sur les nouveaux principes qui ont rapport à la position du cavalier. Je me réservais de ne mettre ces derniers au jour qu'après la réussite incontestable des essais officiels. Au moyen de ces principes, ajoutés à ceux que j'ai publiés sur l'art de dresser les che-

vaux, j'abrége également le travail de l'homme, j'établis un système précis et complet sur ces deux parties importantes, mais jusqu'à ce jour confuses, de l'équitation.

En suivant mes nouvelles indications relativement à la position de l'homme à cheval, on arrivera promptement à un résultat certain; elles sont aussi faciles à comprendre qu'à démontrer : deux phrases suffisent pour tout expliquer au cavalier, et il acquerra une bonne position avec l'aide des conseils simplement énoncés que lui donnera l'instructeur.

POSITION DU CAVALIER.

Le cavalier donnera toute l'extension possible au buste, de manière à ce que chaque partie repose sur celle qui lui est inférieurement adhérente, afin d'augmenter la puissance des fesses sur la selle; les bras tomberont sans force sur les côtés; les cuisses et les jambes devront trouver par leur force interne autant de points de contact que possible avec la selle et les flancs du cheval; les pieds suivront naturellement le mouvement des jambes.

On comprend par ces quelques lignes combien est simple la position du cavalier.

Les moyens que j'indique pour obtenir en peu de temps une bonne position lèvent toutes les dif-

ficultés que présentait la route tracée par nos devanciers. L'élève ne comprenait rien au long catéchisme récité à haute voix par l'instructeur depuis la première phrase jusqu'à la dernière, en conséquence il ne pouvait pas l'exécuter ; ici, c'est par un seul mot que nous rendons toutes ces phrases, après avoir cependant procédé par un travail d'assouplissement. Ce travail rendra le cavalier adroit et par suite intelligent ; un mois ne sera pas écoulé sans que le conscrit le plus lourd et le plus maladroit ne soit en état d'être fort bien placé même sans le secours du commandement.

LEÇON PRÉPARATOIRE.

(La leçon sera d'une heure, deux leçons par jour pendant un mois.)

Le cheval est amené sur le terrain, bridé et sellé avec une selle française (pour les premières leçons les selles de la cavalerie légère devront être indispensablement remplacées par la selle à la française). L'instructeur ne prendra pas moins de deux élèves ; l'un tiendra le cheval par la bride, tout en observant le travail de l'autre afin de l'exécuter à son tour. L'élève s'approchera de l'épaule du cheval et se disposera à y monter ; à cet effet, il prendra et séparera avec la main droite une poignée de crins, il la passera dans la main gauche,

le plus près possible de leurs racines, sans qu'ils soient tortillés dans la main; il saisira la batte droite de la selle avec la main droite, les quatre doigts en dedans, le pouce en dehors; puis, après avoir ployé légèrement les jarrets, il s'enlèvera sur les poignets. Une fois la ceinture à la hauteur du garrot, il passera la jambe droite par dessus la croupe sans la toucher et se mettra légèrement en selle. Ce mouvement de voltige étant d'une très-grande utilité pour l'agilité du cavalier, on le lui fera recommencer huit ou dix fois avant de le laisser asseoir sur la selle. Bientôt la répétition de ce travail lui donnera la mesure de ce qu'il peut faire au moyen de la force bien entendue de ses bras et de ses reins.

TRAVAIL EN SELLE.

(Ce travail doit se faire en place; on choisira de préférence un cheval vieux et froid. Les rênes nouées tomberont sur le col.)

Une fois l'élève à cheval, l'instructeur examinera sa position naturelle, afin d'exercer plus fréquemment les parties qui ont de la tendance à l'affaissement ou à la roideur. C'est par le buste que l'instructeur commencera la leçon. Il fera servir à redresser le haut du corps les flexions de reins qui portent la ceinture en avant; on tiendra pendant quelque temps dans cette position

celui dont les reins sont mous, sans avoir égard à la raideur qu'elle entraînera les premières fois. C'est par la force que l'élève arrivera à être liant, et non par l'abandon tant et si inutilement recommandé. Un mouvement obtenu d'abord par de grands efforts n'en nécessitera plus au bout de quelque temps, parce qu'il y aura adresse, et que dans cette circonstance l'adresse n'est que le résultat des forces combinées et employées à propos. Ce que l'on fait primitivement avec dix kilogrammes de forces se réduit ensuite à sept, à cinq, à deux. L'adresse sera la force réduite à deux kilogrammes. Si l'on commençait par une moindre, on n'arriverait pas à ce résultat. On renouvellera donc souvent les flexions de reins en laissant parfois l'élève retomber dans son affaissement naturel, afin de lui faire bien saisir l'emploi de force qui donnera promptement une bonne position au buste. Le corps étant bien placé, l'instructeur passera 1° à la leçon du bras ; elle consiste à les mouvoir dans tous les sens, d'abord le bras ployé et ensuite tendu ; 2° à celle de la tête ; elle devra tourner à droite et à gauche sans que ses mouvements réagissent sur les épaules.

Dès que la leçon du buste, des bras et de la tête donnera un résultat satisfaisant, ce qui doit arriver au bout de quatre jours (huit leçons), on passera à celle des jambes.

L'élève éloignera autant que possible des quartiers de la selle l'une des deux cuisses; il la rapprochera ensuite avec un mouvement de rotation de dehors en dedans, afin de la rendre adhérente à la selle par le plus de points de contact possible. L'instructeur veillera à ce que la cuisse ne retombe pas lourdement; elle doit reprendre sa position par un mouvement lentement progressif et sans secousses. Il devra en outre, pendant la première leçon, prendre la jambe de l'élève et la diriger pour bien lui faire comprendre la manière d'opérer ce déplacement. Il lui évitera ainsi de la fatigue et obtiendra de plus prompts résultats.

Ce genre d'exercice, très-fatigant dans le principe, nécessite de fréquents repos, il y aurait inconvénient à prolonger la durée du travail au delà des forces de l'élève. Les mouvements d'adduction (qui rendent la cuisse adhérente à la selle) et d'abduction (qui l'éloignent) devenant plus faciles, les cuisses auront acquis un liant qui permettra de les fixer à la selle dans une bonne position. On passera alors à la flexion des jambes.

FLEXION DES JAMBES.

L'instructeur veillera à ce que les genoux conservent toujours leur adhérence parfaite avec la selle. Les jambes se mobiliseront comme le pen-

dule d'une horloge, c'est-à-dire que l'élève les remontera jusqu'à toucher le troussequin de la selle avec les talons. Ces flexions répétées rendront les jambes promptement souples, liantes et indépendantes des cuisses. On continuera ces flexions de jambes et de cuisses pendant quatre jours (huit leçons). Pour rendre chacun de ces mouvements plus correct et plus facile, on y consacrera huit jours (ou quatorze leçons). Les quatorze jours (trente leçons) qui resteront pour compléter le mois continueront d'être employés au travail d'assouplissement en place; seulement, pour que l'élève apprenne à combiner la force de ses bras et celle de ses reins, on lui fera tenir progressivement des poids de cinq à vingt kilogrammes à bras tendu. On commmencera cet exercice par la position la moins fatigante, le bras ployé, la main près de l'épaule, et on passera de cette flexion à la plus grande extension du bras. Le buste, ne devant pas se ressentir de ce travail, restera maintenu dans la même position.

DES GENOUX.

La force de la pression des genoux non-seulement se jugera, mais même s'obtiendra à l'aide du moyen que je vais indiquer. Ce moyen, qui de prime abord semblera peut-être futile, amènera

cependant de très-grands résultats. L'instructeur prendra un morceau de cuir de l'épaisseur de cinq millimètres et long de cinquante centimètres; il placera une des extrémités de ce cuir entre le genou et le quartier de la selle. L'élève fera usage de la force de ses genoux pour ne pas le laisser glisser, tandis que l'instructeur le tirera lentement et progressivement de son côté. Ce procédé servira de dynamomètre pour juger des progrès de la force. Quelques paroles encourageantes placées à propos stimuleront l'amour-propre de chaque élève, qui bientôt se fera un plaisir de cet exercice.

On veillera avec le plus grand soin à ce que chaque force qui agit séparément n'en mette pas d'autres en jeu, c'est-à-dire que le mouvement des bras n'influe jamais sur les épaules; il devra en être de même pour les cuisses, par rapport au tronc; pour les jambes, par rapport aux cuisses, etc., etc. Le déplacement et l'assouplissement de chaque partie isolée une fois obtenus, on déplacera momentanément le buste et l'assiette, afin d'apprendre au cavalier à se remettre en selle de lui-même. Voici comment on s'y prendra : L'instructeur, placé sur le côté, poussera l'élève par la hanche de manière à ce que, jeté d'un côté, son assiette se trouve portée en dehors du siége de la selle. Avant d'opérer un nouveau déplacement, l'instructeur laissera l'élève se remettre en selle;

il veillera avec soin à ce que, pour reprendre son assiette, il ne fasse usage que des hanches et des genoux, afin de ne se servir que des parties les plus rapprochées de l'assiette. En effet, le secours des épaules influerait bientôt sur la main, et celle-ci sur le cheval; le secours des jambes pourrait avoir de plus graves inconvénients encore. En un mot, dans tous les déplacements, on enseignera à l'élève à ne pas avoir recours, pour diriger, aux forces qui maintiennent à cheval, et *vice versa*, à ne pas employer, pour s'y maintenir, celles qui dirigent.

Ce point de l'éducation étant atteint, un mois ne se sera pas écoulé depuis le jour où aura été *hissé* en selle un lourd conscrit normand ou bas-breton, et déjà, à l'aide d'une gymnastique équestre justement combinée et employée, on aura développé les organisations physiques les plus contraires à l'arme à laquelle elles étaient destinées.

L'élève ayant franchi les épreuves préliminaires, attendra avec impatience les premiers mouvements du cheval pour s'y livrer avec l'aisance d'un cavalier déjà expérimenté.

Quinze jours (trente leçons) seront consacrés au pas, au trot et même au galop. Ici l'élève doit uniquement chercher à suivre les mouvements du cheval; en conséquence, l'instructeur ne le fera s'occuper que de sa position et non pas des moyens

de direction à donner au cheval. Il exigera seulement que le cavalier marche droit devant lui d'abord, puis en tous sens, une rêne de bridon dans chaque main. Au bout de quatre jours (huit leçons), on pourra lui faire prendre la bride dans la main gauche. On s'attachera à ce que la main droite qui, se trouve libre, reste à côté de la gauche, afin que le cavalier prenne de bonne heure l'habitude d'être placé carrément (les épaules sur la même ligne). Le cheval trottera également à droite et à gauche. Lorsque l'assiette sera bien consolidée à toutes les allures, l'instructeur expliquera d'une manière simple les rapports qui existent entre les poignets et les jambes, ainsi que leurs effets séparés[1].

ÉDUCATION DU CHEVAL.

Ici le cavalier commencera l'éducation du cheval en suivant la progression que j'ai indiquée et qu'on retrouve ci-après. On fera comprendre à l'élève tout ce qu'elle a de rationnel, et combien se suivent dans leurs rapports l'éducation de l'homme et celle du cheval. Au bout de quatre mois à peine, le cavalier pourra passer à l'école de peloton; les commandements ne seront plus

[1] Voir les principes pour l'éducation du cheval.

pour lui qu'une affaire de mémoire; il lui suffira d'entendre pour exécuter, car il sera maître de son cheval.

J'ose espérer que la cavalerie comprendra (comme elle a déjà compris mon mode d'éducation du cheval) tout l'avantage des moyens que j'indique pour tirer le plus large parti possible du peu de temps que chaque soldat reste sous les drapeaux.

J'ai la conviction que l'emploi de ces moyens rendra prompte et parfaite l'instruction des hommes et des chevaux.

RÉSUMÉ ET PROGRESSION.

	Jours.	Leç^s.
1° Flexion des reins pour servir à l'extension du buste..	4	8
2° Rotation, extension des cuisses et flexion des jambes.	4	8
3° Exercice général et successif de toutes les parties....	8	14
4° Déplacement du tronc, exercice des genoux et des bras avec des poids dans les mains........................	14	30
5° Position du cavalier sur le cheval au pas, au trot et au galop, pour façonner et fixer l'assiette à ces différentes allures...	15	30
6° Éducation du cheval par le cavalier...............	75	150
Total............	120	240

II

DES FORCES DU CHEVAL,

DE LEURS CAUSES ET DE LEURS EFFETS.

> L'adresse profite avec raison de tous ses stratagèmes pour entraîner dans le piége la violence qui la tient emprisonnée.
>
> (*Passe-Temps équestres.*)

Le cheval, comme tous les êtres organisés, est doué d'un poids et d'une force qui lui sont propres. Le poids, inhérent à la matière constitutive de l'animal, rend sa masse inerte et tend à la fixer au sol. La force, au contraire, par la faculté qu'elle lui donne de mobiliser ce poids, de le diviser, de le transférer de l'une à l'autre de ses parties, communique le mouvement à tout son être, en détermine l'équilibre, la vitesse, la direction.

Pour rendre cette vérité palpable, supposons un cheval au repos. Son corps sera dans un parfait équilibre, si chacun de ses membres supporte exactement la part du poids qui lui est dévolue dans cette position. S'il veut se porter en avant au pas, il devra préalablement transférer sur les jambes qui resteront fixées au sol le poids qui pèse sur celle qu'il en détachera la première. Il en sera de même pour les autres allures, la translation s'opérant au trot, d'une diagonale à l'autre; au galop, de l'avant à l'arrière-main, et réciproquement. Il ne faut donc jamais confondre le poids avec la force : celle-ci est déterminante, l'autre lui est subordonnée. C'est en reportant le poids sur telles ou telles extrémités que la force les mobilise ou les fixe. La lenteur ou la vitesse des translations détermine les différentes allures, qui sont elles-mêmes justes ou fausses, égales ou inégales, suivant que ces translations s'exécutent avec justesse ou irrégularité.

On comprend que cette puissance motrice se subdivise à l'infini, puisqu'elle est répartie sur tous les muscles de l'animal. Quand il en détermine lui-même l'emploi, les forces sont *instinctives*; je les appelle *transmises* lorsqu'elles émanent du cavalier. Dans le premier cas, l'homme, dominé par son cheval, reste le jouet de ses caprices; dans le second, au contraire, il en fait un instrument do-

cile, soumis à toutes les impulsions de sa volonté. Le cheval, dès qu'il est monté, ne doit donc plus agir que par des forces transmises. L'application constante de ce principe constitue le vrai talent de l'écuyer.

Mais un tel résultat ne peut s'obtenir instantanément. Le jeune cheval, habitué à régler lui-même, dans sa liberté, l'emploi de ses ressorts, se soumettra d'abord avec peine à l'influence étrangère qui viendra pour en disposer sans partage. Une lutte s'engagera nécessairement entre lui et le cavalier; celui-ci sera vaincu s'il ne possède l'énergie, la patience, et surtout les connaissances nécessaires pour parvenir à ses fins. Les forces de l'animal étant l'élément sur lequel l'écuyer doit agir principalement pour les dompter d'abord et les diriger ensuite, c'est sur elles avant tout qu'il lui importe de fixer son attention. Il étudiera ce qu'elles sont, d'où elles émanent, les parties où elles se contractent le plus pour la résistance, les causes physiques qui peuvent les occasionner. Dès qu'il saura à quoi s'en tenir sur ce point, il n'emploiera envers son élève que des procédés en rapport avec sa nature, et les progrès seront alors rapides.

Malheureusement, on chercherait en vain dans les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur l'équitation, je ne dirai pas des principes rationnels, mais même des données quelconques sur ce

qui se rattache aux forces du cheval. Tous ont bien parlé de *résistances*, d'*oppositions*, de *légèreté*, d'*équilibre;* mais aucun n'a su nous dire ce qui causait ces résistances, comment on pouvait les combattre, les détruire, et obtenir cette légèreté, cet équilibre, qu'ils nous recommandent si instamment. C'est cette grave lacune qui a jeté sur les principes de l'équitation tant de doute et d'obscurité; c'est elle qui a rendu cet art stationnaire durant de si longues années; c'est elle enfin que je crois être parvenu à combler.

Et d'abord, je pose en principe que toutes les résistances des jeunes chevaux proviennent en premier lieu d'une cause physique, et que cette cause ne devient morale que par la maladresse, l'ignorance ou la brutalité du cavalier. En effet, outre la roideur naturelle commune à tous ces animaux, chacun d'eux a une conformation particulière dont le plus ou le moins de perfection constitue le degré d'harmonie existant entre les forces et le poids. Le défaut de cette harmonie occasionne le disgracieux des allures, la difficulté des mouvements, en un mot, tous les obstacles à une bonne éducation. A l'état libre, quelle que soit la mauvaise structure du cheval, l'instinct seul lui suffira pour disposer ses forces de manière à maintenir son équilibre; mais il est des mouvements qui lui seront impossibles jusqu'à ce qu'un travail pré-

paratoire l'ait mis à même de suppléer aux défectuosités de son organisation par un emploi mieux combiné de sa puissance motrice[1]. Un cheval ne se met en mouvement qu'à la suite d'une position donnée ; s'il est des forces qui s'opposent à cette position, il faut donc les annuler d'abord pour les remplacer par celles qui pourront seules la déterminer.

Or, je le demande, si avant d'avoir surmonté ces premiers obstacles, le cavalier vient y ajouter le poids de son propre corps et ses exigences

[1] J'engage beaucoup les amateurs désireux de suivre mes préceptes dans tout ce qu'ils ont de naturel et de méthodique à bien prendre garde d'y mêler des moyens pratiques qui y sont étrangers et contraires. Dans le nombre de ces grotesques inventions se trouve placé le jockey anglais ou l'homme de bois, auquel de graves auteurs ont attribué des propriétés que la saine équitation réprouve : en effet, la force permanente du bridon dans la bouche du cheval est une gêne et non pas un avis ; elle apprend au cheval, pour en éviter la sujétion, à revenir sur lui-même en s'acculant. A l'aide de cette force brutale, il connaîtra de bonne heure comment il peut éviter les effets de main du cavalier.

C'est à cheval, et par de justes et progressives oppositions de main et de jambes, que l'on trouvera des résultats prompts et infaillibles, résultats qui seront tous en faveur du mécanisme et de l'intelligence du cavalier. Si le cheval présentait quelques difficultés dangereuses, un second cavalier, à l'aide du caveçon, produirait une action suffisante sur le moral du cheval pour donner le temps à celui qui le monte d'agir physiquement, afin de disposer la masse dans le sens du mouvement qu'on veut exiger. Mais on le voit, il faut une intelligence pour parler intelligiblement au cheval, et non pas une machine fonctionnant sans moteur.

ineptes, l'animal n'éprouvera-t-il pas une difficulté plus grande encore pour exécuter certains mouvements? les efforts qu'on fera pour l'y astreindre, étant contraires à sa nature, ne devront-ils pas se briser contre cet obstacle insurmontable? il résistera naturellement, et avec d'autant plus d'avantages que la mauvaise répartition de ses forces suffira à elle seule pour paralyser celles du cavalier. La résistance émane donc ici d'une cause physique : cette cause devient morale dès l'instant que, la lutte se continuant avec les mêmes procédés, le cheval commence à combiner lui-même les moyens de se soustraire au supplice qu'on lui impose en voulant ainsi forcer des ressorts qu'on n'a pas assouplis d'avance.

Quand les choses en sont là, elles ne peuvent qu'empirer. Le cavalier, dégoûté bientôt de l'impuissance de ses efforts, rejettera sur le cheval la responsabilité de sa propre ignorance ; il flétrira du nom de *rosse* un animal qui possédait peut-être de brillantes ressources, et dont, avec plus de discernement et d'aptitude, il aurait pu faire une monture aussi docile dans son caractère que gracieuse et agréable dans ses allures. J'ai remarqué souvent que les chevaux réputés indomptables sont ceux qui développent le plus d'énergie et de vigueur dès qu'on a su remédier aux inconvénients physiques qui empêchaient leur essor. Quant à ceux que,

malgré leur mauvaise conformation, on finit par soumettre avec un pareil système à un semblant d'obéissance, il faut en rendre grâce à la mollesse seule de leur nature; s'ils veulent bien s'astreindre à quelques exercices des plus simples, c'est à condition qu'on n'exigera pas davantage, car ils retrouveraient bien vite leur énergie pour résister à des prétentions plus élevées. Le cavalier pourra donc les faire marcher aux différentes allures; mais quel décousu, quelle roideur, quel disgracieux dans leurs mouvements! et quel ridicule de semblables coursiers ne jettent-ils pas sur le malheureux qu'ils ballottent et entraînent ainsi à leur gré, bien plus qu'ils ne se laissent diriger par lui! Cet état de choses est tout naturel, puisqu'on n'a pas détruit la cause première qui l'engendre : *la mauvaise répartition des forces et la roideur, produites par la mauvaise conformation.*

Mais, va-t-on m'objecter, puisque vous reconnaissez que ces difficultés tiennent à la conformation du cheval, comment est-il possible d'y remédier? Vous n'avez probablement pas la prétention de changer la structure de l'animal et de réformer l'œuvre de la nature?... Non, sans doute! mais tout en convenant qu'il est impossible de donner plus d'ampleur à une poitrine étroite, d'allonger une encolure trop courte, d'abaisser une croupe élevée, de raccourcir et d'étoffer des reins longs,

faibles et étroits, je n'en soutiens pas moins que si je détruis les contractions diverses occasionnées par ces vices physiques, si j'assouplis les muscles, si je me rends maître des forces au point d'en disposer à volonté, il me sera facile de prévenir ces résistances, de donner plus de ressort aux parties faibles, de modérer celles qui sont trop vigoureuses, et de suppléer ainsi aux mauvais effets d'une nature imparfaite.

De pareils résultat, je ne crains pas de le dire, furent et demeurent interdits à jamais aux anciennes méthodes. Mais si la sciencede ceux qui les professent vient toujours se briser contre le grand nombre des chevaux défectueux, on en trouve malheureusement quelques-uns qui, par la perfection de leur organisation et la facilité d'éducation qui en résulte, contribuent puissamment à perpétuer les routines impuissantes si funestes aux progrès de l'équitation. Un cheval bien constitué est celui dont toutes les parties régulièrement harmonisées amènent l'équilibre parfait de l'ensemble. Il serait aussi difficile à un pareil sujet de sortir de cet équilibre naturel, pour prendre une fausse position et se défendre, qu'il est pénible d'abord à celui qui est mal constitué de rentrer dans cette juste répartition des forces sans laquelle on ne peut espérer aucune régularité de mouvements.

C'est donc dans l'éducation de ces derniers

animaux seulement que consistent les véritables difficultés de l'équitation. Chez les autres, cette éducation doit être pour ainsi dire instantanée, puisque tous les ressorts étant à leur place, il ne reste plus qu'à les faire mouvoir. Ceci a toujours lieu avec ma méthode : les anciens principes cependant exigent deux et trois ans pour y parvenir; et lorsqu'à force de tâtonnements et d'incertitudes, l'écuyer doué de quelque tact et de quelque pratique finit par habituer le cheval à obéir aux impressions qui lui sont communiquées, il croit avoir surmonté de grandes difficultés, et attribue à son savoir-faire un résultat naturel que de bons principes auraient procuré en quelques jours. L'animal, en outre, continuant à déployer dans tous ses mouvements la grâce et la légèreté naturelle à sa belle conformation, le cavalier ne se fait nul scrupule de s'en approprier le mérite, se montrant alors aussi présomptueux qu'il était injuste lorsqu'il voulait rendre le cheval mal constitué responsable de l'inefficacité de ses efforts.

Si nous admettons une fois ces vérités :

Que l'éducation du cheval consiste dans la domination complète de ses forces;

Qu'on ne peut disposer des forces qu'en annulant toutes les résistances;

Et que les résistances ont leur source dans les contractions occasionnées par les vices physiques;

Il ne s'agira plus que de rechercher les parties où s'opèrent ces contractions, afin d'essayer de les combattre et de les faire disparaître.

De longues et consciencieuses observations m'ont démontré que, quel que soit le vice de conformation qui s'oppose dans le cheval à la juste répartition des forces, c'est toujours sur l'encolure que s'en fait ressentir l'effet le plus immédiat. Pas de faux mouvement, pas de résistance qui ne soit précédée par la contraction de cette partie de l'animal; et comme la mâchoire est intimement liée à l'encolure, la roideur de l'une se communique instantanément à l'autre. Ces deux points sont l'arc-boutant sur lequel s'appuie le cheval pour annuler tous les efforts du cavalier. On conçoit facilement l'obstacle immense qu'ils doivent présenter aux impulsions de ce dernier, puisque l'encolure et la tête étant les deux leviers principaux par lesquels on détermine et dirige l'animal, il est impossible de rien obtenir de lui tant qu'on ne sera pas entièrement maître de ces premiers et indispensables moyens d'action. A l'arrière-main, les parties où les forces se contractent le plus pour les résistances sont les reins et la croupe (les hanches).

Les contractions de ces deux extrémités opposées sont mutuellement les unes pour les autres causes et effets, c'est-à-dire que la roideur de l'encolure amène celle des hanches, et réciproquement. On

peut donc les combattre l'une par l'autre; et dès qu'on aura réussi à les annuler, dès qu'on aura rétabli l'équilibre et l'harmonie qu'elles empêchaient entre l'avant et l'arrière-main, l'éducation du cheval sera à moitié faite. Je vais indiquer par quels moyens on y parviendra infailliblement.

III

LES ASSOUPLISSEMENTS.

Les démarches qui paraissent inutiles amènent souvent des résultats inattendus.
(*Passe-Temps équestres.*)

Cet ouvrage étant l'exposé d'une méthode qui renverse la plupart des anciens principes de l'équitation, il est bien entendu que je ne m'adresse qu'aux hommes déjà versés dans l'art, et qui joignent à une assiette assurée une assez grande habitude du cheval pour comprendre tout ce qui se rattache à son mécanisme. Je ne reviendrai donc pas sur les procédés élémentaires; c'est à l'instructeur à juger si son élève a un degré convenable de solidité, s'il est suffisamment en rapport d'enveloppe avec son cheval; car en même temps

qu'une bonne position identifie avec le cheval, elle favorise le jeu facile et régulier des extrémités.

Mon but ici est de traiter principalement de l'éducation du cheval; mais cette éducation est trop intimement liée à celle du cavalier pour qu'il soit possible de faire progresser l'une sans l'autre. En expliquant les procédés qui devront amener la perfection chez l'animal, j'apprendrai nécessairement à l'écuyer à les appliquer lui-même; il ne tiendra qu'à lui de professer demain ce que je lui démontre aujourd'hui. Il est une chose cependant qu'aucun précepte ne peut donner; c'est cette finesse de tact, cette délicatesse de sentiment équestre qui n'appartiennent qu'aux organisations privilégiées, et sans lesquelles on chercherait en vain à dépasser certaines limites. Cela dit, reprenons notre sujet,

Nous connaissons maintenant quelles sont les parties du cheval qui se contractent le plus pour les résistances, et nous sentons la nécessité de les assouplir. Chercherons-nous dès lors à les attaquer, à les exercer toutes ensemble, pour les soumettre du même coup? Non, sans doute; ce serait retomber dans les anciens errements, et nous sommes convaincus de leur inefficacité. L'animal est doué d'une puissance musculaire infiniment supérieure à la nôtre; ses forces instinctives pouvant en outre se soutenir les unes par les autres, nous serons inévitablement vaincus si nous les surexci-

tons toutes à la fois. Puisque les contractions ont leur siége dans des parties séparées, sachons profiter de cette division pour les combattre successivement, imitant en ceci ces généraux habiles qui détruisent en détail des forces auxquelles ils n'auraient pu résister en masse.

Du reste, quels que puissent être l'âge, les dispositions et la structure de mon élève, mes procédés en débutant seront toujours les mêmes. Les résultats seulement seront plus ou moins prompts et faciles, suivant le degré de perfection de sa nature et l'influence de la main à laquelle il aura pu être soumis antérieurement. L'assouplissement, qui, chez un cheval bien constitué, n'aura d'autre but que de préparer ses forces à céder à nos impulsions, devra de plus ramener le calme et la confiance dans un cheval mal mené, et faire disparaître, dans une conformation défectueuse, les contractions qui causent les résistances et s'opposent à un équilibre parfait. Les difficultés à surmonter seront en raison de cette complication d'obstacles, qui tous disparaîtront bien vite, moyennant un peu de persévérance de notre part. Dans la progression que nous allons suivre pour soumettre à l'assouplissement les diverses parties de l'animal, nous commencerons naturellement par les plus importantes, c'est-à-dire la mâchoire et l'encolure.

La tête et l'encolure du cheval sont à la fois le gouvernail et la boussole du cavalier. Par elles il dirige l'animal; par elles aussi il peut juger de la régularité, de la justesse de son mouvement. L'équilibre de tout le corps est parfait, sa légèreté complète, lorsque l'encolure et la tête sont elles-mêmes aisées, liantes et gracieuses. Nulle élégance, au contraire, nulle facilité dans l'ensemble, dès l'instant que ces deux parties se roidissent. Précédant le corps du cheval dans toutes ses impulsions, elles doivent préparer d'avance, indiquer par leur attitude les positions à prendre, les mouvements à exécuter. Nulle domination n'est permise au cavalier tant qu'elles restent contractées et rebelles; une fois qu'elles sont flexibles et maniables, il dispose de l'animal à son gré. Si la tête et l'encolure n'entament pas, les premières, les changements de direction, si dans les marches circulaires elles ne se maintiennent pas inclinées sur la ligne courbe, si pour le reculer elles ne se replient pas sur elles-mêmes, et si leur légèreté n'est pas toujours en rapport avec les différentes allures qu'on voudra prendre, le cheval sera libre d'exécuter ou non ces mouvements, puisqu'il restera maître de l'emploi de ses forces.

Lorsque j'eus reconnu la puissante influence que la roideur de l'encolure exerce sur tout le mécanisme du cheval, je recherchai attentivement

les moyens d'y remédier. Les résistances à la main sont toujours latérales, hautes ou basses. Je plaçai d'abord dans l'encolure seule la source de ces résistances, et je m'exerçai à assouplir l'animal par des flexions réitérées dans tous les sens. Le résultat fut immense : mais quoiqu'au bout d'un certain temps la souplesse de l'encolure me rendît parfaitement maître des forces de l'avant-main, j'éprouvai cependant encore une légère résistance dont je ne pouvais d'abord me rendre compte, et que je découvris enfin provenir de la mâchoire. La flexibilité que j'avais communiquée à l'encolure facilitait même cette roideur des muscles de la ganache, en permettant au cheval de se soustraire, dans certain cas, à l'action du mors. J'avisai donc immédiatement aux moyens de combattre ces résistances dans ce dernier retranchement, et c'est par là, depuis lors, que je commence toujours mon travail d'assouplissement.

PREMIER EXERCICE A PIED.

MOYEN DE FAIRE VENIR LE CHEVAL A L'HOMME, DE LE RENDRE SAGE AU MONTOIR, ETC., ETC.

Avant de commencer les exercices de flexions, il est essentiel de donner au cheval une première leçon d'assujettissement et de lui faire connaître toute la puissance de l'homme. Ce premier acte de soumission, qui pourrait paraître sans importance, servira promptement à le rendre calme, confiant, à réprimer tous les mouvements qui détourneraient son attention et feraient obstacle aux succès de ces premières leçons.

Deux leçons d'une demi-heure suffiront pour obtenir une pareille obéissance chez tous les chevaux ; le plaisir que l'on éprouvera à se jouer ainsi avec le cheval portera naturellement le cavalier à entretenir cet exercice tous les jours pendant quelques minutes, et à le rendre aussi instructif pour le cheval qu'utile pour lui. Voici comment on s'y prendra : le cavalier s'approchera du cheval, sa cravache sous le bras, sans brusquerie ni timidité, il lui parlera sans trop élever la voix, et le flattera de la main sur le chanfrein et sur l'encolure, puis avec la main gauche il saisira les rênes

de la bride à 16 centimètres des branches du mors, en soutenant le poignet avec assez d'énergie pour présenter autant de force que possible dans les instants de résistance du cheval. La cravache sera tenue à pleine main de la main droite, la pointe vers la terre, puis elle s'élèvera lentement jusqu'à la hauteur du poitrail pour en frapper délicatement cette partie à une seconde d'intervalle. Le premier mouvement naturel du cheval sera de fuir en s'éloignant du côté opposé où il ressentira la douleur. C'est par le reculer qu'il cherchera à éviter les atteintes. Le cavalier suivra ce mouvement rétrograde sans discontinuer toutefois la tension énergique des rênes de la bride, ni les petits coups de cravache sur le poitrail, dont l'intensité doit rester la même. Le cavalier devra rester le maître de ses impressions, afin qu'il n'y ait pas dans ses mouvements ni dans son regard aucun indice de colère ni de faiblesse. Fatigué de ces effets de contrainte, le cheval cherchera bientôt par un autre mouvement à éviter la sujétion, et c'est en se portant en avant qu'il y parviendra; le cavalier saisira ce second mouvement instinctif pour l'arrêter et le flatter du geste et de la voix. La répétition de cet exercice donnera des résultats surprenants même à la première leçon. Le cheval ayant bien compris le moyen à l'aide duquel il peut éviter la douleur, n'attendra pas le contact de la cravache, il le pré-

viendra en s'avançant forcément au moindre geste. Le cavalier en profitera pour opérer avec la main de la bride par une force de haut en bas l'affaissement de l'encolure [1], ce qui disposera de bonne heure le cheval pour les exercices qui doivent suivre. Ce travail, d'ailleurs très-récréatif, servira de plus à rendre le cheval sage au montoir, abrégera de beaucoup son éducation, et accélérera le développement de son intelligence. Dans le cas où, par suite de sa nature inquiète ou sauvage, le cheval se livrerait à des mouvements désordonnés, on devrait avoir recours au caveçon comme moyen de répression, et l'employer par petites saccades. J'ajouterai qu'il faut une grande prudence et beaucoup de discernement pour s'en servir avec tact et modération.

[1] MM. les écuyers allemands ne verront pas sans quelque surprise la position affaissée que je fais prendre forcément à la tête et à l'encolure, tandis qu'ils recommandent exactement l'opposé. C'est ce qui prouve usqu'à l'évidence que nous ne comprenons pas l'équilibre ni l'éducation du cheval de la même manière.

FLEXIONS DE LA MACHOIRE.

On se soumet au langage de la raison ; mais on résiste à l'interpellation de l'impudence.
(*Passe-Temps équestres.*)

Les flexions de la mâchoire ainsi que les deux flexions de l'encolure qui vont suivre s'exécutent en place, le cavalier restant à pied. Le cheval sera amené sur le terrain, sellé et bridé, les rênes passées sur l'encolure. Le cavalier vérifiera d'abord si le mors est bien placé et si la gourmette est attachée de manière à ce qu'il puisse justement introduire son doigt entre les mailles et la barbe. Puis, regardant l'animal avec bienveillance dans les yeux, il viendra se placer près de son épaule gauche, le corps droit et ferme, les pieds un peu écartés pour assurer sa base, et se mettre à même de lutter avec avantage contre toutes les résistances (1).

1° Pour exécuter la flexion à droite, le cavalier saisira la rêne droite de la bride avec la main droite, à six pouces de la branche du mors, et la rêne gauche avec la main gauche, à deux pouces seule-

(1) J'ai divisé toutes les flexions en deux parties, et afin de faciliter l'intelligence du texte, j'y ai joint des planches représentant la position du cheval au moment où la flexion va commencer et à l'instant où elle est terminée.

8

ment de la branche gauche. Il rapprochera ensuite la main droite de son corps en éloignant la gauche de manière à contourner le mors dans la bouche du cheval. La force qu'il emploiera devra être graduée et proportionnée à la résistance seule de l'encolure, afin de ne pas influer sur l'aplomb qui donne l'immobilité au corps. Si le cheval reculait pour éviter la flexion, on n'en continuerait pas moins l'opposition des mains jusqu'à ce que l'animal s'arrêtât et cédât de l'encolure, convaincu que c'est le seul moyen d'éviter la gêne que lui impose l'obliquité du mors. (Planche 1.)

2° Dès que la flexion sera obtenue, la main gauche laissera glisser la rêne gauche à la même longueur que la droite, puis les deux rênes également tendues amèneront la tête près du poitrail pour l'y maintenir oblique et perpendiculaire, jusqu'à ce qu'elle se soutienne d'elle-même dans cette position. Le cheval, en mâchant son mors, constatera la mise en main et sa parfaite soumission. Le cavalier, pour le récompenser, fera cesser immédiatement la tension des rênes, et lui permettra après quelques secondes de reprendre sa position naturelle. (Planche 2.)

La flexion de la mâchoire à gauche s'exécutera d'après les mêmes principes et par les moyens inverses de celle à droite, le cavalier ayant soin de passer alternativement de l'une à l'autre.

On comprendra facilement l'importance de ces flexions de mâchoire. Elles ont pour résultat de préparer le cheval à céder immédiatement aux plus légères pressions de mors, et d'assouplir directement les muscles qui joignent la tête à l'encolure. La tête devant précéder et déterminer les diverses attitudes de l'encolure, il est indispensable que cette dernière partie soit toujours assujettie à l'autre, et réponde à ses impressions. Cela n'aurait lieu qu'imparfaitement avec la flexibilité seule de l'encolure, puisque ce serait alors celle-ci qui déterminerait l'obéissance de la tête en l'entraînant dans ces concessions. Voilà pourquoi, dans le principe, j'éprouvais, malgré le liant de l'encolure, des résistances dont je ne pouvais deviner la cause, Les partisans de ma méthode auxquels je n'ai pas eu l'occasion de faire connaître le nouveau procédé que je viens d'expliquer apprendront avec plaisir que, tout en perfectionnant l'assouplissement de l'avant-main, ce procédé procure encore, pour le compléter, une grande économie de temps. Le travail de la mâchoire, en façonnant les barres et la tête, entraîne aussi la flexion de l'encolure, et accélère considérablement les résultats.

Cet exercice est le premier essai que nous faisons pour habituer les forces du cheval à céder aux nôtres. Il est donc bien nécessaire de mettre dans nos manutentions la plus grande mesure, afin de ne

pas le rebuter dès l'abord. Entamer la flexion brusquement serait surprendre l'intelligence de l'animal, qui n'aurait pas eu le temps de comprendre ce qu'on exige de lui. L'opposition des mains s'engagera sans à-coup pour ne plus cesser jusqu'à parfaite obéissance ; mais elle diminuera ou augmentera son effet en proportion de la résistance, de manière à la dominer toujours sans la trop forcer. Le cheval, qui d'abord se soumettra peut-être difficilement, finira par considérer la main de l'homme comme un régulateur irrésistible, et il s'habituera si bien à lui obéir, qu'on obtiendra bientôt par une simple pression de rêne ce qui, dans le principe, exigeait toute la force de nos bras.

Chaque renouvellement des flexions latérales amènera un progrès dans l'obéissance du cheval. Dès que ses premières résistances seront un peu diminuées, on passera aux flexions perpendiculaires ou affaissement de l'encolure.

AFFAISSEMENT DE L'ENCOLURE PAR LA FLEXION DIRECTE DE LA MACHOIRE.

1° Le cavalier se placera comme pour les flexions à droite de la mâchoire ; il saisira les rênes du filet avec la main gauche à six pouces des anneaux, et les rênes de la bride à deux pouces

du mors. Il fera opposition des deux mains en opérant l'affaissement avec la gauche et la mise en main avec la droite. (Planche 3.)

2° La tête du cheval tombant d'elle-même et par son propre poids, le cavalier cessera immédiatement toute espèce de force, et permettra à l'animal de reprendre sa position naturelle. (Planche 4.)

Cet exercice souvent réitéré amènera bientôt l'assouplissement des muscles releveurs de l'encolure, qui jouent un grand rôle dans les résistances du cheval, et facilitera en outre les flexions directes et la mise en main, qui devront suivre les flexions latérales. Le cavalier pourra exécuter ce travail à lui seul, comme le précédent; cependant il serait bon de placer en selle un second cavalier, afin d'habituer le cheval, sous l'homme, au travail des assouplissements. Ce second cavalier se contenterait alors de tenir sans les tendre les rênes du bridon dans la main droite, les ongles en dessous.

Les flexions de la mâchoire ont déjà communiqué l'assouplissement à l'extrémité supérieure de l'encolure : mais nous l'avons obtenu au moyen d'un moteur puissant et direct, et il faut habituer le cheval à céder à un régulateur moins immédiat. Il est d'ailleurs important que le liant et la flexibilité, nécessaires surtout à la partie antérieure de

l'encolure, se transmettent sur toute son étendue, pour en détruire complétement la roideur. C'est dans ce but que nous passerons au travail suivant.

FLEXIONS LATÉRALES DE L'ENCOLURE.

1° Le cavalier se placera près de l'épaule du cheval comme pour les flexions de mâchoire ; il saisira la rêne droite du bridon, qu'il tendra en l'appuyant sur l'encolure, pour établir un point intermédiaire entre l'impulsion qui viendra de lui et la résistance que présentera le cheval : il soutiendra la rêne gauche avec la main gauche à un pied du mors. Dès que le cheval cherchera à éviter la tension constante de la rêne droite en inclinant sa tête à droite, le cavalier laissera glisser la rêne gauche, afin de ne présenter aucune opposition à la flexion de l'encolure. Cette rêne gauche devra se soutenir par une succession de petites tensions spontanées, chaque fois que le cheval cherchera à se soustraire par la croupe à l'assujettissement de la rêne droite. (Planche 5.)

2° Lorsque la tête et l'encolure auront complétement cédé à droite, le cavalier donnera une égale tension aux deux rênes pour placer la tête perpendiculairement. Le liant et la légèreté suivront bientôt cette position, et aussitôt que le cheval constatera l'absence de toute roideur par



l'action de *mâcher son frein*, le cavalier fera cesser la tension des rênes, en évitant que la tête ne profite de ce moment d'abandon pour se déplacer brusquement. Dans ce cas, il suffirait pour la contenir d'un léger soutien de la rêne droite. Après avoir maintenu le cheval quelques secondes dans cette attitude, on le remettra en place en soutenant un peu la rêne gauche. L'important est que l'animal, dans tous ses mouvements, ne prenne de lui-même aucune initiative. (Planche 6.)

La flexion de l'encolure à gauche s'exécutera d'après les mêmes principes et par les moyens inverses, le cavalier pouvant renouveler avec les rênes de la bride ce qu'il aura fait d'abord avec celles du bridon; mais ce dernier devra toujours être employé d'abord, son effet étant moins puissant et plus direct.

Lorsque le cheval se soumettra sans résistance aux trois exercices précédents, ce sera une preuve que l'assouplissement de l'encolure a déjà fait un grand pas. Le cavalier pourra dès lors continuer son travail en agissant avec un moteur moins direct, et sans que sa vue impose à l'animal. Il se mettra donc en selle, et renouvellera d'abord avec la longeur des rênes les flexions latérales auxquelles il a déjà exercé le cheval.

FLEXIONS LATÉRALES DE L'ENCOLURE, LE CAVALIER ÉTANT A CHEVAL.

1° Pour exécuter la flexion à droite, le cavalier prendra une rêne de bridon dans chaque main, la gauche sentant à peine l'appui du mors; la droite, au contraire, donnant une impression modérée d'abord, mais qui augmentera en proportion de la résistance du cheval, et de manière à la dominer toujours. L'animal, fatigué bientôt d'une lutte qui, en se prolongeant, rend plus vive la douleur que lui fait éprouver le mors, comprendra que le seul moyen de l'éviter est d'incliner la tête du côté où se fait sentir la pression. (Planche 7.)

2° Aussitôt la tête du cheval ramenée à droite, la rêne gauche formera opposition, pour empêcher le nez de s'avancer plus près du genou que le front. On doit attacher une grande importance à ce que la tête reste toujours perpendiculaire au sol, la flexion sans cela étant imparfaite et la souplesse incomplète. Le mouvement bien opéré, on reprendra la position naturelle par une légère tension de la rêne gauche. (Planche 8.)

La flexion à gauche s'exécutera de même, le cavalier employant alternativement les rênes du bridon et celles de la bride.

J'ai dit qu'il fallait s'attacher surtout à assouplir

l'extrémité antérieure de l'encolure. Une fois à cheval, et lorsque les flexions latérales s'obtiendront sans résistance, le cavalier se contentera souvent de les exciter à demi, la tête et la première partie de l'encolure pivotant alors sur la partie inférieure, qui servira d'axe ou de base. Cet exercice se renouvellera fréquemment, même lorsque l'éducation du cheval sera terminée, pour entretenir le liant et faciliter la mise en main.

Il nous reste maintenant, pour compléter l'assouplissement de la tête et de l'encolure, à combattre les contractions qui causent les résistances directes et s'opposent au *ramener*.

FLEXIONS DIRECTES DE LA TÊTE ET DE L'ENCOLURE, OU RAMENER.

1° Le cavalier se servira d'abord des rênes du bridon, qu'il réunira dans la main gauche, placées comme celles de la bride. Il appuiera la main droite *de champ* sur les rênes du bridon, en avant de la gauche, afin de lui donner une plus grande puissance ; puis il fera sentir progressivement l'appui du mors. Dès que le cheval cédera, il suffira de soulever la main droite pour diminuer la tension des rênes et récompenser l'animal. La main ne devant jamais présenter qu'une force proportionnée

à la résistance seule de l'encolure, on n'aura qu'à tenir les jambes légèrement près pour contenir l'arrière-main. Lorsque le cheval obéira à l'action du bridon, il cédera bien plus promptement à celle de la bride, dont l'effet est plus puissant, et qui devra par conséquent être employée avec plus de ménagement que le filet. (Planche 9.)

2° Le cheval aura complétement cédé à l'action de la main lorsque sa tête se trouvera ramenée dans une position tout à fait perpendiculaire à la terre ; la contraction cessera dès lors, ce que l'animal constatera comme toujours en mâchant son frein. Le cavalier, cependant, doit avoir soin de compléter exactement la flexion sans se laisser tromper par les feintes du cheval, feintes qui consistent dans un quart ou un tiers de cession suivi de bégayements. Si, par exemple, le nez de l'animal ayant à parcourir pour atteindre la position perpendiculaire une courbe de 10 degrés (planche 9), s'arrêtait au 4e ou au 6e pour résister de nouveau, la main devrait suivre le mouvement, puis rester ferme et impassible, car une concession de sa part encouragerait les résistances et augmenterait les difficultés. Ce n'est que lorsque le nez sera descendu au n° 10, que le ramené sera complet et la légèreté parfaite. Le cavalier pourra cesser alors la tension des rênes, mais de manière à retenir la tête dans cette position dès qu'elle voudra la quitter. Si dans

le principe on la laisse revenir dans sa situation naturelle, ce devra être pour la ramener de nouveau, et faire comprendre à l'animal que l'attitude perpendiculaire de sa tête est la seule qui lui restera permise sous la main du cavalier. (Planche 10.)

Cette flexion est la plus importante de toutes; les autres tendaient principalement à la préparer. Dès qu'elle s'exécutera avec aisance et promptitude, dès qu'il suffira d'un léger appui de la main pour ramener et maintenir la tête dans la position perpendiculaire, ce sera une preuve que l'assouplissement est complet, la contraction détruite, la légèreté, l'équilibre rétablis dans l'avant-main. La direction de cette partie de l'animal deviendra dès lors aussi facile que naturelle, puisque nous l'aurons mise à même de recevoir toutes nos impressions, et de s'y plier sur-le-champ sans efforts.

ENCAPUCHONNEMENT.

Bien que les chevaux disposés par leur nature à l'encapuchonnement soient rares, il n'en faut pas moins, quand il s'en présente, pratiquer sur eux toutes les flexions, même celles qui abaissent l'encolure. Dans la position qu'on appelle encapuchonnement, le menton du cheval revient près du

poitrail et reste en contact avec la partie inférieure de l'encolure ; une croupe élevée, jointe à la contraction permanente des muscles abaisseurs de l'encolure, en est ordinairement la cause. Il faut donc assouplir ces muscles pour leur faire perdre de leur intensité et donner par la suite aux muscles releveurs, leurs antagonistes, la prédominance qui aide et conduit l'encolure à rester dans une belle et utile position. Ce premier travail accompli, on habituera le cheval à se porter franchement en avant par la pression des jambes et à répondre sans irritation ni brusquerie aux attaques ; celles-ci auront pour but d'engager les jambes de derrière près du centre et de servir à l'abaissement de la croupe. On cherchera ensuite, à l'aide des rênes de la bride, à élever la tête du cheval ; en ce cas, on soutiendra la main à une certaine hauteur de la selle et très-éloignée du corps (1) ; la force qu'elle transmettra au cheval devra se continuer jusqu'à ce qu'il ait cédé par un mouvement d'élévation. Comme ces sortes de chevaux ont généralement peu d'action, il faut avoir bien soin d'éviter que la main ait un effet d'avant en arrière, c'est-à-dire qu'elle prenne sur l'impulsion propre au mouve-

(1) Cette position de la main à une grande distance de la selle et du corps prêtera peut-être à la critique ; mais que le cavalier se rassure : huit à dix leçons suffiront pour que le cheval change sa mauvaise position de tête et que la main reprenne sa position normale.

ment. L'allure, en commençant par le pas, doit donc conserver toute son énergie pendant que la main produira son effet d'élévation sur l'encolure. Ce précepte, par parenthèse, est applicable dans tous les changements de position que la main fera prendre à la tête et à l'encolure; mais il est particulièrement essentiel lorsqu'il s'agit d'un cheval disposé à l'affaissement.

Il faut bien se rappeler que le cheval a deux manières de répondre aux pressions du mors : par l'une il cède et se soustrait en même temps en revenant sur lui-même; cette première cession n'a lieu qu'au préjudice de son éducation, car si la main se soutient avec trop de force, si elle n'attend pas que le cheval change de lui-même la position de sa tête, le mouvement rétrograde du corps précédera et sera accompagné d'un reflux de poids. Dans ce cas, la contraction de l'encolure restera toujours la même. La seconde cession, qui concourt si puissamment à la rapide et positive éducation du cheval, consiste à donner une demi-tension ou trois quarts de tension aux rênes, puis à soutenir la main avec autant d'énergie que possible sans la rapprocher du corps. Bientôt cette force de la main, secondée toujours par une pression constante des jambes, mettra le cheval à même d'éviter, mais seulement par la tête et l'encolure, cette minime et continuelle pression du mors, puisque l'action du cava-

lier ne prendra que sur la force propre de ces parties de l'avant-main. C'est par ce moyen qu'on arrivera à placer le corps du cheval sur une même ligne, et qu'on obtiendra cet équilibre(1) dont on a méconnu jusqu'à présent la pondération parfaite.

(1) Le mot *équilibre*, qui se trouve si souvent répété dans le cours de cet ouvrage, a besoin d'être expliqué d'une manière catégorique. On ne s'est jamais entendu sur ce qui constitue le véritable équilibre du cheval, celui qui sert de base à son éducation, celui enfin par lequel il prend immédiatement, à la volonté du cavalier, telle allure ou tel changement de direction.

Il ne s'agit pas ici de l'équilibre qui empêche le cheval de tomber, mais bien de cet équilibre sur lequel repose son travail, quand il est prompt, gracieux et régulier, et au moyen duquel ses allures sont à volonté cadencées ou étendues.

Tous les praticiens qui ont écrit sur l'équitation sont bien loin d'être d'accord au sujet de l'équilibre. L'ancienne équitation (comme aussi l'équitation présente des Allemands), jusqu'à M. d'Aure, entendait par ce mot le cheval constamment sur les hanches, les pieds de derrière pour ainsi dire cloués au sol, ceux de devant s'élevant considérablement, proportion gardée.

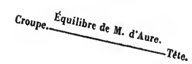
On comprend tout ce qu'avait de défectueux et de dangereux, même dans de bonnes mains, cette position perpétuellement renversée; elle compromettait l'arrière-main, en ne permettant d'obtenir, comme je l'ai dit, qu'un trot raccourci, bas du derrière, et élevé du devant.



M. d'Aure, tout en appelant à son secours les principes de ses prédécesseurs, détruit de fond en comble leur équitation; il donne une

Résumant ce que nous venons de détailler pour le cheval qui s'encapuchonne, nous répéterons de nouveau que c'est en produisant une force d'arrière en avant avec les jambes et une autre de bas en haut avec la main, qu'on arrivera dans peu de temps à changer avantageusement la position et les mouvements du cheval. Ainsi, quelle que soit sa

direction opposée à l'équilibre du cheval ; il ne met pas ses chevaux sur les hanches, il les jette sur les épaules.



Ceci est un nouveau moyen de paralyser l'ensemble des ressorts du cheval, puisque l'arrière-main restera toujours trop éloignée du centre pour favoriser la juste translation des poids et aider à la régularité des mouvements

Par suite de la difficulté du reflux de poids, les épaules, étant constamment surchargées, mettront le cheval hors de ses aplombs, entraîneront des chutes fréquentes chez les constructions faibles, et le cavalier aura sur la main une résistance souvent insurmontable. Il est bien entendu que les chevaux ainsi placés seront en outre sans grâce et sans précision dans leurs mouvements.

L'équilibre que j'exige ne ressemble en rien aux équilibres précédents.

Équilibre Baucher.
Croupe.——————Tête.

Il s'agit ici de répartir *également* les forces et le poids. Au moyen de cette juste répartition, s'obtiennent sans efforts, de la part du cavalier et de celle du cheval, les différentes positions, les allures diverses et les équilibres qu'elles comportent.

disposition première, c'est en pratiquant d'abord l'affaissement de l'encolure que l'on arrivera promptement à une savante et parfaite élévation.

Je terminerai ce chapitre par quelques réflexions sur la prétendue différence de sensibilité de bouche chez les chevaux, et sur le genre de mors qu'il convient de leur adapter.

DE LA BOUCHE DU CHEVAL ET DU MORS.

J'ai déjà traité ce sujet assez longuement dans mon *Dictionnaire d'Équitation ;* mais comme je développe ici un exposé complet de ma méthode, je crois nécessaire d'y revenir en quelques mots.

Je suis encore à me demander comment on a pu attribuer si longtemps à la seule différence de conformation des barres ces dispositions contraires des chevaux qui les rendent si légers ou si durs à la main.. Comment a-t-on pu croire qu'une ou deux lignes de chair de plus ou de moins entre le mors et l'os de la mâchoire inférieure, faisaient qu'un cheval cédait à la plus légère impulsion de la main, ou qu'il s'emportait, insensible aux efforts des deux bras les plus vigoureux? C'est cependant en s'appuyant sur cette inconcevable erreur qu'on s'est mis à forger des mors de formes si bizarres et si variées, vrais

instruments de supplice, dont l'effet ne pouvait qu'augmenter les inconvénients auxquels on cherchait à remédier.

Si on avait voulu remonter un peu à la source des résistances, on aurait reconnu bientôt que celle-ci, comme toutes les autres, ne provient pas de la différence de conformation d'un faible organe comme les barres, mais bien de la contraction communiquée au diverses parties de l'animal, et surtout à l'encolure, par quelque vice grave de constitution. C'est donc en vain que nous nous suspendrons aux rênes et que nous placerons dans la bouche du cheval un instrument plus ou moins meurtrier; il restera insensible à nos efforts tant que nous ne lui aurons pas communiqué la souplesse qui pourra seule le mettre à même d'y céder.

Je pose donc en principe qu'il n'existe point de différence de sensibilité dans les bouches de divers chevaux; que tous présentent la même légèreté dans la position du ramener, et les mêmes résistances à mesure qu'ils s'éloignent de cette position importante. Il est des chevaux durs à la main, mais cette dureté provient de la contraction de l'encolure et de celle de la mâchoire; l'assouplissement la fait disparaître complétement. Des expériences cent fois réitérées me donnent le droit

d'avancer hardiment ce principe qui paraîtra absolu peut-être, mais qui n'en est pas moins vrai.

Je n'admets par conséquent qu'une seule espèce de mors, et voici la forme et les dimensions que je lui donne pour le rendre aussi simple que doux :

Branches droites de la longueur de six pouces, à partir de l'œil du mors jusqu'à l'extrémité des branches; circonférence du canon, deux pouces et demi; liberté de la langue, deux pouces à peu près de largeur dans sa partie inférieure, et un pouce dans la partie supérieure. Il est bien entendu que la largeur seule devra varier suivant la bouche du cheval.

J'affirme qu'un pareil mors suffira pour soumettre à l'obéissance la plus passive tous les chevaux qu'on y aura préparés par l'assouplissement; et je n'ai pas besoin d'ajouter que puisque je nie l'utilité des mors durs, je repousse par la même raison tous les moyens en dehors des ressources du cavalier, tels que martingales, piliers, etc. (1).

(1) Voir dans mon Dictionnaire d'Équitation les mots *Mors*, *Barres* et *Martingales*.



IV

SUITE DES ASSOUPLISSEMENTS.

ARRIÈRE-MAIN.

Si les impressions de l'âme se reflètent sur la physionomie, il faut s'appliquer à en saisir toutes les nuances.
(*Passe-Temps équestres.*)

Le cavalier, pour gouverner le cheval, agit directement sur deux de ses parties : l'avant-main et l'arrière-main. Il emploie à cet effet deux moteurs : les jambes, qui donnent l'impulsion par la croupe; les mains, qui dirigent et modifient cette impulsion par la tête et l'encolure. Un parfait rapport de forces doit donc exister toujours entre ces deux puissances motrices du cavalier; mais la même harmonie n'est pas moins nécessaire entre les parties de l'animal qu'elles sont particulièrement destinées à impressionner. En vain se

sera-t-on efforcé de rendre la tête et l'encolure flexibles, légères, obéissantes au contact de la main, les résultats seront incomplets, l'ensemble et l'équilibre imparfaits, tant que la croupe restera lourde, contractée, rebelle à l'agent direct qui doit la gouverner.

Je viens d'expliquer par quelle suite de procédés simples et faciles on donnera à l'avant-main les qualités indispensables à une bonne direction ; il me reste à dire comment on façonnera de même l'arrière-main pour compléter l'assouplissement du cheval, et ramener l'ensemble et l'harmonie dans le développement de tous ses ressorts. Les résistances de l'encolure et celles de la croupe se soutenant mutuellement, notre travail deviendra plus facile, puisque nous avons déjà annulé les premières.

FLEXIONS ET MOBILISATION DE LA CROUPE.

1° Le cavalier tiendra les rênes de la bride dans la main gauche, et celles du bridon croisées l'une sur l'autre dans la main droite, les ongles en dessous; il ramènera d'abord la tête du cheval dans sa position perpendiculaire par un léger appui du mors; après cela, s'il veut exécuter le mouvement à droite, il portera la jambe gauche en arrière des

sangles et la fixera près du flanc de l'animal jusqu'à ce que la croupe cède à cette pression. Si le cheval n'obéit pas, le cavalier fera sentir la rêne du bridon du même côté que la jambe, en proportionnant son effet à la résistance qui lui serait opposée. De ces deux forces imprimées ainsi par la jambe et la rêne gauche, la seconde est destinée à déterminer le mouvement de la croupe, la première à combattre la résistance du cheval. On se contentera dans le principe de faire exécuter à la croupe un ou deux pas de côté seulement. (Planche 11.)

2° La croupe ayant acquis plus de facilité de mobilisation, on pourra continuer le mouvement de manière à compléter à droite et à gauche des pirouettes renversées. Aussitôt que les hanches céderont à la pression de la jambe, le cavalier, pour maintenir l'équilibre dn cheval, fera sentir immédiatement la rêne opposée à cette jambe. Son effet, léger d'abord, augmentera progressivement jusqu'à ce que la tête soit inclinée du côté vers lequel marche la croupe, et comme pour la voir venir. (Planche 12.)

Pour faire bien comprendre ce mouvement, j'ajouterai quelques explications d'autant plus importantes qu'elles sont applicables à tous les exercices de l'équitation.

Le cheval, dans tous ses mouvements, ne peut

mâchoire mobile. Tandis que la main de la bride les maintient dans cette bonne position, la main droite, à l'aide du bridon, combat les résistances latérales et détermine les inclinaisons diverses, jusqu'à ce que le cheval soit assez bien dressé pour obéir à une simple pression du mors. Si, en combattant la contraction de la croupe, nous permettions au cheval d'en rejeter la roideur sur l'avant-main, nos efforts seraient vains et le fruit de nos premiers travaux perdu. Nous faciliterons au contraire l'assujettissement de l'arrière-main en conservant les avantages que nous avons déjà acquis sur l'avant-main, et en forçant à rester isolées les contractions que nous avons encore à combattre.

La jambe du cavalier opposée à celle qui détermine la rotation de la croupe ne doit pas rester inerte durant le mouvement, mais se tenir près du cheval et le contenir en place, en donnant d'arrière en avant une impulsion, que l'autre jambe communique de droite à gauche ou de gauche à droite. Il y aura ainsi une force qui maintiendra le cheval en position, et une autre qui déterminera la rotation.

Afin d'accélérer les résultats, on pourra dans le commencement s'adjoindre un second cavalier qui se placera à la hauteur de la tête du cheval, tenant les rênes de la bride dans la main droite et du côté opposé à celui où se portera la croupe. Celui-ci

saisira ces rênes à six pouces des branches, afin d'être bien à même de combattre les résistances instinctives de l'animal. L'écuyer qui est en selle se contentera alors de soutenir légèrement les rênes du bridon, en agissant avec les jambes comme il a été indiqué.

Bien que ce travail soit élémentaire, il conduira néanmoins le cheval à exécuter facilement au pas tous les airs de manége de deux pistes. Après huit jours d'un exercice modéré, on effectuera ainsi, sans efforts, un travail que l'ancienne école n'osait essayer qu'après deux ou trois ans d'étude et de tâtonnements.

Lorsque le cavalier aura habitué la croupe du cheval à céder promptement à la pression des jambes, il sera maître de la mobiliser ou de l'immobiliser à volonté, et pourra par conséquent exécuter les pirouettes ordinaires. Il prendra à cet effet une rêne du bridon dans chaque main; l'une devant servir à déterminer l'encolure et les épaules du côté où l'on veut opérer la conversion, et l'autre à seconder la jambe opposée, si elle était insuffisante pour contenir la croupe en place. Dans le principe, cette jambe devra être placée le plus en arrière possible, et n'exercer son contact qu'autant que les hanches se porteraient sur elle. Une progression bien ménagée amènera de prompts résultats; on se contentera donc, en débutant, de quel-

ques pas bien exécutés pour rendre immédiatement au cheval, ce qui suppose cinq ou six temps d'arrêt durant la rotation complète des épaules autour de la croupe.

Ici se terminera le travail en place. Je vais expliquer comment on complétera l'assouplissement de l'arrière-main, tout en commençant à combiner le jeu de ses ressorts avec ceux de la partie antérieure.

DU RECULER.

— Les caractères les plus flegmatiques ont leurs moments d'exaspération quand ils sont poussés à bout.

— Les sciences ne rétrogradent momentanément que pour marcher ensuite avec plus de rapidité.

(*Passe-Temps équestres.*)

La mobilité rétrograde, autrement dit reculer, est un exercice dont on n'a pas assez apprécié l'importance, et qui cependant doit avoir une très-grande influence sur l'éducation du cheval. L'eût-on pratiqué du reste, c'eût été sans succès, puisqu'on ne connaissait pas la filière des exercices qui doivent le précéder. Le reculer diffère essentiellement de cette mauvaise impulsion rétroactive qui porte le cheval en arrière avec la croupe contractée et l'encolure tendue ; ceci est de l'acculement. Le vrai reculer assouplit le cheval, et ajoute de la grâce et de la précision à ses mouvements naturels. La pre-

mière condition pour l'obtenir est de conserver le cheval dans la main, c'est-à-dire souple, léger du devant, d'aplomb, équilibré dans toutes ses parties. L'animal ainsi suspendu pourra donner aisément à ses extrémités antérieures et postérieures une mobilité et une élévation égales.

La prépondérance des forces de devant sur celles de derrière est une des nécessités du reculer. On devra donc les ramener le plus près possible du milieu du corps du cheval, sans nuire cependant à son équilibre, au gracieux de sa pose, à la cadence de ses mouvements. Le secours des jambes est alors indispensable; c'est à elles à présenter l'opposition convenable à la concentration des forces, pour que celles-ci ne gênent pas la mobilité de l'arrière-main. C'est ici qu'on sera à même d'apprécier les bons effets et l'indispensable nécessité de l'assouplissement de l'encolure et des hanches. Le reculer, assez pénible les premières fois pour le cheval, le portera toujours à combattre nos effets de mains par la roideur de son encolure, et nos effets de jambes par la contraction de la croupe : ce sont là ses résistances instinctives. Si nous ne pouvons en prévenir les mauvaises dispositions, comment alors obtiendrons-nous les flux et les reflux de poids, qui doivent seuls déterminer la parfaite exécution du mouvement? Si l'impulsion qui, pour le reculer, doit venir de l'avant-main, dépas-

sait ses justes limites, le mouvement deviendrait pénible, impossible, et donnerait lieu, de la part de l'animal, à des brusqueries, à des violences toujours funestes à son organisation.

D'autre part, les déplacements de la croupe, en détruisant le rapport qui doit exister entre les forces corrélatives de l'avant et de l'arrière-main, empêcheraient aussi la bonne exécution du reculer. L'exercice préalable auquel nous l'avons assujettie nous facilitera les moyens de la maintenir sur la ligne des épaules, pour entretenir la translation nécessaire des forces et du poids.

Le cavalier, pour commencer le mouvement, devra d'abord s'assurer si les hanches sont sur la même ligne que les épaules, et le cheval léger à la main; puis il rapprochera lentement les jambes, pour que l'action qu'elles communiquent à l'arrière-main fasse quitter le sol à l'une des deux jambes postérieures, et que le corps ne cède qu'après l'encolure. C'est alors que la pression immédiate du mors forçant le cheval à reprendre son équilibre en arrière, produira le premier temps du reculer. Dès que le cheval obéira, le cavalier rendra immédiatement la main pour récompenser l'animal et ne pas forcer le jeu de sa partie antérieure. Si la croupe se déplaçait, il la ramènerait à l'aide de la jambe, employant au besoin la rêne du bridon du même côté.

Après avoir défini ce que j'appelle le vrai reculer, je dois dire ce que j'entends par l'*acculement*. Ce mouvement est trop pénible pour le cheval, trop disgracieux, et trop contraire au bon développement de son mécanisme, pour qu'il n'ait pas frappé tout homme qui s'occupe un peu d'équitation. On accule un cheval toutes les fois qu'on refoule trop ses forces et son poids sur la partie postérieure; on compromet dès lors l'équilibre, et l'on rend impossibles la grâce, la cadence et la justesse. La légèreté, toujours la légèreté! voilà la base, la pierre de touche de toute belle exécution. Avec elle tout devient facile, tant au cheval qu'au cavalier. On comprendra d'après cela que la difficulté de l'équitation ne consiste pas dans la direction à donner au cheval, mais dans la position à lui faire prendre, position qui pourra seule aplanir tous les obstacles. En effet, si le cheval exécute, c'est le cavalier qui dispose : à celui-ci donc la responsabilité de tout faux mouvement.

Il suffira d'exercer pendant huit jours le cheval au reculer pour l'amener à l'exécuter avec facilité. On se contentera, les premières fois, de huit ou dix pas en arrière, en augmentant au fur et à mesure de ses progrès, jusqu'à ce qu'il n'éprouve pas plus de difficulté pour cette marche rétrograde que pour la marche en avant.

Quel pas immense nous aurons alors fait faire à

l'éducation de notre élève! Au début, la conformation défectueuse de l'animal, ses contractions naturelles, les résistances que nous rencontrions partout, semblaient devoir défier à jamais nos efforts. Ils eussent été vains sans nul doute, si nous eussions employé de mauvais procédés; mais la sage progression que nous avons su mettre dans notre travail, l'annihilation des forces instinctives du cheval, l'assouplissement, l'assujettissement partiel de toutes ses parties rebelles, nous ont bientôt soumis l'ensemble du mécanisme au point de nous permettre de le dominer complétement, et de ramener le liant, l'aisance et l'harmonie entre des ressorts que leur mauvaise disposition paraissait devoir opposer toujours les uns aux autres. Comme je l'indiquerai plus tard en classant la division générale du travail, on verra que huit ou dix jours suffiront pour obtenir ces importants résultats.

N'avais-je donc pas raison de dire que s'il ne dépend pas de moi de changer la conformation défectueuse d'un cheval, je puis cependant empêcher les mauvais effets de ses défauts physiques, au point de le rendre propre à exécuter avec grâce et naturel le même travail que le cheval le mieux conformé? En assouplissant les parties de l'animal sur lesquelles le cavalier agit directement pour le dominer et le conduire, en les habituant à céder sans difficulté ni hésitation aux diverses impressions

qui leur seront communiquées, j'ai, par le fait, détruit leur roideur, et ramené le centre de gravité à sa véritable place, c'est-à-dire au milieu du corps. J'ai résolu en outre la plus grande difficulté de l'équitation : *celle de soumettre avant tout les parties sur lesquelles agit directement le cavalier, pour lui préparer des moyens d'action infaillibles sur le cheval.*

Ce n'est qu'en détruisant les forces instinctives et en assouplissant les diverses parties du cheval qu'on y parviendra. On livre ainsi à la discrétion de l'homme tous les ressorts de l'animal ; mais ce premier avantage ne lui suffira pas pour devenir un écuyer complet. L'emploi de ces forces qui lui sont abandonnées exige, pour l'exécution des différentes allures, beaucoup d'étude et d'habileté. J'exposerai dans les chapitres suivants quelles sont les règles à observer. Je vais terminer celui-ci par un résumé rapide de la progression à suivre dans les assouplissements.

TRAVAIL EN PLACE, LE CAVALIER A PIED.
AVANT-MAIN.

1° Flexions de la mâchoire à droite et à gauche, en employant le mors de la bride ;

2° Flexions directes de la mâchoire et affaissement de l'encolure ;

3° Flexions latérales de l'encolure avec les rênes du filet et avec celles de la bride.

TRAVAIL EN PLACE. LE CAVALIER A CHEVAL.

1° Flexions latérales de l'encolure avec les rênes du bridon et avec celles de la bride;

2° Flexions directes de la tête ou *ramener* avec les rênes du bridon et avec celles de la bride.

ARRIÈRE-MAIN.

3° Flexions latérales et mobilisation de la croupe autour des épaules;

4° Rotation des épaules autour des hanches;

5° Combinaison du jeu des deux extrémités du cheval ou *reculer*.

J'ai placé la rotation des épaules autour des hanches dans la nomenclature du travail en place; mais les pirouettes ordinaires étant un mouvement assez compliqué et difficile pour le cheval, on ne l'y exercera complétement que lorsqu'il aura acquis la cadence du pas et du trot, et qu'il exécutera facilement les changements de direction.

V

DE L'EMPLOI DES FORCES DU CHEVAL

PAR LE CAVALIER.

Le langage sans à-propos est un bavardage en pure perte.
(*Passe-Temps équestres.*)

Lorsque les assouplissements auront assujetti les forces instinctives du cheval au point de nous les livrer complétement, l'animal ne sera plus entre nos mains qu'une machine passive, attendant, pour fonctionner, l'impulsion qu'il nous plaira de lui communiquer. Ce sera donc à nous, dispensateurs souverains de tous ses ressorts, à combiner leur emploi dans les justes proportions des mouvements que nous voudrons exécuter.

Le jeune cheval, roide d'abord et maladroit dans l'usage de ses membres, aura besoin pour les développer de certains ménagements. Ici, comme toujours, nous suivrons cette progression rationnelle qui veut que l'on commence par le plus simple avant de passer au composé. Nous avons, par le travail précédent, assuré surtout nos moyens d'action sur le cheval; il faut songer maintenant à lui faciliter à lui-même ses moyens d'exécution, en exerçant à leurs fonctions diverses l'ensemble de ses ressorts. Si l'animal comprend le cavalier par la tête et les hanches, s'il cède par la disposition générale de son corps aux impulsions qui lui sont communiquées, c'est par le jeu de ses extrémités qu'il exécute le mouvement. Le mécanisme de ces parties doit donc être facile, prompt, régulier; leur application, bien dirigée aux différentes allures, pourra seule leur donner ces qualités indispensables à toute bonne éducation. Je vais indiquer les moyens infaillibles à l'aide desquels on pourra les obtenir.

DU PAS.

Le calme est indispensable pour la méditation.
(*Passe-Temps équestres.*)

L'allure du pas est la mère de toutes les allures. C'est par elle qu'on amènera la cadence, la régularité, l'extension des autres; mais le cavalier, pour arriver à ces brillants résultats, devra déployer autant de savoir que de tact. Les exercices précédents ont conduit le cheval à supporter des effets d'ensemble qui eussent été impossibles avant l'assujettissement de ses résistances instinctives; nous n'avons plus à agir aujourd'hui que sur les résistances inertes qui tiennent au poids de l'animal; sur les forces qui ne se meuvent qu'à l'aide d'une impulsion communiquée.

Avant de porter le cheval en avant, on devra s'assurer d'abord s'il est léger, c'est-à-dire si sa tête est perpendiculaire, son encolure liante, sa croupe droite et d'aplomb. On fermera ensuite légèrement les jambes pour donner au corps l'impulsion nécessaire à son mouvement; mais on ne devra pas en même temps, suivant les préceptes des anciennes méthodes, rendre la main de la bride, car alors l'encolure, libre de tout frein, perdrait de sa légèreté, se contracterait, et rendrait impuis-

sants les effets de la main. Le cavalier se souviendra toujours que sa main doit être pour le cheval une barrière infranchissable chaque fois qu'il voudra sortir de la position du ramener. L'animal ne l'essayera jamais sans douleur, et ce n'est qu'en dedans de cette limite qu'il trouvera aisance et bien-être. L'application bien entendue de ma méthode amène ainsi le cavalier à conduire constamment son cheval avec les rênes demi-tendues, excepté lorsqu'il veut rectifier un faux mouvement ou en déterminer un nouveau.

Le pas, ai-je dit, doit précéder les autres allures, parce que le cheval ayant trois points d'appui sur le sol, son action est moins considérable que pour le trot ou le galop, et plus facile par conséquent à régler et à harmoniser. Les premiers exercices des assouplissements seront suivis de quelques tours de manége au pas, mais seulement comme délassement, le cavalier s'appliquant moins à rechercher son cheval qu'à maintenir sa tête, pendant la marche, dans la position du ramener. Peu à peu, il compliquera son travail de manière à joindre à la légèreté du cheval la justesse et la cadence indispensables au brillant de toutes les allures.

Il commencera alors de légères oppositions de mains et de jambes pour mettre en rapport les forces des deux extrémités. Cet exercice, en habituant le cheval à livrer toujours l'emploi de ses

forces à la direction du cavalier, sera aussi utile pour former son intelligence que pour développer ses ressorts. Que de jouissances l'écuyer, s'il est habile, n'éprouvera-t-il pas dans l'application progressive de son art! Son élève, rebelle d'abord, se pliera insensiblement à toutes ses volontés, s'imprégnera de son caractère, et finira par en devenir la personnification vivante. Prenez donc garde, cavalier! Si votre cheval est capricieux, violent, fantasque, nous serons en droit de dire que vous ne brillez pas vous-même par l'aménité du caractère et la justesse de vos procédés.

Pour que la cadence et la vitesse du pas se maintiennent égales et régulières, il est indispensable que les forces impulsives et modératrices, émanant du cavalier, soient elles-mêmes parfaitement harmonisées. Je suppose, par exemple, que le cavalier, pour porter son cheval en avant au pas et le maintenir léger à cette allure, doit dépenser une force égale à vingt livres, dont quinze pour l'impulsion et cinq pour le ramener. Si les jambes dépassent leur effet sans que les mains augmentent le leur dans les mêmes proportions, il est évident que le surcroît de force communiqué pourra se rejeter sur l'encolure, la contracter, et dès lors plus de légèreté. Si, au contraire, c'est la main qui agit avec trop de violence, ce ne pourra être qu'aux dépens de la force d'impulsion nécessaire à la marche,

qui par cela même se trouvera contrariée, ralentie, en même temps que la position du cheval perdra de son gracieux et de son énergie.

Cette courte explication suffira pour faire comprendre l'accord qui doit toujours exister entre les jambes et les mains. Il est bien entendu cependant que leur effet devra varier suivant que la construction du cheval obligera de le soutenir plus ou moins à l'avant ou à l'arrière-main; mais la règle restera la même avec des proportions différentes.

Tant que le cheval ne se maintiendra pas souple et léger dans sa marche, on continuera à l'exercer sur la ligne droite; mais dès qu'il aura acquis plus d'aisance et d'aplomb, on commencera à lui faire exécuter des changements de direction à droite et à gauche en marchant.

DES CHANGEMENTS DE DIRECTION.

La fonction des poignets, dans les changements de direction, est trop simple pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Je ferai remarquer seulement qu'on doit toujours prévenir les résistances du cheval en disposant ses forces de manière à ce que toutes concourent à le placer dans le sens du mouvement. On déterminera donc l'inclinaison de la tête avec la rène du filet du côté vers lequel on veut

tourner, puis la bride achèvera le mouvement. On acceptera comme règle générale de combattre toute les résistances latérales de l'encolure avec l'aide du bridon, en ayant bien soin de ne commencer la conversion qu'après avoir détruit l'obstacle qui s'y opposait. Si l'usage des poignets reste à peu près le même que par le passé, il n'en est pas ainsi pour les jambes : leur effet sera diamétralement opposé à celui qu'on leur attribuait précédemment. Ceci encore est une innovation si naturelle que je ne conçois pas qu'on ne l'ait pas appliquée avant moi.

C'est en portant la main à droite et en faisant sentir la jambe droite, m'a-t-on dit et ai-je répété moi-même dans le principe, *qu'on détermine son cheval à tourner à droite...* La pratique chez moi a toujours précédé le raisonnement, et voici comment je me suis aperçu de la fausseté de ce principe :

Quelque légèreté qu'eût mon cheval en ligne droite, je remarquai qu'elle perdait toujours de sa délicatesse dans les cercles étroits, bien que ma jambe du dehors vînt au secours de celle du dedans. Dès que la jambe de derrière se mettait en mouvement pour suivre les épaules sur le cercle, je ressentais immédiatement une légère résistance. Je m'avisai alors de changer l'usage de mes aides, et d'appuyer la jambe du côté opposé à la conversion. En même temps, au lieu de porter de suite

la main à droite pour déterminer les épaules, je formai d'abord, à l'aide de cette main, l'opposition nécessaire pour fixer les hanches et disposer les forces de manière à maintenir l'équilibre pendant l'exécution du mouvement. Ce procédé fut couronné d'un succès complet; et si je cherche à me rendre compte de ce que doit être la fonction des diverses extrémités dans les conversions, je reconnais qu'il est le seul rationnel.

En effet, dans la conversion à droite, par exemple, c'est la jambe droite de derrière qui servira de pivot et supportera tout le poids de la masse, pendant que la jambe gauche de derrière et celles de devant décriront un cercle plus ou moins étendu. Pour que le mouvement soit correct et franc, il faut donc que le pivot sur lequel tourne l'ensemble ne soit pas contrarié dans son jeu; l'action simultanée de la main droite et de la jambe droite devra nécessairement produire cet effet. L'équilibre se trouvera dès lors compromis et la régularité de la conversion impossible.

Dès que le cheval exécutera facilement les changements de direction au pas, et qu'il se maintiendra parfaitement léger, on pourra commencer à l'exercer au trot.

DU TROT.

La volubilité du langage ne doit pas en détruire l'harmonie ni diminuer la netteté des pensées.

(*Passe-Temps équestres.*)

Le cavalier engagera d'abord cette allure très-modérément, en suivant exactement les mêmes principes que pour le pas. Il maintiendra son cheval parfaitement léger, sans oublier que plus l'allure est vive, plus l'animal a de disposition à retomber dans ses contractions naturelles. La main devra donc redoubler d'habileté, afin de conserver toujours liantes la tête et l'encolure, sans nuire cependant à l'impulsion nécessaire au mouvement. Les jambes seconderont légèrement les mains, et le cheval, renfermé entre ces deux barrières, qui ne feront obstacle qu'à ses mauvaises dispositions, développera bientôt toutes ses belles facultés, et acquerra avec la cadence du mouvement la grâce, l'extension et la sûreté, qui sont inhérentes à la légèreté de l'ensemble.

Quoique plusieurs personnes, qui n'ont pas voulu se donner la peine d'approfondir ma méthode, aient prétendu qu'elle s'oppose à la grande vitesse

du trot, il n'en reste pas moins prouvé que le cheval bien équilibré peut trotter plus vite que celui qui n'a pas cet avantage. J'en ai donné la preuve toutes les fois qu'on s'est plu à me la demander; mais c'est en vain que j'ai voulu faire comprendre ce qui constitue l'allure du trot, et quelles sont les conditions indispensables pour la régularité de son exécution. Ainsi, il m'est arrivé, dans une course dont j'étais juge, d'annuler le pari, et de prouver que les prétendus trotteurs ne trottaient pas réellement, mais qu'ils allaient le traquenard.

La condition indispensable à un bon trotteur est l'équilibre parfait du corps, qui entretient le mouvement régulier des bipèdes diagonaux, leur donne une élévation et une extension égales, avec une légèreté telle, que l'animal peut exécuter facilement tous les changements de direction, se ralentir, s'arrêter, ou accélérer sans effort sa vitesse. Le devant alors n'a pas l'air de traîner à la remorque le derrière, qui s'en éloigne le plus possible; tout devient aisé, gracieux pour le cheval, parce que ses forces, étant bien harmonisées, permettent au cavalier de les disposer de manière à ce qu'elles se prêtent un secours mutuel et constant.

Il me serait impossible de citer le nombre de chevaux qui m'ont été envoyés pour les dresser, et dont les allures avaient été tellement faussées qu'il leur était impossible d'exécuter un seul temps

de trot. Quelques leçons m'ont toujours suffi pour remettre ces animaux à des allures régulières, et voici par quels moyens :

La difficulté qu'éprouve le cheval pour se conserver uni à l'allure du trot provient presque toujours de l'arrière-main. Soit que cette partie ait une construction faible, ou que les ressources trop supérieures de l'avant-main en paralysent les ressorts, toujours est-il que, comme c'est elle qui reçoit le choc et donne l'élan, ses effets dans l'un ou l'autre cas restent impuissants et rendent par suite le mouvement irrégulier. Il y a donc faiblesse dans une extrémité, ou trop de force dans l'autre. Le remède dans les deux cas sera le même, à savoir : l'affaissement de l'encolure, qui, en diminuant la puissance de l'avant-main, rétablit l'équilibre entre les deux parties. Nous avons pratiqué cet assouplissement à pied, et il sera facile de l'obtenir à cheval. On voit ici quelle est l'utilité de cette flexion perpendiculaire qui permet de placer sur un même niveau les forces des deux extrémités opposées du cheval, pour les harmoniser ensemble, et amener la régularité de leurs fonctions. Le cheval étant ainsi placé, ses extrémités antérieures et postérieures auront le temps de passer de la flexion à l'extension avant que le poids du corps ne les force à reprendre leur appui.

La pratique bien entendue de ce principe et de

quelques autres qui se développent dans cet ouvrage permettra de ranger sur la ligne des chevaux de choix des animaux que leur infériorité faisait considérer comme des *rosses*, et que les anciennes méthodes n'auraient jamais relevés de leur dégradation. Il suffira, pour habituer le cheval à bien trotter, de l'exercer à cette allure cinq minutes seulement pendant chaque leçon. Lorsqu'il aura acquis l'aisance et la légèreté nécessaires, on pourra lui faire exécuter les pirouettes ordinaires, ainsi que le travail de deux pistes au pas et au trot. J'ai dit que cinq minutes de trot suffiraient d'abord, parce que c'est moins la continuité d'un exercice que la rectitude des procédés qui produit sa bonne exécution. D'ailleurs, comme cette allure exige un assez grand déplacement de force, et que l'animal aura déjà été soumis à un travail assez pénible, il serait dangereux de la prolonger au delà du temps que j'indique. Le cheval se prêtera plus volontiers à des efforts ménagés et de courte durée; son intelligence elle-même en se familiarisant avec cette progression efficace hâtera le succès. Il se soumettra sans répugnance et avec calme à un travail qui n'aura rien de pénible pour lui, et l'on pourra pousser ainsi son éducation jusqu'aux dernières limites, non-seulement en conservant intacte son organisation physique, mais en rétablissant dans leur état normal des organes qu'aurait

pu détériorer un travail forcé. Ce développement régulier de tous les organes du cheval lui donnera, avec la grâce, la force et la santé, et prolongera ainsi sa durée, en centuplant les jouissances du véritable écuyer.

VI

DE LA CONCENTRATION

DES FORCES DU CHEVAL

PAR LE CAVALIER.

> Faute du développement des facultés, on ne trouve qu'un esprit ordinaire là où il y avait un génie.
> (*Passe-Temps équestres.*)

Le cavalier comprend maintenant que le seul moyen d'obtenir la cadence et la régularité du pas et du trot est de maintenir le cheval parfaitement léger pendant qu'on l'exerce à ces allures. Lorsqu'on sera sûr de cette légèreté dans la marche en ligne droite, dans les changements de direction

et les marches circulaires, il sera facile de la conserver en travaillant sur deux pistes.

Je devrais peut-être traiter immédiatement du galop; mais cette allure, plus compliquée que les deux autres, exige chez le cheval des dispositions, et chez le cavalier une puissance dominatrice que le travail précédent n'a pu leur donner encore. Le *ramener* répartit les forces du cheval sur l'ensemble de son corps; il faut, pour bien exécuter les divers exercices du galop et se mettre à même de diriger convenablement les forces dans les mouvements énergiques, les réunir dans un foyer commun, c'est-à-dire au centre de gravité de l'animal. Je vais expliquer comment on y parviendra.

DES ATTAQUES.

> La sévérité a sa gradation : aussi est-ce une arme perfide dans de mauvaises mains.
> (*Passe-Temps équestres.*)

Les attaques, ont dit les auteurs et les professeurs, servent à châtier le cheval lorsqu'il ne répond pas aux jambes, ou qu'il refuse de s'approcher d'un objet qui l'effraye. Selon eux, l'éperon n'est pas un aide, mais un moyen de châtiment; selon moi, c'est au contraire un auxiliaire puissant sans lequel il serait impossible de dresser complé-

tement n'importe quel cheval. Comment! va-t-on me dire, vous attaquez les chevaux sensibles, irascibles, pleins d'action et de feu? les chevaux que leur organisation énergique dispose à s'emporter sans égards pour les freins les plus durs, pour les poignets les plus vigoureux? Oui, et c'est avec l'éperon que je modérerai la fougue de ces animaux trop ardents, que je les arrêterai court dans leur élan le plus impétueux. C'est avec l'éperon, aidé de la main, bien entendu, que je rendrai gracieuses les natures ingrates, et que j'arriverai à parfaire l'éducation de l'animal le plus intraitable.

Longtemps avant de publier mon *Dictionnaire d'Équitation*, j'avais reconnu tous les excellents effets des attaques. Je m'abstins d'en développer les principes, intimidé que je fus par un mot d'un ami auquel j'avais fait obtenir des résuluats qui lui paraissent miraculeux : « C'est extraordinaire! c'est admirable! s'écria-t-il; *mais c'est un rasoir entre les mains d'un singe.* » L'usage des attaques exige, il est vrai, de la prudence, du tact, de la gradation; mais les effets en sont précieux, et aujourd'hui que j'ai démontré jusqu'à l'évidence l'efficacité de ma méthode, aujourd'hui que je vois mes adversaires les plus prononcés devenir de chauds partisans de mes principes, je ne crains pas de développer un procédé que je considère comme l'un des plus

beaux résultats de mes longues recherches sur l'équitation.

Il n'y a pas plus de différence dans la sensibilité de flancs des divers chevaux que dans leur sensibilité de bouche (1), c'est-à-dire que l'effet direct de l'éperon est, à infiniment peu de chose près, le même sur tous. J'ai déjà démontré que l'organisation des barres n'est pour rien dans les résistances à la main : il est clair que si le nez au vent donne au cheval une force de résistance égale à cent livres, cette force sera réduite à cinquante livres si l'on ramène la tête à demi vers la position perpendiculaire ; à vingt-cinq livres lorsqu'elle

(1) Dans un pamphlet récemment publié contre mes principes, M. d'Aure, auteur de ce savant écrit, prétend qu'il n'y a pas moyen d'augmenter ni de diminuer la sensibilité du cheval. Si ce grand juge n'avait pas cru au-dessous de sa dignité d'entreprendre l'éducation d'un cheval mal conformé, de le suivre jusqu'à sa complète instruction, en se servant des principes renfermés dans le livre que je lui ai adressé, il aurait pu se convaincre du changement opéré dans l'équilibre du cheval, et par conséquent de sa plus grande promptitude à prendre toutes les positions nécessaires aux mouvements. Ce sont ces difficultés que l'ancienne école et ses représentants ignorent, et que le créateur de la nouvelle méthode enseigne. M. d'Aure a ajouté dans le même écrit qu'il n'est pas *dresseur de chevaux*. Cet aveu suffit pour convaincre le public qu'il ne remplit que la moitié des conditions qui constituent l'écuyer, puisque l'équitation consiste dans l'éducation des hommes et des chevaux.

Si telle est la capacité d'une des premières notabilités équestres, à quoi se réduira donc le savoir des écuyers secondaires ? Pauvre équitation !

sera plus rapprochée de cette attitude, et à zéro lorsqu'on l'y aura complétement placée. La prétendue dureté de la bouche provenait donc ici de la mauvaise position imprimée à la tête par la roideur de l'encolure et par la construction vicieuse du cheval. Si nous examinons attentivement les causes qui produisent ce qu'on appelle la sensibilité des flancs, nous reconnaîtrons qu'elles ont à peu près une source semblable.

Les innombrables conjectures auxquelles on s'est livré en supposant aux flancs du cheval une sensibilité locale qui n'existe pas ont dû nécessairement nuire aux progrès de son éducation, puisqu'on la basait sur de fausses données. La susceptibilité plus ou moins grande de l'animal provient de son action, de sa conformation vicieuse et de la mauvaise position qui en est la conséquence. Quand un cheval doué d'une action naturelle joint à des reins longs et faibles une arrière-main détraquée, tout mouvement rétrograde lui est pénible, et la disposition qui le porte à se projeter sur les épaules lui sert pour se soustraire au contact douloureux de l'éperon. Il revient à ce mouvement toutes les fois qu'il sent approcher les jambes du cavalier; et loin d'être alors un *cheval fin*, l'animal n'est qu'égaré, désespéré. On conçoit que plus il appréhende l'éperon, plus il se jette hors la main, et déjoue les moyens d'action destinés à le faire entrer

dans l'obéissance. On doit tout craindre d'un pareil cheval : il s'effrayera des objets par la facilité seule qu'il a de les éviter. Or, puisque sa frayeur provient pour ainsi dire de la mauvaise position qu'on lui laisse prendre, ce fâcheux inconvénient disparaîtra dès l'instant qu'on aura porté remède à sa cause première. Il faut enchaîner les forces pour prévenir tout déplacement, séparer le cheval *physique* du cheval *moral*, et obliger ses impressions à se concentrer dans le cerveau. Ce sera alors un fou furieux qu'on aura lié des quatre membres pour l'empêcher de réaliser ses pensées frénétiques.

La meilleure preuve qu'on puisse donner que la promptitude du cheval à répondre à l'effet des jambes et des éperons n'est pas causée par la sensibilité des flancs, mais bien par une grande action jointe à une mauvaise conformation, c'est que cette même action ne se manifeste pas aussi vive dans un cheval bien conformé, et que ce dernier supporte les attaques bien plus facilement que celui dont l'équilibre et l'organisation sont inférieurs.

Mais l'éperon n'est pas propre seulement à modérer la trop grande énergie des chevaux d'action ; son effet, pouvant également combattre les dispositions qui portent l'animal à rejeter son centre de gravité trop en avant ou trop en arrière, c'est encore l'éperon que j'emploierai pour rendre impressionnables ceux d'entre eux qui manquent d'ar-

deur et de vivacité. Dans les chevaux d'action, les forces de l'arrière-main priment sur celles de l'avant-main ; c'est l'opposé dans les chevaux froids. On conçoit alors la vitesse des premiers; la lenteur, la nonchalance des seconds.

Nous avons, par le travail de l'assouplissement, annulé complétement les forces instinctives du cheval. Nous devons nous exercer maintenant à réunir ces forces dans leur véritable centre de gravité, c'est-à-dire au milieu du corps de l'animal; c'est par l'opposition bien combinée des jambes et des mains que nous y parviendrons. Les avantages que nous possédons déjà sur le cheval nous mettront à même de combattre à leur naissance toutes les résistances qui tendraient à le faire sortir de la position droite, indispensable pour pratiquer avec fruit ces oppositions. Il est aussi de première nécessité de mettre dans nos procédés du tact et de la gradation, de telle sorte, par exemple, que les jambes n'impriment jamais une impulsion que la main ne serait pas à même de saisir et de dominer au même instant. Je vais rendre ce principe plus clair par une courte explication.

Je suppose un cheval au pas, avec un emploi de force de vingt livres, nécessaire pour conserver l'allure régulière au moment des oppositions de mains et de jambes qui vont suivre. Bientôt arrive une pression lente et graduée des jambes qui ajoute

cinq livres à l'impulsion de l'allure. Comme le cheval est supposé parfaitement dans la main, cette main sentira aussitôt ce passage de forces, et c'est alors qu'elle devra s'en emparer pour les fixer au centre. Les jambes, pendant ce temps, conserveront leur pression, afin que ces forces ainsi refoulées ne retournent pas au foyer d'où elles sortent ; ce qui ne serait plus alors qu'un flux et un reflux inutile des forces. Cette succession d'oppositions bien combinées réunira bientôt une assez grande somme de forces au milieu du corps du cheval, et plus on l'augmentera, plus l'animal perdra de son énergie instinctive. Bientôt, lorsque la pression des jambes sera devenue insuffisante pour obtenir l'entière réunion des forces, le moment sera venu d'avoir recours à un moyen plus énergique, c'est-à-dire aux attaques.

Les attaques doivent se pratiquer non pas à coups et avec de grands mouvements de jambes, mais avec délicatesse et ménagement. Le cavalier devra rapprocher les jambes de manière à ce que l'éperon, avant de se mettre en contact avec les flancs du cheval, n'en soit éloigné que d'une ligne s'il est possible. Les légères attaques par lesquelles on débutera devront toujours avoir la main pour écho ; cette main sera donc énergiquement soutenue, afin de présenter une opposition égale à la force communiquée par l'éperon. Si par un temps

mal saisi, la main n'interprétait pas bien l'impulsion donnée et la commotion générale qui en résulte, on devrait, avant de recommencer, rétablir l'ensemble dans les forces du cheval, et le calme dans ses mouvements. On augmentera progressivement la force des attaques jusqu'à ce que le cheval les supporte aussi vigoureuses que possible, sans présenter la moindre résistance à la main, sans augmenter la vitesse de l'allure, ou sans se déplacer si on travaille de pied ferme.

Le cheval amené à supporter ainsi les attaques sera aux trois quarts dressé, puisqu'on aura la libre disposition de toutes ses forces. En outre, le centre de gravité étant là où se réunissent les forces, nous l'avons amené à sa véritable place, c'est-à-dire au milieu du corps. Toutes les oscillations de l'animal nous seront donc subordonnées, et nous pourrons imprimer aisément au poids les translations nécessaires.

Il est facile de comprendre maintenant le point de départ des défenses : soit que le cheval rue, se cabre ou s'emporte, la mauvaise place occupée par le centre de gravité en est toujours la cause. Cette cause elle-même tient à une construction défectueuse qu'on ne peut changer, il est vrai, mais dont on peut toujours modifier les effets. Si le cheval rue, le centre de gravité est sur les épaules; il est sur la croupe lorsque l'animal se cabre,

et trop en avant du milieu du corps lorsqu'il s'emporte. L'unique préoccupation du cavalier doit donc être de conserver toujours au milieu du corps du cheval le centre de gravité, puisqu'il évitera par là les défenses, et qu'il ramènera les forces d'un cheval mal conformé à la véritable place qu'elles occupent dans les belles organisations. C'est ce qui me fait dire qu'un cheval bien construit ne peut pas se livrer à des défenses ni à des mouvements désordonnés, car il lui faudrait des efforts surnaturels pour détruire l'harmonie de ses ressorts et déplacer son centre de gravité. Ainsi, quand je parle de la nécessité de donner au cheval un nouvel équilibre pour prévenir ses défenses et remédier au disgracieux de ses formes, je veux désigner la combinaison de forces dont je viens de m'occuper, ou, pour mieux dire, la transposition du centre de gravité d'une place à une autre. Toute l'éducation du cheval est dans ce résultat; lorsque l'écuyer réussit à l'obtenir, son talent devient une vérité, puisqu'il transforme la laideur en grâce, et donne l'élégance et la légèreté à des mouvements jusqu'alors lourds et confus.

Les emplois de force du cavalier, quand ils sont bien appliqués, ont aussi sur le cheval un effet moral qui accélère les résultats. Si l'impulsion donnée par les jambes trouve dans la main l'énergie et l'à-propos nécessaires pour en régler l'effet, la

douleur qu'éprouvera l'animal sera toujours proportionnée à ses résistances, et son instinct lui fera bientôt comprendre comment il pourra diminuer, éviter même cette contrainte, en cédant promptement à ce qu'on lui demande. Il se hâtera donc de s'y soumettre et préviendra même nos désirs. Mais, je le répète, ce n'est qu'à force de tact, de délicatesse et de ménagement, qu'on obtiendra ce résultat. Si l'on donne par les jambes une impulsion trop vigoureuse, le cheval dominera bien vite les effets de mains, et reprendra avec sa position naturelle tous les avantages qu'elle donne à ses mauvais instincts pour déjouer les efforts du cavalier. Ces difficultés, du reste, ne doivent pas trop effrayer; elles n'étaient réellement graves que lorsque aucun principe rationnel ne donnait les moyens de les surmonter. L'application bien entendue de ma méthode mettra le commun des hommes de cheval à même d'obtenir ces résultats, qui n'appartenaient autrefois qu'aux organisations équestres les plus favorisées.

Lorsque l'animal sera bien habitué à ces oppositions par attaques, il sera facile de combattre avec l'éperon toutes les résistances qui pourraient se manifester encore. Puisque les oscillations ou l'éloignement de la croupe sont toujours la cause de ces résistances, l'éperon, en ramenant immédiatement les jambes de derrière vers le milieu du corps, ar-

rête la détente des jarrets, qui pourraient s'opposer au juste rapport de forces et à la bonne répartition du poids.

Ce moyen est celui qui s'emploie toujours pour faire passer nos chevaux du galop accéléré au temps d'arrêt, sans forcer les jarrets, et sans compromettre les articulations de l'arrière-main. On comprend, en effet, que puisque ce sont les jarrets qui projettent la masse en avant, il suffira d'en détendre les ressorts pour arrêter l'élan. L'éperon, en ramenant instantanément sous le ventre du cheval les jambes de derrière, détruit promptement leur puissance, dès l'instant que le soutien de la main arrive assez à temps pour la fixer dans cette position. Les hanches se plient alors, la croupe se baisse; le poids et les forces se disposent dans l'ordre le plus favorable au jeu libre et combiné de chaque partie, et la violence du choc, décomposée à l'infini, est à peine sensible pour le cavalier et le cheval.

Si au contraire on arrête le cheval avec la main sans le secours des jambes, les jarrets restent éloignés et en arrière de la ligne d'aplomb; la secousse est violente, pénible pour l'animal, meurtrière surtout pour son organisation physique. Les chevaux qui ne s'arrêtent ainsi qu'en se braquant sur le mors et avec une encolure tendue, ne doivent répondre qu'à un bras de fer et à une opposition de

force des plus violentes. Telle est la manière dont les Arabes, par exemple, exécutent ce temps d'arrêt, en se servant de mors meurtriers qui fracassent les barres de leurs chevaux. Aussi, malgré la bonté de leurs ressorts, ces excellents animaux n'en sont pas moins affectés de beaucoup de tares. Quelles doivent être à plus forte raison, sur nos chevaux français, les conséquences d'un pareil procédé?

A l'œuvre donc, messieurs les cavaliers! Si vous voulez suivre mes principes, je puis vous promettre que votre bourse se videra moins souvent dans les mains des marchands de chevaux et que vous rendrez agréables celles même de vos montures qui ne vous offrent que des dégoûts. Vous arriverez à charmer jusqu'à nos directeurs des haras, qui attribueront à leurs tentatives de régénération l'élégance et la grâce que vous aurez pu donner à vos coursiers.

DU RASSEMBLER.

> Le mérite ennoblit la pauvreté, séduit tout ce qui l'approche, et embellit tout ce qu'il touche.
> (*Passe-Temps équestres.*)

Le travail précédent rendra facile au cavalier cette disposition importante de l'équitation, désignée sous le nom de *rassembler*. On a beaucoup parlé du rassembler comme on a parlé de Dieu et de tous les mystères impénétrables à la percep-

tion humaine. S'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, nous dirions que les théories plus ou moins absurdes qu'on a pu émettre sur la puissance divine n'ont, heureusement, contrarié en rien la marche immuable de la nature, mais qu'il n'en a pas été de même, par rapport aux progrès de l'équitation, de ce qui a été dit et écrit sur le rassembler. Les faux principes qui ont été propagés à cet égard ont fait du cheval le jouet et la victime de l'ignorance du cavalier.

Je le dis hautement, le rassembler n'a jamais été compris ni défini avant moi, car on ne peut l'exécuter parfaitement qu'après avoir appliqué successivement les principes que je viens de développer pour la première fois. On sera convaincu de cette vérité quand on saura que le rassembler exige :

1° L'assouplissement partiel et général de l'encolure et des hanches ;

2° Un ramener parfait qui résulte de ces assouplissements ;

3° L'absorption entière des forces du cheval par le cavalier.

Or, comme les moyens d'obtenir ces divers résultats n'ont jamais été indiqués dans aucun traité d'équitation, ne suis-je pas fondé à dire que le vrai rassembler n'a pu être pratiqué jusqu'à ce jour? C'est cependant une des conditions indispensables

de l'éducation des chevaux : je suis donc autorisé à soutenir avec la même vérité, qu'avant ma méthode on n'a jamais dressé véritablement ceux de ces animaux dont la conformation était défectueuse.

Comment, en effet, définit-on le rassembler dans les écoles d'équitation? *On rassemble son cheval, en élevant la main et en tenant les jambes près.* Je le demande, à quoi pourra servir ce mouvement du cavalier sur un animal mal conformé, contracté, et qui reste livré à toutes les mauvaises propensions de sa nature? Cet appui machinal des mains et des jambes, loin de préparer le cheval à l'obéissance, n'aura d'autre effet que de doubler les moyens de résistance, puisqu'en l'avertissant qu'on va exiger de lui un mouvement, on reste dans l'impuissance de disposer ses forces de manière à l'y astreindre.

Le véritable rassembler consiste à réunir au centre les forces du cheval, pour alléger ses deux extrémités, et les livrer complétement à la disposition du cavalier. L'animal se trouve alors transformé en une sorte de balance, dont le cavalier est l'aiguille. Le moindre appui sur l'une ou l'autre des extrémités qui représentent les plateaux les déterminera immédiatement dans la direction qu'on voudra leur imprimer. Le cavalier reconnaîtra que le rassembler est complet lorsqu'il sen-

tira le cheval prêt, pour ainsi dire, à s'enlever des quatre jambes. Le ramener d'abord, et les attaques ensuite, rendent facile au cavalier et au cheval cette belle exécution du rassembler, qui donne à l'animal le brillant, la grâce et la majesté. Si nous avons dû employer l'éperon pour pousser d'abord jusqu'à ses dernières limites cette concentration de forces, les jambes suffiront par la suite pour obtenir le rassembler nécessaire à la cadence et au relevé de tous les mouvements compliqués.

Ai-je besoin de recommander la discrétion dans les exigences? Non, sans doute : si le cavalier, arrivé à ce point de l'éducation de son cheval, ne sait pas comprendre et saisir de lui-même la finesse de tact, la délicatesse de procédés indispensable à la bonne application de mes principes, ce sera une preuve qu'il est dénué de tout sentiment équestre ; mes instances ne sauraient remédier à cette imperfection de sa nature.

VII

DE L'EMPLOI DES FORCES DU CHEVAL

PAR LE CAVALIER.

(SUITE.)

La nature retire ses prodigalités à quiconque en abuse.

(*Passe-Temps équestres.*)

DU GALOP.

J'ai dit que, jusqu'à ce jour, la plupart des ressources de l'équitation n'ont pas été comprises, et si j'avais besoin d'une nouvelle preuve à l'appui de mon opinion, je la puiserais dans les erreurs, les suppositions et les contradictions sans nombre

qui ont été entassées pour expliquer le mouvement si simple du galop. Que de dissidences seulement sur les moyens à employer pour faire partir le cheval sur le pied droit! C'est l'appui de la jambe droite du cavalier qui déterminera le mouvement, prétend l'un; — c'est celui de la jambe gauche, soutient un autre; — c'est le contact égal des deux jambes, affirme un troisième; — non, disent sérieusement quelques autres, il faut laisser faire tout naturellement le cheval. Eh! sans doute! le hasard est si puissant!

Comment pouvait-on distinguer la vérité au milieu de ce conflit de principes si contraires? Ils émanaient d'ailleurs de sources respectables; la plupart de leurs auteurs avaient possédé des titres et des dignités qui ne s'accordent ordinairement qu'au mérite. Se seraient-ils tous trompés depuis cent cinquante ans? Cela n'était pas possible; car à une longue pratique plusieurs d'entre eux joignaient les connaissances les plus complètes en physique, en anatomie, en mathématiques, etc., etc. Douter de pareilles autorités eût été aussi présomptueux qu'imprudent; c'eût été un crime de lèse-équitation. Les cavaliers conservaient donc leur ignorance, les chevaux leur mauvais équilibre; et si on parvenait après deux ou trois ans d'un travail routinier à faire partir sur le pied voulu quelques chevaux doués d'une organisation privilégiée, et à les

faire changer ensuite de pied, juste à un point déterminé, la difficulté consistait ensuite à les empêcher de répéter toujours ce mouvement à la même place.

C'est ainsi que s'accréditent et se perpétuent souvent les erreurs les plus palpables, jusqu'à ce qu'arrive enfin un esprit pratique, doué de quelque bon sens naturel, qui vient démentir par l'application toutes les savantes théories de ses prédécesseurs. On essaye bien de nier d'abord le savoir-faire du novateur, mais les masses, qui ont l'instinct du vrai et jugent d'après ce qu'elles voient, se rangent bientôt de son côté, tournent le dos à ses détracteurs, et les laissent se morfondre dans leur isolement et leur vaine prétention.

C'est donc à la masse des cavaliers que je m'adresse en disant : Ou le cheval est sous l'influence de vos forces et soumis entièrement à votre puissance, ou vous êtes en lutte avec lui. S'il vous entraîne en galopant, sans que vous puissiez modifier et diriger parfaitement sa course, c'est une preuve que, quoique soumis jusqu'à un certain point à votre pouvoir, puisqu'il consent à vous transporter ainsi, il dispose cependant d'une grande partie de ses forces instinctives. Dans ce cas, c'est entre vous et lui un combat perpétuel, mêlé de succès et de revers, et dont les chances dépendent de la température, du caprice de l'animal, de sa bonne

ou de sa mauvaise digestion. Les changements de pied, dans de pareilles conditions, ne pourront s'obtenir que par des *renversements*, ce qui rend le mouvement aussi difficile que disgracieux.

Si au contraire l'animal est assujetti au point de ne pouvoir contracter aucune de ses parties sans l'intervention et le secours du cavalier, ce dernier pourra diriger à son gré l'ensemble des ressorts, répartir la force et le poids de telle à telle partie, et exécuter par conséquent les changements de pied avec aisance et promptitude.

Nous savons que les contractions d'une partie quelconque du cheval réagissent toujours sur l'encolure, et que la roideur de celle-ci s'oppose à la bonne exécution de tout mouvement. Or, si au moment de s'enlever au galop, le cheval roidit l'une de ses extrémités, et par suite son encolure, de quelle utilité pourra être, je le demande, pour déterminer le départ sur le pied droit, l'appui de l'une ou de l'autre jambe du cavalier, ou même celui des deux jambes à la fois? Ces moyens seraient évidemment sans effet jusqu'à ce qu'on eût remonté à la source de la résistance pour la combattre et l'annuler. On le voit donc, ici comme toujours, la souplesse et la légèreté pourront seules faciliter l'exécution du travail.

Si, quand on veut déterminer le cheval sur le pied droit, une légère contraction d'une partie de

l'animal le disposait à partir sur le pied gauche, et si l'on persistait, malgré cette mauvaise disposition, à engager l'allure, il faudrait alors employer deux forces du même côté, c'est-à-dire la jambe gauche et la main à gauche; la première étant destinée alors à déterminer le mouvement qu'on veut obtenir, la seconde à combattre la disposition contraire du cheval.

Mais lorsque le cheval, parfaitement souple et rassemblé, ne fera jouer ses ressorts que d'après l'impression que leur donnera le cavalier, celui-ci, pour partir sur le pied droit, devra combiner une opposition de forces propre à maintenir l'équilibre de l'animal, tout en le plaçant dans la position exigée pour le mouvement. Il portera alors la main à gauche, il appuiera la jambe droite. On voit par là que le moyen dont j'ai parlé plus haut, utile lorsque le cheval n'est pas convenablement placé, serait nuisible lorsque l'animal est bien disposé, puisqu'il détruirait la belle harmonie qui existe alors entre les forces.

Cette courte explication suffira, je l'espère, pour faire comprendre qu'on doit étudier les choses à fond avant de formuler des principes. Plus de système donc sur l'emploi exclusif de telle ou telle jambe pour déterminer le galop, mais conviction profonde que la première condition de ce travail et de tous les autres est de maintenir son cheval

souple, léger, c'est-à-dire rassemblé, puis d'employer ensuite l'un ou l'autre moteur, suivant que l'animal, au départ, conserve sa bonne position, ou qu'il cherche à s'en éloigner. Il faut aussi bien se pénétrer que c'est la force qui donne la position au cheval, mais que de la position seule dépend la régularité des mouvements.

Le passage fréquent en ligne directe, et par des temps d'arrêt, du galop sur le pied droit au galop sur le pied gauche, amènera bientôt à exécuter les changements de pied du tact-au-tact. Évitons surtout les violents effets de force qui dérouteraient le cheval et lui feraient perdre sa légèreté. Rappelons-nous que cette légèreté qui doit précéder tous les changements d'allure ou de direction, rendre faciles, gracieux et inévitables tous les mouvements, est la condition importante que nous devons rechercher avant tout.

C'est parce qu'ils n'ont pas compris ce principe, et n'ont pas senti que la première condition à l'effet de disposer un cheval au galop est de détruire d'abord toutes les forces instinctives de l'animal (forces qui s'opposent à la position exigée pour le mouvement), que les écuyers ont émis à ce sujet tant de principes erronés, et que tous sont restés dans l'impuissance de nous indiquer les véritables moyens à employer.

DU SAUT DE FOSSÉ ET DE BARRIÈRE.

Les sentiments et l'intimité ne sont réels qu'autant qu'ils aident et secourent la bonne foi qui réclame leur assistance.

(*Passe-Temps équestres.*)

Bien que les combinaisons de la science équestre soient insuffisantes pour donner à tous les chevaux l'energie et la vigueur nécessaires afin de franchir un fossé ou une barrière, il est cependant des principes à l'aide desquels on pourra suppléer en partie aux dispositions naturelles de l'animal. On facilitera l'élévation et la franchise de l'élan en imprimant aux forces une bonne direction. Je ne prétends pas dire par là qu'un cheval, doué de moyens ordinaires, atteindra dans ce mouvement la même hauteur et la même élégance que celui qui est bien constitué, mais il pourra du moins y exercer plus convenablement toutes les ressources de son organisation.

Le point capital est d'amener le cheval à essayer de bonne volonté ce travail. Si l'on suit ponctuellement tous les procédés que j'ai prescrits pour maîtriser les forces instinctives de l'animal et le mettre sous l'influence des nôtres, on reconnaîtra l'utilité de cette progression par la facilité qu'on aura à



faire franchir au cheval tous les objets qui se rencontreront sur sa route. Du reste, il ne faut jamais, en cas de lutte, recourir aux moyens violents, tels que la chambrière, ni chercher à exciter l'animal par des cris ; cela ne pourrait produire qu'un effet moral propre à l'effrayer. Or, c'est par des moyens physiques que nous devons avant tout l'amener à l'obéissance, puisque seuls ils le mettront à même de comprendre et d'exécuter. On doit donc lutter avec calme, et chercher à surmonter les forces qui le portent au refus, en agissant directement sur elles. On attendra pour faire sauter un cheval qu'il réponde franchement aux jambes et à l'éperon, afin d'avoir toujours un moyen assuré de domination.

La barrière restera par terre jusqu'à ce que le cheval la passe sans hésitation; on l'élèvera ensuite de quelques pouces, en augmentant progressivement la hauteur jusqu'au point que l'animal pourra franchir sans de trop violents efforts. Dépasser cette juste limite, serait s'exposer à faire naître chez le cheval un dégoût que l'on doit éviter avec grand soin. La barrière ainsi élevée avec ménagement devra être fixée pour que le cheval, disposé à l'apathie, ne se fasse pas un jeu d'un obstacle qui ne serait plus sérieux dès l'instant que le moindre contact de ses extrémités suffirait pour le renverser. La barrière ne devra être recouverte d'aucune enveloppe propre à diminuer sa dureté ; l'on

doit être sévère lorsqu'on exige des choses possibles, et éviter les abus qu'entraîne toujours une complaisance mal réfléchie.

Avant de se préparer à sauter, le cavalier se soutiendra avec assez d'énergie pour que son corps ne précède pas le mouvement du cheval. Ses reins seront souples, ses fesses bien fixées sur la selle, pour qu'il n'éprouve ni choc ni réaction violente. Ses cuisses et ses jambes, enveloppant exactement le corps et les flancs du cheval, lui donneront une puissance toujours opportune et infaillible. La main, dans sa position naturelle, tendra les rênes de manière à sentir la bouche du cheval pour juger des effets d'impulsion. C'est avec cette position que le cavalier conduira l'animal sur l'obstacle; si celui-ci y arrive avec la même franchise d'allure, une légère opposition des mains et des jambes facilitera l'élévation de l'avant-main, et l'élan de l'extrémité postérieure. Dès que le cheval est enlevé, la main cesse son effet, pour se soutenir de nouveau lorsque les jambes de devant arrivent sur le sol, et les empêcher de fléchir sous le poids du corps.

On se contentera d'exécuter quelques sauts en harmonie avec les ressources du cheval, et on évitera surtout de pousser la bravade jusqu'à vouloir contraindre l'animal à franchir des obstacles au-dessus de ses forces. J'ai connu de très-bons sauteurs qu'on est parvenu à rebuter ainsi pour tou-

jours, et que nul effort ne pouvait décider à franchir des hauteurs ou des distances de moitié inférieures à celles que dans le principe ils sautaient aisément.

DU PIAFFER.

La persévérance et le savoir peuvent donner à la nature informe la noblesse et l'harmonie.
(*Passe-Temps équestres.*)

Jusqu'à ce jour, les écuyers ont soutenu que la nature de chaque cheval ne comporte qu'un nombre limité de mouvements, et que s'il en est qu'on peut amener à exécuter un piaffer haut et brillant, ou bas et précipité, il s'en trouve un plus grand nombre auxquels ce travail est à jamais interdit. Leur construction, disaient-ils, s'y oppose; c'est donc la nature qui l'a voulu; ne doit-on pas s'incliner devant cet arbitre suprême et respecter ses décrets?

Cette opinion est commode sans doute pour justifier sa propre ignorance, mais elle n'en est pas moins fausse. *On peut amener tous les chevaux à piaffer*, et je vais prouver qu'ici surtout, sans réformer l'œuvre de la nature, sans déranger la conformation des os ou celle des muscles de l'animal, on peut remédier aux conséquences de ses imperfections physiques, et changer la disposition vi-

cieuse occasionnée par la mauvaise construction. Sans nul doute, le cheval dont les forces et le poids sont réunis sur l'une de ses extrémités sera hors d'exécuter la cadence élégante du piaffer. Mais un travail gradué, dont le rassembler est le complément, nous permet bientôt de remédier à un pareil inconvénient. Nous pouvons à présent réunir toutes ces forces sur leur véritable centre de gravité, et le cheval qui supporte parfaitement le rassembler a toutes les dispositions voulues pour être préparé au piaffer.

Pour que le piaffer soit régulier et gracieux, il faut que les jambes du cheval, mues par la diagonale, se lèvent ensemble et retombent de même sur le sol à des intervalles de temps le plus éloignés possible. L'animal ne doit pas se porter davantage sur la main que sur les jambes du cavalier, afin que son équilibre présente la perfection de cette balance dont j'ai parlé plus haut. Lorsque le centre des forces se trouve ainsi disposé au milieu du corps, et lorsque le rassembler est parfait, il suffit, pour amener un commencement de piaffer, de communiquer au cheval, avec les jambes, une vibration légère d'abord, mais souvent réitérée. J'entends par vibration, une surexcitation de forces, dont le cavalier doit toujours être l'agent.

Après ce premier résultat, on mettra le cheval au pas, et les jambes du cavalier, rapprochées

graduellement, donneront à l'animal un léger surcroît d'action. Alors, mais seulement alors, la main se soutiendra d'accord avec les jambes, et aux mêmes intervalles, afin que ces deux moteurs, agissant conjointement, entretiennent une succession de mouvements imperceptibles, et produisent une légère contraction qui se répartira sur tout le corps du cheval. L'activité réitérée de cet ensemble de forces donnera aux extrémités une première mobilité qui sera loin d'abord d'être régulière, puisque le surcroît d'action que nécessite ce nouveau travail rompra momentanément le rapport harmonique des forces. Mais cette action générale est nécessaire pour obtenir même une mobilité irrégulière, car sans cela le mouvement serait désordonné, et il n'y aurait plus d'harmonie entre les différents ressorts. On se contentera, dans les premiers jours, d'un commencement de mobilité des extrémités, en ayant soin de s'arrêter chaque fois que le cheval lèvera et reposera les pieds sans trop les avancer, pour le caresser, le flatter de la voix, et calmer ainsi la surexcitation que devra occasionner chez lui une exigence dont il ne comprendra pas encore le but. Ces caresses cependant doivent être employées avec dicernement et lorsque le cheval a bien fait, car, mal appliquées, elles seraient plutôt nuisibles qu'utiles; l'opportunité, dans les cessions de mains et de jambes, est bien

plus importante; elle exige toute l'attention du cavalier.

Une fois la mobilité des jambes obtenue, on pourra commencer à en régler, à en distancer la cadence. Ici encore, je chercherais vainement à indiquer avec la plume la délicatesse qui doit régner dans les procédés du cavalier, puisque ses effets doivent se reproduire avec une justesse, avec un à-propos sans égal. C'est par l'appui alterné des deux jambes qu'il arrivera à prolonger les balancements latéraux du corps du cheval, de manière à le maintenir plus longtemps sur l'un ou l'autre côté. Il saisira le moment où le cheval se préparera à appuyer la jambe de devant sur le sol, pour faire sentir la pression de sa propre jambe du même côté et ajouter à l'inclinaison de l'animal dans le même sens. Si ce temps est bien saisi, le cheval se balancera lentement, et la cadence acquerra cette élévation si propre à faire ressortir toute sa noblesse et sa majesté. Ces temps de jambes sont difficiles et demandent une grande pratique; mais leurs résultats sont trop brillants pour que le cavalier ne s'efforce pas d'en saisir les nuances.

Le mouvement précipité des jambes du cavalier accélère aussi le piaffer. Il règle donc à volonté le plus ou moins de vitesse de la cadence. Ce travail n'est brillant et complet que lorsque le cheval l'exécute sans répugnance, ce qui aura toujours

lieu quand les forces conserveront leur ensemble, leur énergie, et que la position sera conforme aux exigences du mouvement. Il est donc urgent de bien connaître l'emploi de la force nécessaire pour l'exécution du piaffer, afin de ne pas la dépasser; on veillera surtout au maintien du rassembler, qui, de lui-même, amènera le mouvement à se produire sans efforts.

VIII

DIVISION DU TRAVAIL.

> On doit tracer à l'avance son plan de conduite pour que le chemin sinueux de la vie soit une route de bonheur.
> (*Passe-Temps équestres.*)

Je viens de développer tous les moyens à employer pour compléter l'éducation du cheval ; il me reste à dire comment l'écuyer devra diviser son travail pour lier entre eux les divers exercices et pour passer par degré du simple au composé.

Deux mois de travail à deux leçons d'une demi-heure chaque jour, c'est-à-dire cent vingt leçons, suffiront largement pour amener le cheval le plus neuf à exécuter régulièrement tous les exercices qui précèdent. Je tiens à deux courtes

leçons par jour, l'une le matin, l'autre dans l'après-midi ; elles sont nécessaires pour obtenir d'excellents résultats.

On dégoûte un jeune cheval en le tenant trop longtemps sur des exercices qui le fatiguent d'autant plus que son intelligence est moins préparée à comprendre ce qu'on veut exiger de lui. D'un autre côté, un intervalle de vingt-quatre heures entre chaque leçon est trop long, selon moi, pour que l'animal puisse se rappeler le lendemain ce qu'il avait compris la veille.

Le travail général sera divisé en cinq séries ou leçons réparties elles-mêmes dans l'ordre suivant :

PREMIÈRE LEÇON.

HUIT JOURS DE TRAVAIL.

Les vingt premières minutes de cette leçon seront consacrées au travail en place pour les flexions de mâchoires et d'encolure ; le cavalier à pied d'abord, puis ensuite à cheval, se conformera à la progression que j'ai indiquée plus haut. Pendant les dix dernières minutes, il fera marcher son cheval au pas sans s'étudier à le rechercher, mais en s'appliquant surtout à maintenir sa tête dans la position du ramener. Il se contentera d'exécuter

un seul changement de main pour marcher autant à main droite qu'à main gauche. Le quatrième ou cinquième jour, le cavalier, avant de mettre son cheval en mouvement, lui fera commencer quelques légères flexions de croupe.

DEUXIÈME LEÇON.

DIX JOURS DE TRAVAIL.

Les quinze premières minutes seront employées aux assouplissements en place, y compris les flexions de la croupe exécutées plus complétement que dans la leçon précédente; puis on commencera le reculer. On consacrera l'autre moitié de la leçon à la marche directe, en prenant une ou deux fois le trot à une allure très-modérée. Le cavalier, pendant cette seconde partie du travail, préoccupé toujours du ramener, commencera cependant de légères oppositions de mains et de jambes pour préparer le cheval à supporter les effets d'ensemble et donner de la régularité à ses allures. On commencera aussi les changements de direction au pas, en conservant le ramener et en ayant soin de faire précéder toujours la tête et l'encolure.

TROISIÈME LEÇON.

DOUZE JOURS DE TRAVAIL.

Six ou huit minutes seulement seront employées d'abord aux flexions en place, celles de l'arrière-main devront être poussées jusqu'à compléter les pirouettes renversées. On continuera par le reculer; puis tout le reste de la leçon sera consacré à perfectionner le pas et le trot, en commençant à cette dernière allure les changements de direction. Le cavalier arrêtera souvent le cheval, et continuera à veiller attentivement au ramener pendant les changements d'allures ou de direction. Il commencera également le travail de deux pistes au pas, ainsi que la rotation des épaules autour des hanches.

QUATRIÈME LEÇON.

QUINZE JOURS DE TRAVAIL.

Après cinq minutes consacrées aux assouplissements en place, le cavalier répétera d'abord tout le travail de la leçon précédente; il commencera

de pied ferme les attaques pour confirmer le ramener et préparer le rassembler. Il renouvellera les attaques en marchant, et lorsque le cheval les supportera patiemment, il commencera le galop. Il se contentera d'exécuter dans le principe quatre ou cinq foulées seulement pour reprendre le pas et partir sur un pied différent, à moins que les dispositions du cheval n'exigent qu'on l'exerce plus souvent sur un pied que sur l'autre. En passant du galop au pas, on veillera avec soin à ce que le cheval prenne le plus tôt possible cette dernière allure sans *trottiner*, et tout en conservant légères la tête et l'encolure. On ne l'exercera au galop qu'à la fin de chaque leçon.

CINQUIÈME LEÇON.

QUINZE JOURS DE TRAVAIL.

Ces derniers quinze jours seront employés à assurer la parfaite exécution de tout le travail précédent, et à perfectionner l'allure du galop jusqu'à ce qu'on exécute facilement les changements de direction, les changements de pied du tact-au-tact, et le travail de deux pistes. On pourra alors exercer le cheval au saut de la barrière, ainsi qu'au piaffer.

Nous aurons en DEUX MOIS, et sur n'importe quel cheval, accompli une œuvre qui exigeait autrefois des années pour ne donner souvent que des résultats incomplets. Et je le répète : quelque insuffisant que puisse paraître un espace de temps aussi court, il produira l'effet que je promets si l'on se conforme exactement à tout ce que je prescris. Je l'ai démontré dans cent occasions différentes, et beaucoup de mes élèves sont à même de le prouver comme moi.

En établissant l'ordre du travail ci-dessus, il est bien entendu que je me base sur les dispositions des chevaux en général. Un écuyer doué de quelque tact comprendra bien vite les modifications qu'il devra apporter dans l'application, suivant la nature particulière de son élève. Tel cheval, par exemple, exigera plus ou moins de persistance dans les flexions; tel autre dans le reculer : celui-ci, froid et apathique, nécessitera l'emploi des attaques avant le temps que j'ai indiqué. Tout ceci est une affaire d'intelligence; ce serait offenser mes lecteurs que de ne pas les supposer capables de suppléer aux détails qu'il est d'ailleurs impossible de préciser. On comprend facilement qu'il existe des chevaux irritables et mal constitués, dont les dispositions défectueuses ont été empirées par l'influence d'une mauvaise éducation première. Avec de tels sujets on devra mettre nécessairement

plus de persistance dans le travail des assouplissements et du pas. Dans tous les cas, quelles que puissent être les modifications légères que nécessitent les différences dans les dispositions des sujets, je persiste à dire qu'il n'est pas de chevaux dont l'éducation ne doive être faite avec ma méthode dans l'espace de temps que je désigne. Ce temps suffira du moins pour donner aux forces du cheval l'aptitude nécessaire à l'exécution de tous les mouvements; le fini de l'éducation dépendra ensuite de la justesse de tact du cavalier. Ma méthode, en effet, a cet avantage de ne pas reconnaître de bornes au progrès de l'équitation, et il n'est pas de travail *équestrement* possible qu'un écuyer qui saura convenablement appliquer mes principes ne puisse faire exécuter à son cheval. Je vais donner une preuve convaincante à l'appui de cette assertion, en expliquant les seize nouveaux airs de manége que j'ai ajoutés au répertoire des anciens maîtres.

IX

APPLICATION

DES PRINCIPES PRÉCÉDENTS AU TRAVAIL DES CHEVAUX

PARTISAN, CAPITAINE, NEPTUNE ET BURIDAN.

> Les études premières bien comprises conduisent à l'érudition.
> Plus l'esprit a de consistance, plus il a de brillant et de justesse.
> (*Passe-Temps équestres.*)

Les personnes qui niaient systématiquement l'efficacité de ma méthode devaient nier nécessairement aussi les résultats qu'on leur démontrait. On était bien forcé de reconnaître avec tout le public que mon travail au Cirque Olympique était nouveau, extraordinaire; mais on l'attribuait à des causes plus étranges les unes que les autres, tout en soutenant, bien entendu, que le talent équestre

du cavalier n'était pour rien dans l'habileté du cheval.

Suivant les uns, j'étais un nouveau Carter, habituant mes chevaux à l'obéissance par la privation du sommeil ou celle de la nourriture; selon d'autres, je leur liais les jambes avec des cordes et les tenais ainsi suspendus pour les préparer à une espèce de jeu de marionnettes; quelques-uns n'étaient pas éloignés de croire que je les fascinais par la puissance du regard. Enfin une certaine portion du public, voyant ces animaux travailler en cadence au son de la charmante musique de l'un de mes amis, M. Paul Cuzent, soutenait sérieusement qu'ils possédaient sans doute à un très-haut degré l'instinct de la mélodie, et qu'ils s'arrêteraient court avec les clarinettes et les trombones. Ainsi le son de la musique était plus puissant sur mon cheval que je ne l'étais moi-même! L'animal obéissait à un *ut* ou à un *sol* bien détaché; mais mes jambes et mes mains étaient absolument nulles dans leurs effets. Croirait-on que de pareils non-sens étaient débités par des gens qui passaient pour cavaliers et qui montraient du jugement en toute autre chose? Je conçois que l'on n'ait pas compris d'abord mes moyens, puisque ma méthode était nouvelle; mais avant de la juger d'une manière aussi étrange, on aurait dû, ce me semble, chercher au moins à la connaître.

J'avais trouvé le cercle de l'équitation trop restreint, puisqu'il suffisait de bien exécuter un mouvement pour pratiquer immédiatement les autres avec la même facilité. Ainsi il m'était prouvé que le cavalier qui parcourait avec précision une ligne droite de deux pistes au pas, au trot, au galop, pouvait marcher de même la tête ou la croupe au mur, l'épaule en dedans, exécuter les voltes ordinaires ou renversées, les changements et les contre-changements de mains, etc., etc. Quant au piaffer, c'était, comme je l'ai dit, la nature seule qui en décidait. Ce long et fastidieux travail n'avait d'autres variantes que les titres divers des mouvements, puisqu'il suffisait d'une seule difficulté vaincue pour surmonter toutes les autres. J'ai donc créé des airs de manége nouveaux dont l'exécution nécessite plus de souplesse, plus d'ensemble, plus de fini dans l'éducation du cheval. Cela m'était facile avec mon système; et pour convaincre mes adversaires qu'il n'y a dans mon travail au Cirque ni magie ni mystère, je vais expliquer par quels procédés purement équestres et même sans avoir recours aux piliers, caveçons ou cravaches, j'ai amené mes chevaux à exécuter les seize airs de manége qui semblent si extraordinaires.

1° *Flexion instantanée et maintien en l'air de l'une ou l'autre extrémité antérieure, tandis que les* **trois** *autres restent fixées sur le sol.*

Le moyen de faire lever au cheval l'une de ses deux jambes de devant est bien simple, dès l'instant que l'animal est parfaitement souple et rassemblé. Il suffit pour faire lever, par exemple, la jambe droite, d'incliner légèrement la tête à droite, tout en faisant refluer le poids du corps sur la partie gauche. Les deux jambes du cavalier se soutiendront avec assez d'énergie, la gauche un peu plus que la droite, afin que l'effet de la main qui amène la tête à droite ne réagisse pas sur le poids, et que les forces qui servent à fixer la partie surchargée donnent à la jambe droite du cheval assez d'action pour la faire soulever de terre. En répétant quelquefois cet exercice, on arrivera à maintenir cette jambe en l'air aussi longtemps qu'on le voudra.

2° *Mobilité des hanches, le cheval s'appuyant sur les jambes de devant pendant que celles de derrière se balancent alternativement l'une sur l'autre, la jambe postérieure qui est en l'air exécutant son mouvement de gauche à droite sans toucher la terre pour devenir pivot à son tour, sans que l'autre se soulève et exécute ensuite le même mouvement.*

La mobilité simple des hanches est un des exercices que j'ai indiqués pour l'éducation élémentaire du cheval. On compliquera ce travail en multipliant le contact alternatif des jambes, jusqu'à ce qu'on arrive à porter facilement la croupe du che-

val d'une jambe sur l'autre, de manière à ce que le mouvement de droite à gauche et de gauche à droite ne puisse excéder un pas. Ce travail est propre à donner au cavalier une grande finesse de tact, et à préparer le cheval à répondre aux plus légers effets.

3° *Passage instantané du piaffer lent au piaffer précipité*, et vice versâ.

Après avoir amené un cheval à déployer une grande mobilité des quatre jambes, on doit en régler le mouvement. C'est par la pression lente et alternée de ses jambes que le cavalier obtiendra le piaffer lent; il le précipitera en multipliant le contact. On peut obtenir ces deux piaffers sur tous les chevaux; mais comme ceci rentre dans les grandes difficultés, un tact parfait est indispensable.

4° *Reculer avec une élévation égale des jambes transversales qui s'éloignent et se posent en même temps sur le sol, le cheval exécutant le mouvement avec autant de franchise et de facilité que s'il avançait et sans mouvements apparents du cavalier.*

Le reculer n'est pas nouveau, mais il l'est certainement dans les conditions que je viens de poser. Ce n'est qu'à l'aide d'un assouplissement et d'un ramené complet qu'on arrive à suspendre tellement le corps du cheval, que la répartition du poids est parfaitement régulière et que les extré-

mités acquièrent une énergie et une activité égales. Ce mouvement devient alors aussi facile et aussi gracieux qu'il est pénible et dépourvu d'élégance lorsqu'on le transforme en *acculement.*

5° *Mobilité simultanée et en place des deux jambes par la diagonale; le cheval, après avoir levé les deux jambes opposées, les porte en arrière pour les ramener ensuite à la place qu'elles occupaient et recommencer le même mouvement avec l'autre diagonale.*

L'assouplissement et la mise en main rendent ce mouvement facile. Lorsque le cheval ne présente plus aucune résistance, il apprécie les plus légers effets du cavalier, destinés dans ce cas à ne déplacer que le moins possible de force et de poids pour arriver à mobiliser les deux extrémités opposées. En réitérant cet exercice, on le rendra en peu de temps familier au cheval. Le fini du mécanisme donnera bientôt le fini de l'intelligence.

6° *Trot à extension soutenue; le cheval, après avoir levé les jambes, les porte en avant en les soutenant un instant en l'air avant de les poser sur le sol.*

Les procédés qui font la base de ma méthode se reproduisent dans chaque mouvement simple et à plus forte raison dans les mouvements compliqués. Si l'équilibre ne s'obtient que par la légèreté, en revanche il n'est pas de légèreté sans équilibre; c'est par la réunion de ces deux conditions que le cheval acquerra la facilité d'étendre son trot

jusqu'aux dernières limites possibles, et changera complétement son allure primitive.

7° *Trot serpentin, le cheval tournant à droite et à gauche pour revenir à peu près sur son point de départ, après avoir fait cinq ou six pas dans chaque direction.*

Ce mouvement ne présentera aucune difficulté si l'on conserve le cheval dans la main en exécutant au pas et au trot des flexions d'encolure; on conçoit qu'un semblable travail est impossible sans cette condition. On devra toujours soutenir la jambe opposée au côté vers lequel fléchit l'encolure.

8° *Arrêt sur place à l'aide des éperons, le cheval étant au galop.*

Lorsque le cheval, parfaitement assoupli, supportera convenablement les attaques et le rassembler, il sera disposé pour exécuter le temps d'arrêt dans les conditions ci-dessus. On débutera dans l'application par le petit galop, pour arriver successivement à l'exécuter avec la plus grande vitesse. Les jambes, précédant la main, ramèneront les extrémités postérieures du cheval sous le milieu du corps, puis un prompt effet de main, en les fixant dans cette position, arrêtera immédiatement l'élan. On ménage, par ce moyen, l'organisation du cheval, que l'on peut conserver ainsi toujours exempte de tares.

9° *Mobilité continue en place de l'une des extrémités antérieures, le cheval exécutant par la volonté du cava-*

lier le mouvement par lequel il manifeste souvent de lui-même son impatience.

On obtiendra ce mouvement par le même procédé que pour maintenir en l'air la jambe du cheval. Dans le dernier cas, les jambes du cavalier doivent imprimer un appui continu pour que la force qui tient la jambe du cheval élevée conserve bien son effet, tandis qu'ici il faut renouveler l'action par une multitude de petites pressions pour déterminer la mobilité de la jambe élevée. Cette extrémité du cheval acquerra bientôt un mouvement subordonné à celui des jambes du cavalier, et si les temps sont bien saisis, il semblera pour ainsi dire qu'on fait mouvoir l'animal à l'aide d'une ficelle.

10° *Reculer au trot, le cheval conservant la même cadence et les mêmes battues que dans le trot en avant.*

La condition première pour exécuter le trot en arrière est de maintenir le cheval dans une cadence parfaite et aussi rassemblé que possible; la seconde est toute dans les procédés du cavalier. Celui-ci doit chercher insensiblement par des effets d'ensemble à faire primer les forces du devant sur celles de derrière, sans nuire à l'harmonie du mouvement. On le voit donc : par le rassembler, on obtiendra successivement le piaffer en place, le piaffer en arrière, ou enfin le trot rétrograde et cadencé.

11° *Reculer au galop, le temps étant le même que pour*

le galop ordinaire; mais les jambes antérieures, une fois élevées, au lieu de gagner du terrain, se portant en arrière, pour que l'arrière-main exécute le même mouvement rétrograde aussitôt que les extrémités antérieures se posent sur le sol.

Le principe est le même que pour le travail précédent; avec un rassembler parfait, les jambes de derrière se trouveront tellement rapprochées du centre, qu'en élevant l'avant-main, la détente des jarrets ne fonctionnera plus, pour ainsi dire, que de bas en haut. Ce travail, qu'on pourra faire exécuter facilement à un cheval énergique, ne devra pas être exigé de celui qui ne posséderait point cette qualité.

12° *Changements de pied au temps, chaque temps de galop s'opérant sur une nouvelle jambe.*

On comprend que, pour pratiquer ce travail difficile, le cheval doit être habitué à exécuter parfaitement, et le plus fréquemment possible, les changements de pied du tact-au-tact. Avant d'essayer ces changements de pied à chaque temps, on doit l'avoir amené à exécuter ce mouvement toutes les deux foulées. Tout dépend de son aptitude, et surtout de l'intelligence du cavalier : avec cette dernière qualité, il n'est pas d'obstacle qu'on ne puisse surmonter. Pour exécuter ce travail avec toute la précision désirable, le cheval doit rester léger,

conserver son même degré d'action, et le cavalier évitera par-dessus tout les brusques renversements de l'avant-main.

13° *Pirouettes ordinaires sur trois jambes, celle de devant, du côté vers lequel on tourne, restant en l'air pendant toute la durée du mouvement.*

Les pirouettes ordinaires doivent être familières à un cheval dressé d'après ma méthode, et j'ai indiqué plus haut le moyen d'obliger le cheval à tenir élevée l'une de ses extrémités antérieures. Si l'on exécute bien séparement ces deux mouvements, il sera facile de les joindre en un seul travail. Après avoir disposé le cheval pour la pirouette, on préparera la masse de manière à enlever la partie antérieure; une fois en l'air, on surchargera la partie opposée au côté vers lequel on veut tourner, en appuyant sur cette partie avec la main et la jambe. La jambe du cavalier placée du côté qui converge ne fonctionnera pendant ce temps que pour porter les forces en avant, afin d'empêcher la main de produire un effet rétroactif sur l'ensemble du cheval.

14° *Reculer avec temps d'arrêt à chaque foulée, la jambe droite du cheval restant en avant immobile et tendue de toute la distance qu'a parcourue la jambe gauche*, et vice versâ.

Ce mouvement dépend de la finesse de tact du cavalier, puisqu'il résulte d'un effet de forces qu'il est impossible de préciser. Bien que ce travail soit

peu gracieux, le cavalier expérimenté fera bien de le pratiquer souvent, pour apprendre à modifier les effets de forces, et à acquérir parfaitement toutes les nuances de son art.

15° *Piaffer régulier, avec un temps d'arrêt immédiat sur trois jambes, la quatrième restant en l'air.*

Ici encore, comme pour les pirouettes ordinaires sur trois jambes, c'est en exerçant séparément le piaffer et la flexion isolée d'une jambe qu'on arrivera à réunir les deux mouvements en un seul. On interrompra le piaffer en arrêtant la contraction des trois jambes pour n'en laisser que dans une seule. Il suffit donc, pour habituer le cheval à ce travail, de l'arrêter lorsqu'il piaffe, en le forçant à contracter une seule de ses jambes.

16° *Changements de pied au temps, à des intervalles égaux, le cheval restant en place.*

On obtient le mouvement dont il s'agit par les mêmes procédés que pour les changements de pied au temps en avançant; il est seulement beaucoup plus compliqué, puisque l'on doit donner une impulsion précisément assez forte pour déterminer le mouvement des jambes sans que le corps se porte en avant. Ce mouvement exige par conséquent beaucoup de tact de la part du cavalier, et ne saurait être pratiqué que sur un cheval parfaitement dressé, mais dressé comme je le comprends.

Telle est la nomenclature des nouveaux airs de

manége que je me suis plu à créer, et que j'ai exécutés si souvent en présence du public. Comme on le voit, ce travail, qui paraissait tellement extraordinaire qu'on ne voulait pas croire qu'il tînt à des procédés équestres, devient très-simple et très-compréhensible dès l'instant qu'on a étudié les principes de ma méthode. Il n'est pas un de ces mouvements où l'on ne retrouve l'application des préceptes que j'ai développés dans ce livre.

Mais, je le répète, si j'ai enrichi l'équitation d'un travail nouveau et intéressant, je ne prétends pas avoir atteint les dernières limites de l'art; et tel peut venir après moi qui, s'il veut étudier mon système et le pratiquer avec intelligence, pourra me dépasser dans la carrière, et ajouter encore aux résultats que j'ai obtenus.

X

EXPOSITION SUCCINCTE DE LA MÉTHODE,

PAR DEMANDES ET RÉPONSES.

Demande. Qu'entendez-vous par force?

Réponse. La puissance motrice qui résulte de la contraction musculaire.

D. Qu'entendez-vous par forces *instinctives?*

R. Celles qui viennent du cheval, c'est-à-dire dont il détermine lui-même l'emploi.

D. Qu'entendez-vous par forces *transmises?*

R. Celles qui émanent du cavalier et sont appréciées immédiatement par le cheval.

D. Qu'entendez-vous par résistances?

R. La force que le cheval présente et avec la-

quelle il cherche à établir une lutte à son avantage.

D. Doit-on s'attacher d'abord à annuler les forces que le cheval présente pour résister, avant d'en exiger d'autres mouvements?

R. Sans nul doute, puisqu'alors la force du cavalier, qui doit déplacer le poids de la masse, se trouvant absorbée par une résistance équivalente, tout mouvement devient impossible.

D. Par quels moyens peut-on combattre les résistances?

R. Par l'assouplissement partiel et méthodique de la mâchoire, de l'encolure, des hanches et des reins.

D. Quelle est l'utilité des flexions de mâchoire?

R. Comme c'est sur la mâchoire inférieure que se reproduisent d'abord les effets de la main du cavalier, ils seront nuls ou incomplets si la mâchoire est contractée ou serrée contre la mâchoire supérieure. De plus, comme dans ce cas les déplacements du corps du cheval ne s'obtiennent qu'avec difficulté, les mouvements qui en résultent seront tout aussi pénibles.

D. Suffit-il que le cheval *mâche son frein* pour que la flexion de la mâchoire ne laisse plus rien à désirer?

R. Non, il faut encore que le cheval *lâche son frein*, c'est-à-dire qu'il écarte (à volonté) le plus possible ses deux mâchoires.

D. Tous les chevaux peuvent-ils avoir cette mobilité de mâchoire?

R. Tous sans exception, si l'on suit la gradation indiquée, et si le cavalier ne se laisse pas *tromper* par la flexion de l'encolure. Bien que cette flexion soit utile, elle serait insuffisante sans le *jeu de la mâchoire.*

D. Dans la flexion directe de la *mâchoire* doit-on donner en même temps une tension aux rênes de la bride et à celles du bridon?

R. Non, il faut faire précéder le bridon (la main placée comme l'indique la planche N° 3) jusqu'à ce que la tête et l'encolure se soient abaissées; ensuite la pression du mors, d'accord avec le bridon, fera promptement ouvrir les mâchoires.

D. Doit-on répéter souvent cet exercice?

R. Il faut le continuer jusqu'à ce que les mâchoires s'écartent par une légère pression du mors ou du bridon.

D. Pourquoi la roideur de l'encolure est-elle un aussi puissant obstacle à l'éducation du cheval?

R. Parce qu'elle absorbe à son profit la force que le cavalier cherche vainement à transmettre pour en répartir les effets sur toute la masse.

D. Les hanches peuvent-elles s'assouplir isolément?

R. Oui, certainement, et cet exercice se trouve compris dans ce que l'on appelle travail en place.

D. Quel est son but d'utilité?

R. De prévenir les mauvais effets résultant des forces instinctives du cheval, et de lui faire apprécier, sans qu'il s'y oppose, les forces transmises par le cavalier.

D. Le cheval peut-il exécuter un mouvement sans translation de poids?

R. C'est impossible, il faut s'attacher à faire prendre au cheval une position qui opère dans son équilibre une variation telle que le mouvement en soit une conséquence naturelle.

D. Qu'entendez-vous par position?

R. Une disposition de la tête, de l'encolure et du corps préparés à l'avance dans le sens des mouvements du cheval.

D. En quoi consiste le *ramener?*

R. Dans la position perpendiculaire de la tête et dans la légèreté qui l'accompagne.

D. Quelle est la répartition des forces et des poids au ramener?

R. Les forces et les poids sont également distribués dans toute la masse.

D. Comment parle-t-on à l'intelligence du cheval?

R. Par la position, en ce sens que c'est elle qui fait savoir au cheval les intentions du cavalier.

D. Pourquoi faut-il que, dans les mouvements

rétrogrades du cheval, les jambes du cavalier précèdent la main?

R. Parce qu'il faut déplacer les points d'appui avant de poser dessus la masse qu'ils doivent supporter.

D. Est-ce le cavalier qui détermine son cheval?

R. Non, le cavalier donne l'action et la position qui sont le langage; le cheval répond à cette interpellation par le changement d'allure ou de direction qu'avait projeté le cavalier.

D. Est-ce au cavalier ou au cheval que l'on doit imputer la faute d'une mauvaise exécution?

R. Au cavalier, et toujours au cavalier. Comme il dépend du cavalier d'assouplir et de placer le cheval dans le sens du mouvement, et qu'avec ces deux conditions fidèlement remplies tout devient régulier, c'est donc au cavalier que doit appartenir le mérite ou le blâme.

D. Quelle espèce de mors convient au cheval?

R. Le mors doux.

D. Pourquoi faut-il un mors doux pour tous les chevaux, quelle que soit leur résistance?

R. Parce que le mors dur a toujours pour effet de contraindre et de surprendre le cheval, tandis qu'il faut l'empêcher de faire mal et le mettre à même de bien faire. Or, on ne peut obtenir ces résultats qu'à l'aide d'un mors doux et surtout

d'une main savante ; car le mors c'est la main, et une belle main c'est tout le cavalier.

D. Existe-t-il d'autres inconvenients avec les instruments de supplice appelés mors durs?

R. Certainement, car le cheval apprend bientôt à en éviter la pénible sujétion en forçant les jambes dont la puissance ne peut jamais être égale à celle de ce frein barbare. Il y parvient en cédant du corps et en résistant de l'encolure et de la mâchoire; ce qui manque tout à fait le but qu'on s'était proposé.

D. Comment se fait-il que presque tous les écuyers en renom aient inventé, au moins chacun, une espèce de mors?

R. Parce que, manquant de science par eux-mêmes, ils cherchent à remplacer leur insuffisance par des secours ou des machines étrangères.

D. Le cheval parfaitement dans la main peut-il se défendre?

R. Non, car la juste répartition de poids que donne cette position suppose une grande régularité de mouvements, et il faudrait intervertir cet ordre pour qu'il y eût acte de rébellion de la part du cheval.

D. Quelle est l'utilité du filet?

R. Le filet sert à combattre les forces opposantes (latérales) de l'encolure, à faire précéder la tête dans tous les changements de direction quand

le cheval n'est pas encore familiarisé avec les effets du mors; il sert aussi à disposer l'encolure et la tête sur une ligne parfaitement droite.

D. Doit-on, pour obtenir le ramener, faire précéder la main par les jambes ou les jambes par la main?

R. Les poignets doivent précéder jusqu'à ce qu'ils aient produit l'effet de donner une grande souplesse à l'encolure (ce qui doit se pratiquer en place); puis les jambes doivent arriver à leur tour pour faire concourir l'arrière-main à l'ensemble des mouvements. La continuelle légèreté du cheval à toutes les allures en sera le résultat.

D. Les jambes ou les poignets doivent-ils se prêter secours ou fonctionner séparément?

R. Il faut toujours que l'une de ces extrémités ait l'autre pour auxiliaire.

D. Doit-on laisser le cheval long temps aux mêmes allures pour développer ses moyens?

R. C'est inutile, puisque la régularité des mouvements résulte de la régularité des positions; le cheval qui fait cinquante temps de trot régulièrement est beaucoup plus avancé dans son éducation que s'il en faisait mille avec une position vicieuse. C'est donc à sa position qu'il faut s'attacher, c'est-à-dire à sa légèreté.

D. Dans quelles proportions doit-on user des forces du cheval?

R. Cela ne peut se définir, puisqu'elles varient

en raison des sujets ; mais il faut en être avare et ne les dépenser qu'avec circonspection, surtout pendant le cours de son éducation. C'est pour cela qu'il faut, pour ainsi dire, leur créer un réservoir pour que le cheval ne les absorbe pas inutilement et que le cavalier en fasse un usage utile et d'une plus longue durée.

D. Quel bien résultera-t-il pour le cheval de ce judicieux emploi de ses forces?

R. Comme on ne se servira que de forces utiles pour tel ou tel mouvement, la fatigue ou l'épuisement ne pourra plus être que le résultat du long temps pendant lequel l'animal restera aux allures accélérées, et non l'effet d'une excessive contraction musculaire qui conserverait son intensité, même aux allures lentes.

D. Dans quel moment doit-on chercher à obtenir les premiers temps de reculer du cheval?

R. Après l'assouplissement de l'encolure et des hanches.

D. Pourquoi l'assouplissement des hanches doit-il précéder celui des reins (le reculer)?

R. Pour maintenir plus facilement le cheval sur une même ligne droite et rendre le flux et reflux de poids plus facile.

D. Ces premiers mouvements rétrogrades du cheval doivent-ils se prolonger longtemps pendant les premières leçons?

R. Non ; comme ils n'ont pour but que d'annuler les forces instinctives du cheval, il faut attendre ensuite qu'il soit parfaitement dans la main pour obtenir une marche en arrière, un vrai reculer.

D. Qu'est-ce qui constitue le vrai reculer?

R. La légèreté du cheval (tête perpendiculaire), la balance exacte de son corps, et l'élévation à la même hauteur des jambes par la diagonale.

D. A quelle distance l'éperon doit-il être rapproché des flancs du cheval avant l'attaque?

R. La molette ne doit jamais être éloignée de plus de 4 à 5 centimètres des flancs du cheval.

D. Comment doivent se pratiquer les attaques?

R. Elles doivent arriver aux flancs du cheval par un mouvement égal à celui d'un coup de lancette, et s'en éloigner aussitôt.

D. Est-il des circonstances où l'attaque doive se pratiquer sans le secours de la main?

R. Jamais, puisqu'elle ne doit avoir d'autre but que de donner l'impulsion qui sert à la main pour renfermer le cheval.

D. Sont-ce les attaques elles-mêmes qui châtient le cheval?

R. Non; le châtiment est dans la position renfermée que les attaques et la main font prendre au cheval. Comme il se trouve alors dans l'impossibilité de faire usage d'aucune de ses forces, le châtiment a toute son efficacité.

D. En quoi consiste la différence entre les attaques pratiquées d'après les anciens principes et celles que prescrit la nouvelle méthode ?

R. Nos anciens (qu'il faut vénérer) pratiquaient l'éperonade pour jeter le cheval en dehors de lui-même; la nouvelle méthode en fait usage pour le renfermer, c'est-à-dire lui donner cette position première qui est la mère de toutes les autres.

D. Quelles sont les fonctions des jambes pendant les attaques?

R. Les jambes doivent rester adhérentes aux flancs du cheval et ne partager en rien les mouvements des pieds.

D. Dans quel moment doit-on commencer les attaques?

R. Quand le cheval supportera paisiblement une forte pression des jambes sans sortir de la main.

D. Pourquoi un cheval, parfaitement dans la main, supportera-t-il l'éperon sans s'émouvoir et même sans mouvements brusques?

R. Parce que la main savante du cavalier, ayant prévenu tous les déplacements de la tête, ne laisse jamais échapper les forces au dehors; elle les concentre en les fixant. La lutte égale des forces, ou si l'on aime mieux leur ensemble, explique suffisamment dans ce cas l'apparente froideur du cheval.

D. N'est-il pas à craindre que le cheval ne devienne insensible aux jambes et ne perde toute

l'activité que lui convient pour les mouvements accélérés?

R. Quoique cette opinion soit celle de la presque totalité des gens qui parlent de la méthode sans la connaître, il n'en est rien. Puisque tous ces moyens servent seulement à maintenir le cheval dans le plus parfait équilibre, la promptitude des mouvements doit nécessairement en être le résultat et rendre le cheval disposé à répondre au contact progressif des jambes, quand la main ne s'y oppose pas.

D. Comment reconnaître qu'une attaque est régulière?

R. Lorsque bien loin de faire sortir le cheval de la main, elle l'y fait rentrer.

D. Comment la main doit-elle se soutenir dans les moments de résistance du cheval?

R. La main doit s'arrêter, se fixer et ne se rapprocher du corps qu'autant que les rênes n'auraient pas trois quarts de tension. Dans le cas contraire, il faut attendre que le cheval se porte sur la main pour lui présenter cette barrière insurmontable.

D. Quel serait l'inconvénient d'augmenter les pressions du mors en rapprochant la main du corps pour ralentir le cheval dans ses allures en le mettant dans la main?

R. L'inconvénient serait d'agir généralement sur

toutes les forces, et non de produire un effet partiel, de déplacer le poids au lieu d'annuler la force d'impulsion. Il ne faut pas vouloir renverser ce qu'on ne peut arrêter.

D. Dans quels cas doit-on se servir du caveçon, et quel est son but d'utilité?

R. On doit s'en servir dans le cas où la mauvaise construction du cheval le porterait à se défendre, bien qu'il ne lui soit demandé que des mouvements simples. Il est également utile d'employer le caveçon avec les chevaux rétifs, attendu que son but est d'avoir une action sur le moral, pendant que le cavalier agit physiquement.

D. Comment doit-on se servir du caveçon?

R. Dans le principe on doit tenir la longe du caveçon à 35 ou 40 centimètres de la tête du cheval, tendue et soutenue par un poignet énergique. Il faudra saisir tous les à-propos de diminuer ou d'augmenter l'appui du caveçon sur le nez du cheval, afin de s'en servir comme d'un moyen d'aide. Tous les actes de méchanceté qui le portent à mal faire seront réprimés par de petites saccades qui ne doivent avoir lieu que dans le moment même de la défense. Dès que les mouvements du cavalier commenceront à être appréciés par le cheval, la longe du caveçon devra être sans effet ; au bout de quelques jours il n'aura plus besoin que d'un mors auquel il répondra sans hésitation.

D. Dans quel cas le cavalier est-il moins intelligent que son cheval ?

R. Quand celui-ci l'assujettit à ses caprices et lui fait faire sa volonté.

D. Les défenses du cheval sont-elles physiques ou morales ?

R. Les défenses sont d'abord physiques, elles deviennent morales par la suite; le cavalier doit donc se rendre compte des causes qui les font naître, et chercher par un travail préparatoire à rétablir le juste équilibre qu'une mauvaise nature aurait refusé.

D. Le cheval bien équilibré naturellement peut-il se défendre?

R. Il serait aussi difficile à un sujet réunissant tout ce qui constitue le bon cheval de se livrer à ces mouvements désordonnés qu'il est impossible à celui qui n'a pas reçu de semblables dons de la nature d'avoir des mouvements réguliers, si l'art bien entendu ne lui a prêté son secours.

D. Qu'entendez-vous par *rassembler ?*

R. La réunion des forces au centre de gravité.

D. Peut-on rassembler le cheval qui ne se renfermerait pas sur les attaques?

R. C'est de la plus grande impossibilité; les jambes seraient insuffisantes pour contre-balancer les effets de la main.

D. Dans quel moment doit-on rassembler le cheval?

R. Quand le ramener est au grand complet.

D. A quoi sert le rassembler?

R. A obtenir sans difficulté tout ce qu'il y a de compliqué en équitation.

D. En quoi consiste le piaffer?

R. Dans la pose gracieuse du corps et la cadence harmonisée des extrémités.

D. Existe-t-il plusieurs genres de piaffer?

R. Deux; le lent et le précipité.

D. De ces deux, quel est le préférable?

R. Le piaffer lent, puisque c'est seulement lorsqu'on l'obtient que l'équilibre est dans toute sa perfection.

D. Doit-on faire piaffer le cheval qui ne supporterait pas le rassembler?

R. Non, car ce serait un *enjambement* sur la suite logique et graduée qui seule donne des résultats certains. Aussi, le cheval qui n'a pas été conduit par cette filière de principes ne fait qu'avec peine et sans grâce ce qu'il devrait exécuter avec enjouement et majesté.

D. Tous les cavaliers sont-ils appelés à vaincre toutes les difficultés et à saisir tous les effets de tact?

R. Comme les mouvements ont pour point de

départ l'intelligence, tout est subordonné à cette disposition innée; mais tous les cavaliers seront aptes à dresser leurs chevaux s'ils renferment l'éducation du cheval dans les mesures de leurs propres moyens.

CONCLUSION.

L'homme studieux, qui remplit sa tâche avec zèle, apprécio mieux les douceurs du repos.

Les recherches consciencieuses font trouver le moyen d'arriver juste au but.

(*Passe-Temps équestres.*)

Tout le monde se plaint aujourd'hui de la dégénération de nos espèces chevalines. Inquiets trop tard sans doute d'un état de choses qui menace jusqu'à l'indépendance nationale, les esprits patriotiques cherchent à remonter à la source du mal, et formulent des systèmes divers pour y remédier au plus tôt. Parmi les causes qui ont le plus contribué à la déchéance de nos anciennes races, on oublie, ce me semble, de mentionner la décadence dans laquelle est tombée l'équitation, et l'on ne

songe pas davantage combien la réorganisation de cet art est indispensable pour accélérer la régénération des chevaux.

Les difficultés de l'équitation sont depuis longtemps les mêmes; mais il y avait autrefois pour en entretenir sinon le goût, du moins la pratique constante, des stimulants qui n'existent plus de nos jours. Il y a cinquante ans encore, tout homme d'un rang élevé devait savoir manier un cheval avec habileté, et le dresser au besoin. Cette étude était un complément indispensable de l'éducation des jeunes gens de famille; et comme c'était pour eux une obligation de consacrer deux ou trois années aux rudes exercices du manége, ils arrivaient à la longue, les uns par goût, d'autres par habitude, à devenir des hommes de cheval. Ces dispositions une fois acquises se conservaient toute la vie; on sentait alors la nécessité de posséder de bons chevaux, et les hommes les plus à même, par leur fortune, d'encourager l'élève, mettaient tout en œuvre pour le seconder de leur mieux. Le placement de sujets distingués devenait alors facile; tous y gagnaient, l'éleveur comme les chevaux. Il n'en est pas ainsi maintenant : l'aristocratie de la fortune, en succédant à celle de la naissance, veut bien posséder tous les avantages de cette dernière, mais elle se dispense des obligations pénibles qui étaient quelquefois inhérentes à la possession d'un rang

élevé. Le désir de briller sur les promenades publiques, ou des motifs plus frivoles encore, engage quelquefois les grands seigneurs de notre époque à commencer l'étude de l'équitation; mais, ennuyés bien vite d'un travail qui ne leur présente aucun résultat satisfaisant, ils ne trouvent qu'une fatigue monotone là où ils cherchaient un plaisir, et croient en savoir assez dès l'instant qu'ils peuvent se maintenir passablement en selle. Une telle insuffisance équestre, aussi dangereuse qu'irréfléchie, doit nécessairement occasionner mille accidents funestes. On se dégoûte dès lors de l'équitation et du cheval; et comme rien n'oblige à en continuer l'exercice, on y renonce à peu près, d'autant mieux qu'on se soucie fort peu naturellement de tout ce qui concerne les espèces chevalines et leur perfectionnement. Il faut donc, comme mesure préliminaire à la régénération des chevaux, relever l'équitation du triste abaissement dans lequel elle est tombée. Le gouvernement peut sans doute beaucoup à cet égard; mais c'est aux maîtres de l'art à suppléer au besoin à l'insuffisance du pouvoir. Qu'ils rendent attrayante et efficace une étude jusqu'ici trop monotone et trop souvent stérile; que des principes rationnels et vrais mettent enfin l'écolier sur une voie réelle de progrès; que chacun de leurs efforts amène un succès; et l'on verra bientôt les jeunes gens aisés se passionner

pour un exercice qu'on aura su leur rendre aussi intéressant qu'il est noble, et retrouver, avec l'amour des chevaux, une vive sollicitude pour tout ce qui se rattache à leurs qualités et à leur éducation.

Mais les écuyers peuvent prétendre à des résultats plus brillants encore. S'ils parvenaient à faciliter la bonne éducation des chevaux inférieurs, ils populariseraient au sein des masses l'étude de l'équitation; ils mettraient ainsi à la portée des bourses moyennes, si nombreuses dans notre pays d'égalité, la pratique d'un art qui jusqu'ici est resté l'apanage des grandes fortunes. Tel a été, pour mon compte, le but des travaux de toute ma vie. C'est dans l'espoir d'atteindre ce but que je livre au public le fruit de mes longues recherches.

Je dois le dire cependant, si j'étais soutenu par la confiance de pouvoir un jour être utile à mon pays, c'était l'armée surtout qui préoccupait ma pensée. Elle compte, sans nul doute, dans ses rangs beaucoup d'écuyers habiles; mais le système qu'on leur fait suivre, impuissant à mes yeux, est la véritable cause de l'infériorité équestre du plus grand nombre, ainsi que du mauvais dressage et de la maladresse des chevaux. J'oserai ajouter qu'on doit lui attribuer en outre le peu de goût que ressentent en général pour l'équitation les officiers et les soldats. Comment n'en serait-il pas ainsi? La

modicité du prix alloué par l'état pour les chevaux de remonte est cause que l'on rencontre dans l'armée très-peu de ces bonnes conformations dont l'éducation devient si facile. Les officiers eux-mêmes, montés sur des sujets fort médiocres, s'efforcent vainement de les rendre dociles et agréables. Après deux ou trois ans d'exercices fatigants, ils finissent bien par les soumettre à une obéissance machinale, mais les mêmes résistances du cheval et les mêmes inconvénients de la nature se représentent perpétuellement. Rebutés alors par des difficultés qui leur paraissent insurmontables, ils se dégoûtent de l'équitation et du cheval, et ne s'en occupent plus qu'autant que le commandent les exigences de leur état.

Il est cependant indispensable qu'un officier de cavalerie soit toujours maître de son cheval, au point de pouvoir, pour ainsi dire lui, communiquer sa pensée; l'ensemble des manœuvres, les nécessités du commandement, les périls du champ de bataille, tout le réclame impérieusement. La vie du cavalier, tout le monde le sait, dépend souvent de la bonne ou de la mauvaise disposition de sa monture; de même que la perte ou le gain d'une bataille tient parfois à l'ensemble ou au décousu d'une manœuvre d'escadron. Ma méthode donnera aux militaires le goût de l'équitation, goût indispensable à la profession qu'ils exercent. La nature

des chevaux d'officiers, que l'on considère comme si défectueuse, est précisément celle sur laquelle on doit obtenir les résultats les plus satisfaisants. Les animaux possèdent en général une certaine énergie ; et dès qu'on saura bien employer leurs qualités en remédiant aux vices physiques qui les paralysaient, on sera étonné des ressources qu'ils déploieront. Le cavalier façonnant par degré son cheval, le considérera comme son œuvre, s'y attachera sincèrement, et trouvera alors autant de charmes dans la pratique de l'équitation qu'il ressentait auparavant d'ennuis et de dégoût. Simples et faciles dans leur application, mes principes sont à la portée de toutes les intelligences. Ils pourront former partout (ce qui est si rare de nos jours) des écuyers habiles. Mais je mets en fait que si ma méthode est adoptée et bien comprise dans l'armée, où la pratique journalière du cheval est une nécessité de métier, on verra surgir parmi les officiers et les sous-officiers des capacités équestres par milliers. Il n'est pas un seul d'entre eux qui, avec une heure d'étude par jour, ne soit bientôt à même de donner en moins de trois mois, à n'importe quel cheval, l'éducation et les qualités suivantes :

1° Assouplissement général ;

2° Légèreté parfaite ;

3° Position gracieuse ;

4° Pas régulier ;

5° Trot uni, cadencé, étendu;

6° Reculer aussi facile et aussi franc que la marche en avant;

7° Galop facile sur les deux pieds, et changement de pied du tact-au-tact;

8° Travail facile et régulier sur les hanches, y compris les pirouettes ordinaires et renversées;

9° Saut du fossé et de la barrière;

10° Piaffer;

11° Temps d'arrêt au galop, à l'aide des jambes soutenues préalablement et d'un léger appui de la main. J'en appelle à tous les hommes consciencieux; ont-ils vu beaucoup d'écuyers en réputation obtenir dans si peu de temps de pareils résultats?

L'éducation des chevaux de troupe, moins compliquée que celle de ceux qui sont destinés aux officiers, devra par conséquent être plus rapide. On insistera surtout sur les assouplissements et le reculer suivis du pas, du trot et du galop, en conservant parfaitement le cheval dans la main. MM. les colonels apprécieront bien vite les excellents résultats de ce travail par la précision avec laquelle s'opéreront tous les mouvements. On pourra exécuter, sans sortir de l'écurie, les flexions si importantes de l'avant-main; chaque cavalier faisant tourner son cheval dans les intervalles de tête à queue. Ce n'est pas à moi, du reste, à tracer à MM. les colonels tous les moyens à suivre pour

mettre ma méthode en pratique; il me suffit d'avoir posé et expliqué mes principes; MM. les officiers instructeurs suppléeront d'eux-mêmes aux détails d'application qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Ce livre, je dois le répéter encore, est le fruit de vingt années d'observations vérifiées toujours par la pratique. Le travail a été long et pénible sans doute, mais quelles compensations n'ai-je pas trouvées dans les résultats que j'ai été assez heureux pour obtenir! Il me suffira de donner ici la nomenclature de mes découvertes pour rendre le public juge de leur importance; et quand je présente ces procédés comme nouveaux, c'est parce que j'ai la conscience qu'ils n'ont jamais été pratiqués avant moi. J'ai donc ajouté successivement au manuel de l'écuyer les principes et les innovations suivantes :

1° Nouveau moyen d'obtenir une bonne position du cavalier;

2° Moyen de faire venir le cheval à l'homme et de le rendre sage au montoir;

3° Distinction entre les forces instinctives du cheval et les forces communiquées;

4° Explication de l'influence d'une mauvaise construction sur les résistances des chevaux;

5° Effet des mauvaises constructions sur l'en-

colure et la croupe, principaux foyers de résistance ;

6° Moyens de remédier à ces inconvénients, ou assouplissement des deux extrémités et de tout le corps du cheval;

7° Annihilation des forces instinctives du cheval pour leur substituer celles du cavalier, et donner à l'animal disgracieux de l'aisance et du brillant;

8° Égalité de sensibilité de bouche chez tous les chevaux; adoption d'un genre de mors uniforme;

9° Égalité de sensibilité de flancs chez les chevaux; moyens de les habituer tous à supporter également l'éperon;

10° Tous les chevaux peuvent se ramener et acquérir une même légèreté;

11° Moyen d'amener le centre de gravité dans un cheval mal constitué à la place qu'il occupe dans les belles organisations;

12° Le cavalier dispose le cheval à un mouvement, mais il ne le détermine pas;

13° Des causes qui font que des chevaux non tarés ont souvent des allures défectueuses; moyens d'y remédier en quelques leçons;

14° Emploi pour les changements de direction de la jambe opposée au côté vers lequel on tourne, de manière à ce qu'elle précède l'autre;

15° Les jambes du cavalier doivent précéder les

mains dans tous les mouvements rétrogrades du cheval;

16° Distinction entre le reculer et l'acculement; de l'effet utile du premier dans l'éducation du cheval; des inconvénients du second;

17° Des attaques employées comme moyen d'éducation;

18° Tous les chevaux peuvent piaffer; moyen de rendre ce mouvement lent ou précipité;

19° Définition du vrai rassembler; moyens de l'obtenir; de son utilité pour la grâce et la régularité des mouvements compliqués;

20° Moyen d'amener tous les chevaux à projeter franchement au trot leurs jambes en avant;

21° Moyens raisonnés pour mettre le cheval au galop;

22° Temps d'arrêts au galop, les jambes ou l'éperon précédant la main;

23° Force continue, basée sur les forces du cheval, le cavalier ne devant céder qu'après avoir *annulé* les résistances du cheval;

24° Éducation partielle du cheval, ou moyen d'exercer ses forces séparément;

25° Éducation complète des chevaux d'une conformation très-ordinaire en moins de trois mois;

26° Seize nouvelles figures de manége propres à donner le fini à l'éducation du cheval et à perfectionner le sentiment du cavalier.

Maintenant j'ajouterai que j'ai eu le premier l'idée de faire exécuter même par des dames les grandes difficultés de l'équitation; le public en a été témoin. Tout le monde a pu admirer entre autres une jeune amazone, dont la délicatesse et la finesse de tact sont portées à un degré très-remarquable. J'ai nommé Mlle Pauline Cuzent, sœur du charmant compositeur qui joint au don inné de la mélodie le talent de voltigeur élégant et distingué.

Il est bien entendu que tous les détails d'application qui se rattachent à ces innovations sont nouveaux comme elles et m'appartiennent également.

FIN.

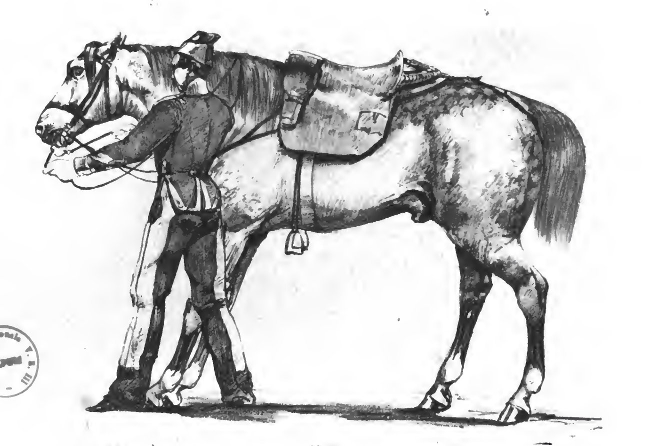




TABLE DES MATIÈRES.

C'est avec le présent qu'on se rappelle le passé, et qu'on peut réfléchir sur un meilleur avenir.

(*Passe-Temps équestres.*)



Heyrauld, del.

Lith Ripo Freres et Cie

Pl. 2.



Pl. 5.



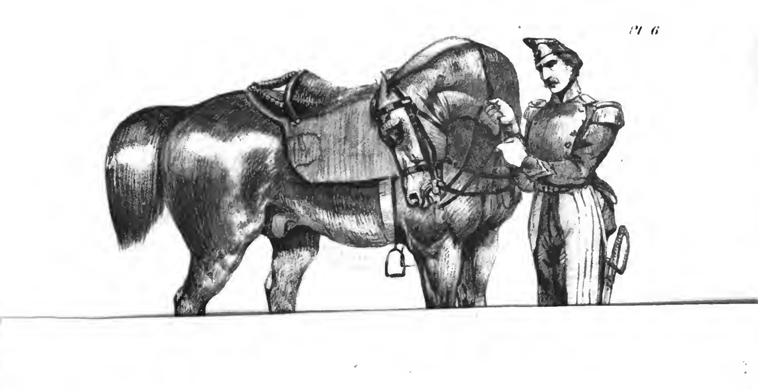
Pl. 4.

Pl. 5.

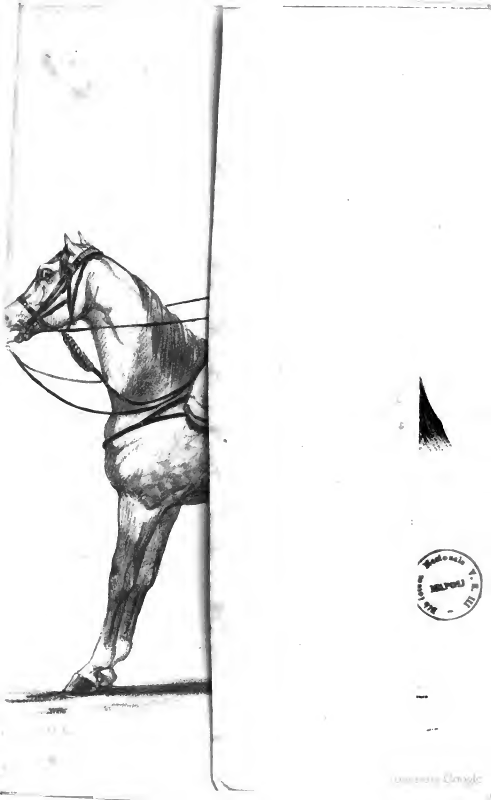



BIBLIOTECA·LUCCHESI·PALLI

Pl. 6





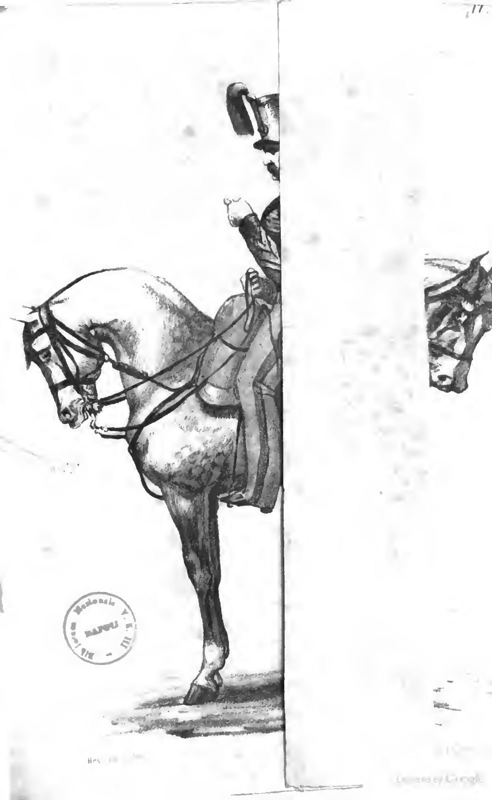




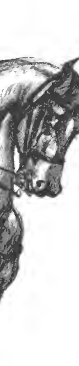









BIBLIOTECA·LUCCHESI·PALLI





lie vauld de.






BIBLIOTECA · LUCCHESI · PALLI







